

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DU DEPARTEMENT DU NORD**

Numéro

2022 - 02

Janvier

SOMMAIRE

**Commission permanente du Conseil Départemental
Réunion du 22 novembre 2021**

Désignations des représentants du 7 Département dans divers instances ou organismes	Demande de garantie simplifiée de 27 Partenord Habitat auprès de la Banque Postale pour un prêt de 30 000 000 € destiné au financement de constructions neuves. Contrat de Prêt n° LBP-00013150
Mandat spécial - Congrès de l'ADF les 1, 18 2 et 3 décembre 2021 à Bourg-en-Bresse	Transfert de garanties d'emprunts entre la 30 société SIA HABITAT et la Société Immobilière du Grand Hainaut pour le montant total des capitaux garantis restants dus au 31/12/2021 soit 100 193,61 €
Attribution de subventions dans le cadre 21 du Fonds Départemental d'Intervention (FDI) - pour l'exercice 2021 – 5ème présentation	Vente de parcelle bâtie - Ventes de 32 parcelles non bâties
Politique de mécénat en faveur des 23 équipements culturels départementaux - Mécénat financier du Cercle d'Amis de la Culture Flamande et du Crédit Agricole Nord de France pour le Musée départemental de Flandre - Biennale de Paris du 26 novembre au 5 décembre 2021 et soutien de la communication du musée	Acquisitions routières et ou 43 indemnisation des occupants - Autres acquisitions
Demande de garantie simplifiée de 25 MAISONS ET CITES auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un prêt de 5 075 291 € destiné au financement de la réhabilitation de 114 logements situés sur plusieurs adresses à Pecquencourt. Contrat de Prêt n° 125571	Mises à disposition à titre gratuit 52
	Cessions de parcelles affectées aux 58 Espaces Naturels du Nord à Moustier-en- Fagne à des propriétaires privés exploitants
	Mise à disposition de parcelles ou 62 d'équipements départementaux au profit d'apiculteurs

Convention de participation financière pour les prestations de maintenance P3 chauffage pour les Etablissements Publics Départementaux de Soins, d'Adaptation et d'Education (EPDSAE)	64	Convention de partenariat entre l'Equipe mobile psychiatrie précarité (EMPP) - L'Alinéa de l'Etablissement Public de Santé Mentale (EPSM) de Bailleul et le Département du Nord sur l'arrondissement de Dunkerque	114
Subvention globale FSE 2014-2020 : programmation des opérations à maîtrise d'ouvrage départementale	66	Avenant financier 2021 à la convention pluriannuelle relative à la gestion des CeGIDD	116
Subventions et participations financières dans le cadre du logement	69	Attribution de subventions dans le cadre du dispositif « Résidences d'artistes en collège » (Résac) pour l'année 2021-2022 et reconduction de l'Appel à projets Résac pour l'année scolaire 2022-2023	118
Projets dans le cadre de la protection de l'enfance pour un public en vulnérabilité multiple : signature de 2 conventions partenariales avec l'Etat et création d'un dispositif d'accueil d'urgence	72	Attribution de subventions au titre de la politique culturelle et demande d'une subvention au titre de l'archéologie préventive	123
Attribution d'aides financières de fonctionnement et d'investissement dans le domaine de la protection de l'enfance, de la famille et de l'autonomie des jeunes	74	Dispositif d'accompagnement à l'Office de Tourisme du Futur - Appel projets 2021	142
Acompte relatif à la contribution 2022 du Département au financement de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du Nord	78	Attribution de subventions au titre de la politique sportive	145
Soutien du secteur de l'aide à domicile relatif à la seconde période d'état d'urgence covid 19 et la convention titre IV de la CNSA	80	Déclaration 2021 du linéaire de patrimoine routier départemental pour le calcul des dotations de l'Etat	154
Subventions aux partenaires intervenant en faveur des personnes en perte d'autonomie et de leurs aidants	87	Grand Projet de Maillage Territorial - Contournement Nord de Valenciennes - Convention entre le Département du Nord et la Coordination Mammalogique du Nord de la France pour la mise en place d'un partenariat financier pour la réalisation de refuges à chiroptères	156
Rapport d'activité 2019-2020 de la Délégation de Service Public (DSP) de Téléassistance	99	Grand Projet de Maillage Territorial - Mise à 2x2 voies de la RD 642 entre l'autoroute A25 et Strazeele - Convention entre le Département et SNCF Réseau	158
Subventions d'investissement Autonomie (Etablissements, Appel à projet petits équipements et aménagement du domicile en Accueil Familial)	101		

relative au financement des études d'avant-projet des travaux connexes préalables à la construction d'un pont-route sur la commune de Strazeele et à la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la conception de l'ouvrage à réaliser		Dispositif Action Cœur de Ville - Signature de l'avenant à la convention « Action Cœur de Ville » pour la commune de Denain	178
Convention entre le Département du Nord et le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau du Nord-Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Nord (SIDEN-SIAN) pour la fourniture d'eau à des fins de ravitaillement des balayeuses	161	Projet Interreg V – Eurocyclo : conventions de groupement de commandes pour la mise en œuvre d'actions de développement et de valorisation touristique de produits vélotourisme et avenant à la convention constitutive du groupement pour la passation des marchés marketing dans le cadre des projets européens Interreg Eurocyclo et Ardenne Cyclo	180
Transferts des rues Corbineau et Auguste Maton, situées entre le PR 17+191 de la RD 35 et le PR 11+477 de la RD 957, du domaine public de la commune de Marchiennes dans le domaine public départemental	163	Opérations relatives au patrimoine naturel Espaces Naturels du Nord (ENN) ou en gestion départementale	182
Politique de l'Habitat et du Logement : 1) Logements communaux 2) Appel à projets 2020 « Pour un habitat adapté et de qualité en milieu rural »	165	Opérations relatives aux Espaces, Sites et Itinéraires : attribution de subventions	185
Politique Habitat et Logement : Dispositifs « NEHS » et « J'Amén'Age 59 » - Attribution de subventions aux particuliers	167	Interventions départementales dans le domaine de l'environnement	188
Signature de la convention pluriannuelle d'engagement relative au projet de rénovation urbaine de la Communauté de communes Sud-Avesnois - Projet d'intérêt régional sur Fourmies	174	Interventions départementales dans le domaine de la ruralité et de l'agriculture	190
Signature de la convention pluriannuelle d'engagement relative au projet de rénovation urbaine de la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut ainsi que de la charte Charte intercommunale interbailleurs de relogement des ménages du Projet de Renouvellement Urbain et Social de Denain	176	Autorisation de cession de véhicules départementaux d'une valeur supérieure à 4 600 €	193

**DECISIONS
COMMISSION PERMANENTE
DU 22 NOVEMBRE 2021**

1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306499-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 7 décembre 2021

Affiché le 7 décembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Julien GOKEL, Bertrand RINGOT.

OBJET : Désignations des représentants du Département dans divers instances ou organismes

DECIDE à l'unanimité:

- de ne pas procéder au scrutin secret ;
- de constater, le cas échéant, un accord sur une candidature unique ou sur une liste unique de candidats aux fonctions de représentants pour chacune des instances, et donc que les conditions du 4e alinéa de l'article L.3121-15 du code général des collectivités territoriales sont remplies pour l'entrée en vigueur immédiate des nominations, conformément aux tableaux annexés à la présente délibération.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 14.

En raison des fonctions exercées par un membre de sa famille au collège de Lourches, Madame ZAWIEJA-DENIZON ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptée dans le quorum. Elle n'assiste pas à cette partie de la réunion.

Monsieur BEAUCHAMP avait donné pouvoir à Madame ZAWIEJA-DENIZON. Cette dernière ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

52 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Madame MARTIN (porteuse du pouvoir de Madame BRIDOUX), présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la séance préalablement au vote sans donner de procuration. Elle est donc comptée absente et il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

REPRESENTATIONS DU DEPARTEMENT DU NORD
Désignations incombant à l'Assemblée délibérante du Conseil Départemental du Nord

Secteur Géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants Mandat 2015-2021	Propositions
Wormhout	Action Sociale	EHPAD STEENVOORDE - Résidence Cloostermeulen	Conseil d'administration	Représentants du Département 2 Titulaires	Représentants du Département Titulaires VANPEENE Anne INGELAERE Céline	VALOIS Patrick
Denain	Action Sociale	EHPAD BOUCHAIN - Résidence Dronsart	Conseil d'administration	Représentants du Département 3 Titulaires	Représentants du Département Titulaires ZAWIEJA-DENIZON Isabelle CHOAIN Isabelle 1 représentant du Département	Michel LEFEVBRE

**PERSONNALITES QUALIFIEES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES
COMPRENANT UNE PERSONNALITE QUALIFIEE**

Annexe 2
DAJAP/2021/360

ETABLISSEMENT	TEXTES DE REFERENCE	Durée du mandat	NOMBRE DE PERSONNALITES QUALIFIEES	PERSONNALITES QUALIFIEES DESIGNÉES RENOUVELLEMENT 2021-2024
Collège Public Simone Veil à Cappelle-en-Pévèle	Code de l'éducation, articles R.421-34	2021-2024	<u>au Conseil d'administration :</u> 1 <u>personnalité qualifiée</u> Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), <u>sur proposition du chef d'établissement</u>	Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Gérard SIMON
Collège Public Robert le Frison à Cassel	Code de l'éducation, articles R.421-34	2021-2024	<u>au Conseil d'administration :</u> 1 <u>personnalité qualifiée</u> Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), <u>sur proposition du chef d'établissement</u>	Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Luc VANDENBROUCQUE
Collège Public Jules Ferry à Coudkerque-Branche	Code de l'éducation, articles R.421-34	2021-2024	<u>au Conseil d'administration :</u> 1 <u>personnalité qualifiée</u> Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), <u>sur proposition du chef d'établissement</u>	Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Gérard COUSIN
Collège Public Jean Zay à Dunkerque	Code de l'éducation, articles R.421-34	2021-2024	<u>au Conseil d'administration :</u> 1 <u>personnalité qualifiée</u> Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), <u>sur proposition du chef d'établissement</u>	Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Francis PAILLÉRON

**PERSONNALITES QUALIFIEES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES
COMPRENANT UNE PERSONNALITE QUALIFIEE**

Annexe 2
DAJAP/2021/360

<p align="center">Collège Public Félicien Joly à Escaudain</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p align="center">2021-2024</p>	<p align="center"><u>au Conseil d'administration :</u> 1 <u>personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> Mme Marie-Hélène BAILLEUX</p>
<p align="center">Collège Public Lili Keller Rosenberg à Halluin</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p align="center">2021-2024</p>	<p align="center"><u>au Conseil d'administration :</u> 1 <u>personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Benoît CAUDAL</p>
<p align="center">Collège Public Jules Ferry à Haubourdin</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p align="center">2021-2024</p>	<p align="center"><u>au Conseil d'administration :</u> 1 <u>personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> Mme Nathalie DELSTREZ</p>
<p align="center">Collège Public Albert Schweitzer à La Bassée</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p align="center">2021-2024</p>	<p align="center"><u>au Conseil d'administration :</u> 1 <u>personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Yves MARIOT</p>

**PERSONNALITES QUALIFIEES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES
COMPRENANT UNE PERSONNALITE QUALIFIEE**

Annexe 2
DAJAP/2021/360

<p align="center">Collège Public Eugène Thomas à Le Quesnoy</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p align="center">2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> 1 <u>personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Freddy DOLPHIN</p>
<p align="center">Collège Public Théodore Monod à Lesquin</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p align="center">2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> 1 <u>personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Benoît TRYOEN</p>
<p align="center">Collège Public Makeba à Lille</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p align="center">2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> 1 <u>personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> Mme Karine DESAMBRE</p>
<p align="center">Collège Public Paul Verlaine à Lille</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p align="center">2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> 1 <u>personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Sébastien VEDIS</p>

**PERSONNALITES QUALIFIEES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES
COMPRENANT UNE PERSONNALITE QUALIFIEE**

<p>Collège Public Voltaire à Lourches</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> 1 <u>personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. David ZAWIEJA</p>
<p>Collège Public Albert Debeyre à Marquette-lez-Lille</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> 1 <u>personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Michel SAS</p>
<p>Collège Public Jacques Prévert à Masnières</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> 1 <u>personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> Mme Anne-Marie BAR</p>
<p>Collège Public Maxime Van der Meersch à Roubaix</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> 1 <u>personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> Mme Elisabeth BAILLOT</p>

**PERSONNALITES QUALIFIEES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES
COMPRENANT UNE PERSONNALITE QUALIFIEE**

<p>Collège Public Jean Demailly à Seclin</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> 1 <u>personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Serge BEGUE</p>
<p>Collège Public Albert Camus à Thumeries</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> 1 <u>personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Alain MAQUET</p>
<p>Collège Public Marie Curie à Tourcoing</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> 1 <u>personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Patrice DUTHOIT</p>

PERSONNALITES QUALIFIEES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES
COMPRENANT DEUX PERSONNALITE QUALIFIEE

Secteur géographique	Thème de référence	Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés
Annoeulin	Éducation	ANNOEULLIN-Colège Public Albert Ball	Conseil d'administration	2 Personnalités qualifiées <i>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</i> <i>la seconde nommée par le Département du Nord sur proposition des Conseillers départementaux du Canton</i>	En qualité de 1ère personnalité qualifiée : M. Pascal GRADT En qualité de 2nde personnalité qualifiée : <i>Décision reportée</i>
Aulnoye-Aymeries	Éducation	BAVAY-Colège public Jean Lemaire de Belges	Conseil d'administration	2 Personnalités qualifiées <i>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</i> <i>la seconde nommée par le Département du Nord sur proposition des Conseillers départementaux du Canton</i>	En qualité de 1ère personnalité qualifiée : M. Jean SCHWARTZ En qualité de 2nde personnalité qualifiée : M. Jean-Michel CAILLEUX
Avesnes-sur-Helpe	Éducation	POIX-DU-NORD Collège Public Montaigne	Conseil d'administration	2 Personnalités qualifiées <i>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</i> <i>la seconde nommée par le Département du Nord sur proposition des Conseillers départementaux du Canton</i>	En qualité de 1ère personnalité qualifiée : M. Laurent GREGORY En qualité de 2nde personnalité qualifiée : Mme Aline BERTRAND
Cambrai	Éducation	CAMBRAI-Colège Public Paul Duez	Conseil d'administration	2 Personnalités qualifiées <i>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</i> <i>la seconde nommée par le Département du Nord sur proposition des Conseillers départementaux du Canton</i>	En qualité de 1ère personnalité qualifiée : M. Willy LENGLET En qualité de 2nde personnalité qualifiée : M. Didier CYMERMAN
Douai	Éducation	DOUAI-Colège public Jules Ferry	Conseil d'administration	2 Personnalités qualifiées <i>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</i> <i>la seconde nommée par le Département du Nord sur proposition des Conseillers départementaux du Canton</i>	En qualité de 1ère personnalité qualifiée : M. Jean-Marc VERON En qualité de 2nde personnalité qualifiée : <i>Décision reportée</i>

PERSONNALITES QUALIFIEES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES
COMPRENANT DEUX PERSONNALITE QUALIFIEE

Douai	Éducation	LAMBRES-LEZ-DOUAI Collège Public André Malraux	Conseil d'administration	<p>2 Personnalités qualifiées</p> <p><i>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</i></p> <p><i>la seconde nommée par le Département du Nord sur proposition des Conseillers départementaux du Canton</i></p>	<p>En qualité de 1ère personnalité qualifiée : Mme Florence PANNIER</p> <p>En qualité de 2nde personnalité qualifiée : <i>Décision reportée</i></p>
Douai	Éducation	DOUAI Collège Public Albert Chatelet	Conseil d'administration	<p>2 Personnalités qualifiées</p> <p><i>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</i></p> <p><i>la seconde nommée par le Département du Nord sur proposition des Conseillers départementaux du Canton</i></p>	<p>En qualité de 1ère personnalité qualifiée : M. Frédéric BOULARD</p> <p>En qualité de 2nde personnalité qualifiée : <i>Décision reportée</i></p>
Faches-Thumesnil	Éducation	WATTIGNIES-Collège Public Jean Moulin	Conseil d'administration	<p>2 Personnalités qualifiées</p> <p><i>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</i></p> <p><i>la seconde nommée par le Département du Nord sur proposition des Conseillers départementaux du Canton</i></p>	<p>En qualité de 1ère personnalité qualifiée : Mme Véronique DELEPIERRE</p> <p>En qualité de 2nde personnalité qualifiée : M. Ahmed IDOUSSAADEN</p>
Fourmies	Éducation	SAINS-DU-NORD Collège Public Jean Rostand	Conseil d'administration	<p>2 Personnalités qualifiées</p> <p><i>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</i></p> <p><i>la seconde nommée par le Département du Nord sur proposition des Conseillers départementaux du Canton</i></p>	<p>En qualité de 1ère personnalité qualifiée : Mme Laurence WATTEAU</p> <p>En qualité de 2nde personnalité qualifiée : M. Stéphane DENIMAL</p>
Grande-Synthe	Éducation	GRAND FORT PHILIPPE-Collège Public Jean Monnet	Conseil d'administration	<p>2 Personnalités qualifiées</p> <p><i>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</i></p> <p><i>la seconde nommée par le Département du Nord sur proposition des Conseillers départementaux du Canton</i></p>	<p>En qualité de 1ère personnalité qualifiée : M. Mathieu CANDAS</p> <p>En qualité de 2nde personnalité qualifiée : <i>Décision reportée</i></p>
Lambersart	Éducation	LINSELLES-Collège Public Henri Matisse	Conseil d'administration	<p>2 Personnalités qualifiées</p> <p><i>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</i></p> <p><i>la seconde nommée par le Département du Nord sur proposition des Conseillers départementaux du Canton</i></p>	<p>En qualité de 1ère personnalité qualifiée : M. Michel MENART</p> <p>En qualité de 2nde personnalité qualifiée : M. Jean-Luc EMBRY</p>

PERSONNALITES QUALIFIEES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES
COMPRENANT DEUX PERSONNALITE QUALIFIEE

Lille-1	Éducation	LILLE Collège Public International Carnot	Conseil d'administration	<p>2 Personnalités qualifiées</p> <p><i>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</i></p> <p><i>la seconde nommée par le Département du Nord sur proposition des Conseillers départementaux du Canton</i></p>	<p>En qualité de 1ère personnalité qualifiée : M. Julien FELTRIN</p> <p>En qualité de 2nde personnalité qualifiée : M. Jean-François ACCART</p>
Orchies	Éducation	FLINES-LEZ-RACHES Collège Public Jean Moulin	Conseil d'administration	<p>2 Personnalités qualifiées</p> <p><i>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</i></p> <p><i>la seconde nommée par le Département du Nord sur proposition des Conseillers départementaux du Canton</i></p>	<p>En qualité de 1ère personnalité qualifiée : Mme Julie MICHALAK</p> <p>En qualité de 2nde personnalité qualifiée : Mme Edith BOUREL</p>
Saint-Amand-les-Eaux	Éducation	MORTAGNE-DU-NORD Collège Public Fernig	Conseil d'administration	<p>2 Personnalités qualifiées</p> <p><i>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</i></p> <p><i>la seconde nommée par le Département du Nord sur proposition des Conseillers départementaux du Canton</i></p>	<p>En qualité de 1ère personnalité qualifiée : M. Cédric VERLYNDE</p> <p>En qualité de 2nde personnalité qualifiée : <i>Décision reportée</i></p>
Sin-le-Noble	Éducation	SOMAIN-Collège Public Louis Pasteur	Conseil d'administration	<p>2 Personnalités qualifiées</p> <p><i>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</i></p> <p><i>la seconde nommée par le Département du Nord sur proposition des Conseillers départementaux du Canton</i></p>	<p>En qualité de 1ère personnalité qualifiée : M. Pascal DAPVIRIL</p> <p>En qualité de 2nde personnalité qualifiée : <i>Décision reportée</i></p>
Wormhout	Éducation	CROCHTE-Collège Public du Looweg	Conseil d'administration	<p>2 Personnalités qualifiées</p> <p><i>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</i></p> <p><i>la seconde nommée par le Département du Nord sur proposition des Conseillers départementaux du Canton</i></p>	<p>En qualité de 1ère personnalité qualifiée : M. Jean GREBERT</p> <p>En qualité de 2nde personnalité qualifiée : <i>Décision reportée</i></p>

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306497-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 décembre 2021

Affiché le 1 décembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Julien GOKEL, Bertrand RINGOT.

OBJET : Mandat spécial - Congrès de l'ADF les 1, 2 et 3 décembre 2021 à Bourg-en-Bresse

DECIDE à l'unanimité:

- de donner mandat spécial aux membres de l'assemblée qui accompagneront le Président du Conseil départemental pour représenter le Département du Nord au 91^{ème} congrès de l'Assemblée des Départements de France à Bourg-en-Bresse, du 1^{er} au 3 décembre 2021, repris dans l'annexe ci-jointe ;
 - d'autoriser la prise en charge sur le budget départemental, des dépenses liées à ce déplacement et à la participation à ces évènements pour l'ensemble de la délégation.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 14.

53 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 25 pouvoirs.

Madame MARTIN (porteuse du pouvoir de Madame BRIDOUX), présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la séance préalablement au vote sans donner de procuration. Elle est donc comptée absente et il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

Membres du Conseil départemental du Nord représentant le Département du Nord au 91^e Congrès de l'Assemblée des Départements de France

Madame Doriane BECUE, 1^{ère} Vice-présidente en charge du retour à l'emploi et de l'insertion

Madame Marie TONNERRE-DESMET, Vice-présidente en charge de l'enfance, famille, jeunesse

Madame Sylvie CLERC, Vice-présidente en charge du handicap

Madame Frédérique SEELS, Vice-présidente en charge de l'autonomie des seniors

Monsieur Paul CHRISTOPHE, Président du groupe Union Pour le Nord

Monsieur Jacques HOUSSIN, Conseiller départemental, Président du SDIS du Nord

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306496-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 3 décembre 2021

Affiché le 3 décembre 2021

Notifié le 7 décembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Julien GOKEL, Bertrand RINGOT.

OBJET : Attribution de subventions dans le cadre du Fonds Départemental d'Intervention (FDI) - pour l'exercice 2021 - 5 ème présentation.

Vu le rapport DAT/2021/369

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer, dans le cadre du Fonds Départemental d'Intervention (FDI), une subvention de 9 000 € au titre de l'année 2021, au Collectif Polonia Hauts-de-France, comme détaillée dans la fiche descriptive jointe en annexe du rapport ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer les actes nécessaires à la conclusion de cette opération ;
 - d'imputer les dépenses sur les crédits inscrits à l'opération 35004OP001 du budget départemental 2021.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 14.

53 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 25 pouvoirs.

Madame MARTIN (porteuse du pouvoir de Madame BRIDOUX), présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la séance préalablement au vote sans donner de procuration. Elle est donc comptée absente et il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306549-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 3 décembre 2021

Affiché le 3 décembre 2021

Notifié le 26 novembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Julien GOKEL, Bertrand RINGOT.

OBJET : Politique de mécénat en faveur des équipements culturels départementaux - Mécénat financier du Cercle d'Amis de la Culture Flamande et du Crédit Agricole Nord de France pour le Musée départemental de Flandre - Biennale de Paris du 26 novembre au 5 décembre 2021 et soutien de la communication du musée.

Vu le rapport MECENAT/2021/486

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver la convention de mécénat entre le Département du Nord et le Cercle des Amis de la Culture Flamande au profit du musée départemental de Flandre, dans le cadre de sa participation à la Biennale au Grand Palais Ephémère de Paris qui aura lieu du 26 novembre au 5 décembre 2021, dans les termes du projet joint en annexe 1 du rapport ;
- d'approuver la convention de mécénat entre le Département du Nord et le Crédit Agricole Nord de France au profit du musée départemental de Flandre, dans le cadre de sa participation à la Biennale au Grand Palais Ephémère de Paris qui aura lieu du 26 novembre au 5 décembre 2021, dans les termes du projet joint en annexe 2 du rapport ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les deux conventions de mécénat ainsi que l'ensemble des actes nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 14.

En raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que, par suite des fonctions qu'exerce un membre de sa famille au sein du Crédit Agricole, Monsieur LEPRETRE ne peut ni prendre part au délibéré et au vote ni être compté dans le quorum. Il n'assiste pas à cette partie de la réunion.

52 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 25 pouvoirs.

Madame MARTIN (porteuse du pouvoir de Madame BRIDOUX), présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la séance préalablement au vote sans donner de procuration. Elle est donc comptée absente et il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306495-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 3 décembre 2021

Affiché le 3 décembre 2021

Notifié le 29 novembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Julien GOKEL, Françoise MARTIN, Bertrand RINGOT.

OBJET : Demande de garantie simplifiée de MAISONS ET CITES auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un prêt de 5 075 291 € destiné au financement de la réhabilitation de 114 logements situés sur plusieurs adresses à Pecquencourt. Contrat de Prêt n° 125571

Vu le rapport DFCG/2021/348

Vu l'avis en date du 15 novembre 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat de prêt détaillé ci-dessous ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 5 075 291 € souscrit par MAISONS ET CITES (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°125571 constitué de 4 lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de la réhabilitation de 114 logements situés sur plusieurs adresses à Pecquencourt.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 15.

Pour la présente délibération, 52 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

Les documents annexes sont consultables au Département du Nord

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306600-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 3 décembre 2021

Affiché le 3 décembre 2021

Notifié le 29 novembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Julien GOKEL, Françoise MARTIN, Bertrand RINGOT.

OBJET : Demande de garantie simplifiée de PARTENORD HABITAT auprès de la Banque Postale pour un prêt de 30 000 000 € destiné au financement de constructions neuves. Contrat de Prêt n° LBP-00013150

Vu le rapport DFCG/2021/348

Vu l'avis en date du 15 novembre 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat de prêt détaillé ci-dessous ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 30 000 000 € souscrit par l'Office Public de l'Habitat – PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Banque Postale, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° LBP-00013150 constitué de 1 ligne de prêt. Ce contrat est destiné au financement de constructions neuves.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 15.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que Mesdames ARLABOSSE et SANCHEZ, ainsi que Messieurs SIEGLER et VERFAILLIE sont membres du conseil d'administration de Partenord Habitat.

En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni être comptés dans le quorum ni prendre part au délibéré et à la prise de décision auxquels ils n'assistent pas.

Mesdames DESCAMPS-MARQUILLY et ZOUGGAGH, ainsi que Monsieur CHRISTOPHE avaient donné pouvoir respectivement à Monsieur VERFAILLIE et Mesdames SANCHEZ et ARLABOSSE. Ces derniers ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Messieurs BEAUCHAMP et PICK (membres du conseil d'administration de Partenord Habitat) avaient donné pouvoir respectivement à Madame ZAWIEJA-DENIZON et à Monsieur POIRET. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

48 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 19 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

1.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306550-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 3 décembre 2021

Affiché le 3 décembre 2021

Notifié le 29 novembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Julien GOKEL, Françoise MARTIN, Bertrand RINGOT.

OBJET : Transfert de garanties d'emprunts entre la société SIA HABITAT et la Société Immobilière du Grand Hainaut pour le montant total des capitaux garantis restants dus au 31/12/2021 soit 100 193,61 €.

Vu le rapport DFCG/2021/357

Vu l'avis en date du 15 novembre 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder le transfert des garanties départementales à la Société Immobilière du Grand Hainaut initialement accordées à la SA d'HLM SIA HABITAT pour un montant total des capitaux restants dus au 31/12/2021 de 100 193,61 € concernant les contrats ci-après :

Prêteur	CONTRATS	Date de délibération	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2021	Communes	Quotité	Date de fin de prêt
CDC	470102	20/05/1996	227 104,19 €	72 636,17 €	PROVILLE	19,65%	01/05/2029
CDC	470103	20/05/1996	86 306,92 €	27 557,44 €	PROVILLE	19,65%	01/05/2029

Les emprunts transférés resteront garantis par le Département du Nord dans les conditions précisées dans les tableaux ci-dessus et aux conditions prévues aux contrats initiaux de prêts transférés, pour la durée résiduelle de chacun des emprunts jusqu'au complet remboursement de ceux-ci.

Au cas où l'emprunteur-repreneur, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus, le Département du Nord s'engage à en effectuer le paiement en son lieu et place, sur simple notification de l'organisme financier ayant accordé l'emprunt, par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais pouvoir opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Conseil départemental du Nord s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes correspondant à la délibération.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 15.

52 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

1.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306492-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 3 décembre 2021

Affiché le 3 décembre 2021

Notifié le 29 novembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Julien GOKEL, Françoise MARTIN, Bertrand RINGOT.

OBJET : Vente de parcelle bâtie - Ventes de parcelles non bâties.

Vu le rapport DI/2021/377

Vu l'avis en date du 15 novembre 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

DECIDE à l'unanimité:

Concernant le Chapitre I- Vente de parcelle bâtie

- d'approuver la cession au prix de 120 000 € de l'immeuble départemental sis 29 avenue Léo Lagrange à Trélon au profit de la Communauté de Communes Sud Avesnois qui prendra effet à la date de signature de l'acte de cession ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'acte correspondant et tous actes relatifs à la cession de l'immeuble départemental précité ;
- d'autoriser une prise de possession anticipée de l'immeuble si l'acquéreur en fait la demande ;
- d'autoriser la signature des avant-contrats, actes et documents correspondants, dès lors que la surface vendue après arpentage n'est pas supérieure de plus de 10 % à celle prévue au rapport ;
- d'encaisser la recette sur l'opération 33003OP002 du budget départemental 2021.

Concernant le Chapitre II- Ventes de parcelles non bâties (Annexe II)

- d'annuler la décision prise par la Commission permanente lors de la réunion du 15 février 2021 (rapport DI/2021/20) relative à la cession au profit de Monsieur et Madame CAVRO de la parcelle section ZB n°118 située au lieu-dit « le Petit Crupuly » à Paillencourt pour environ 4 900 m² pour 4 715 € (annexe II/g) ;
- de constater l'appartenance au domaine privé départemental des parcelles qui n'ont jamais été affectées à usage de circulation et du projet, aujourd'hui abandonné, du contournement sud de Bousbecque et déviation de la RD 945, et non repris par la Métropole Européenne de Lille (MEL) (annexe II/b) ;
- de constater l'appartenance au domaine privé départemental des parcelles acquises au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS) et qui n'ont pas été utilisées dans le cadre prévu par leur acquisition (annexe II/c et II/g) ;
- de constater l'appartenance au domaine privé départemental de délaissés de voirie routière qui ne sont plus utilisés pour la circulation de la parcelle AI n° 255 telle que reprise en annexe II/d, s'agissant d'un terrain qui n'a jamais été affecté à l'usage direct du public, ni à une mission de service public ;

- de constater l'appartenance au domaine privé départemental de délaissés de voirie routière qui ne sont plus utilisés pour la circulation suite à des modifications de tracé et ou qui ne constituent pas un accessoire de voirie tel que défini à l'article L 2111-2 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CG3P) comme étant un bien propriété d'une personne publique concourant à l'utilisation d'un bien appartenant au domaine public considéré alors comme un accessoire indissociable (annexe II/e) ;
- de constater le transfert de domaine public départemental au domaine public intercommunal et au domaine public communal de parcelles qui ne sont plus utiles au Département du Nord et affectées aux usages pour lesquelles elle ont été acquises à savoir la cession à la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH) de parcelles au lieu-dit le Vieux Sud, Rue Mirabeau à Louches, de parcelles pour une surface totale de 2 460 m pour un montant de 1 € et la cession d'une parcelle d'une surface de 642 m² située rue Clémenceau à Lambres-Lez-Douai, en nature de parking public issue de l'aménagement de la RD 621 (annexes II/a et II/f) ;
- d'approuver la mise en vente de la parcelle aux conditions reprises en annexes II/b, II/c, II/d, II/e et II/g au profit des acquéreurs mentionnés, de leurs ayants droit ou ascendants ou des sociétés civiles ou anonymes ou commerciales ou des entreprises auxquelles ils appartiennent ou qu'ils choisiront de constituer en vue de l'acquisition, les ventes pouvant également être directement consenties aux anciens propriétaires, en cas d'exercice de leur droit de priorité, aux titulaires d'un droit de préemption et aux collectivités territoriales, dans le cadre d'une déclaration d'utilité publique et d'autoriser l'établissement de servitudes ;
- d'autoriser une prise de possession anticipée des parcelles reprises en annexes II/a, II/b, II/c II/d, II/e, II/f et II/g si les acquéreurs en font la demande et, dans l'hypothèse où la vente est consentie au profit de personnes privées, sous réserve de la souscription d'un contrat d'assurance et d'un justificatif attestant la disponibilité des fonds nécessaires pour l'acquisition ;
- d'autoriser la signature des avant-contrats, actes et documents correspondants, repris en annexe II/a, II/b, II/c II/d, II/e, II/f, II/g dès lors que la surface vendue après arpentage n'est pas supérieure de plus de 10 % à celle prévue au rapport ;
- d'encaisser les recettes sur les opérations 33003OP002 pour les annexes II/a, II/b, II/d, II/e et II/f et sur les opérations 23005OP003 pour les annexes II/c et II/g du budget départemental 2021.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 16.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que :

Madame ZAWIEJA-DENIZON est Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut.

Monsieur RENAUD est Conseiller communautaire de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut.

Madame SANCHEZ est Adjointe au Maire de Lambres-lez-Douai.

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni être comptés dans le quorum ni prendre part au délibéré et au vote auxquels ils n'assistent pas.

Madame ZOUGGAGH et Monsieur BEAUCHAMP avaient donné pouvoir respectivement à Mesdames SANCHEZ et ZAWIEJA-DENIZON. Ces dernières ne pouvant prendre part au délibéré et au vote, il n'est pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Monsieur HIRAUX (Président de la Communauté de Communes Sud-Avesnois) avait donné pouvoir à Madame DEVOS. Il ne peut prendre part au délibéré et au vote même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

49 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 21 pouvoirs.

Vote intervenu à 18 h 18.

Au moment du vote, 49 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 21
 Absents sans procuration : 9
 N'ont pas pris part au vote : 3 (en raison de la prévention des conflits d'intérêts)
 Ont pris part au vote : 70 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstentions : 6 (Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts
 Génération.s)
 Total des suffrages exprimés : 64
 Majorité des suffrages exprimés : 33
 Pour : 64 (Groupe Union Pour le Nord - Groupe Socialiste,
 Républicain et Citoyen - Groupe Communiste et
 Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! - Mesdames
 BAILLEUL et DEROEUX, non inscrites)
 Contre : 0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
 et par délégation,
 Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
 et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

ANNEXE II/a- VENTES DE PARCELLES NON BÂTIES

Commune Références cadastrales Acquéreurs	Opération initiale Prix d'acquisition	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition	Imputation budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>LOURCHES Section AE numéros 508 pour 372 m² (emprise totale) 515 pour 5 m²(emprise totale) 517 pour 2 083 m² (emprise totale) pour une surface totale 2 460 m² (lieu-dit le Vieux sud / Rue Mirabeau)</p> <p>Acquéreurs : Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut Site Minier de WALLERS- AREMBERG Rue Michel Rondet 59135 WALLERS AREMBERG</p>	<p>Parcelles issus de l'ancien chemin de fer d'intérêt local de Denain-Le Catelet, déclassé par décret du 20 novembre 1961 Acte de subrogation du 9 août 2001</p> <p>Prix d'acquisition : Non connu</p>	<p>Parcelles en nature de friche, talus avec végétation sauvage, bois, terre, sises en zone naturelle au Plan Local d'Urbanisme.</p> <p><u>Estimation du Domaine du 10/11/2020 :</u> 1 €cession amiable dans le cadre d'une cession entre collectivités</p> <p><u>Observations :</u> - La Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut acquiert ces parcelles dans le cadre de l'aménagement de la zone d'activité Les Pierres Blanches et échangeur 31 de l'A 21, projet à vocation économique ayant fait l'objet d'une enquête publique (Terrains situés en emplacement réservé n° 7 pour création de voirie). - Une servitude au profit d'ENEDIS (en cours de publication) est établie sur la parcelle AE 517, approuvée par la commission permanente du 3 juin 2019 pour l'enfouissement d'un câble HTAS 240 dans une tranchée d'une longueur de 8 mètres sur une largeur de 3 mètres, soit environ une emprise de 24 m² Une autorisation anticipée pour permettre le commencement des travaux a été accordée le 20 janvier 2021</p>	<p>1 €hors frais Pour 2 460 m²</p>	<p><u>Opération :</u> 33003OP002</p> <p><u>Enveloppe :</u> 23005E18</p>	<p>1 €hors frais Pour 2 460 m²</p>

ANNEXE II/b- VENTES DE PARCELLES NON BÂTIES

Commune Références cadastrales Acquéreurs	Opération initiale Prix d'acquisition	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition	Imputation Budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>BOUSBECQUE Section ZA numéros - 258 pour 3 489m² - 269 pour 3 940m² pour un total de 7 429 m² (lieu-dit Basse Ville)</p> <p><u>Acquéreurs :</u> M. A 59166 BOUSBECQUE</p>	<p>Parcelles anciennement cadastrées A 473 et 4224 acquises par acte du 30 décembre 2003 dans le cadre du projet de déviation de la route départementale 945 Contournement Sud de Bousbecque.</p> <p>Prix d'acquisition : 4 530,18 €</p>	<p>Parcelles en nature de terre sise en zone agricole au Plan Local d'Urbanisme.</p> <p><u>Estimation du Domaine du 19 juillet 2021 :</u> 4 605 €valeur occupée (0,62 €/ m²) et 13 372 €valeur libre (1,80 €/ m²)</p> <p><u>Observations :</u> - L'acquéreur est l'ancien propriétaire. Le prix proposé correspond au prix d'acquisition indemnités comprises, soit 0,76 €/m². - Les terrains sont vendus libres d'occupation : la convention d'occupation à titre précaire et révocable a été résiliée par courrier du 14 avril 2021. Cette résiliation est accompagnée d'un délai d'un an à compter de la réception du courrier soit le 16 avril 2022 pour la récolte des plantations en cours.</p>	<p>5 665 € hors frais pour 7 429 m²</p>	<p>Opération : 33003OP002</p> <p><u>Enveloppe :</u> 33003E18</p>	<p>5 665 € hors frais pour 7 429 m²</p>

ANNEXE II/c- VENTES DE PARCELLES NON BÂTIES

Commune Références cadastrales Acquéreurs	Opération initiale Prix d'acquisition	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition	Imputation Budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>PAILLENCOURT Section A numéro 339 1 000 m² (lieu-dit « Enclos du château »)</p> <p><u>Acquéreurs :</u> Monsieur B et Madame C 59296 AVESNES-LE-SEC</p>	<p>Parcelle acquise par acte du 18 juin 2008 dans le cadre des Espaces Naturels Sensibles.</p> <p>Prix d'acquisition : 21 000 €</p>	<p>Parcelle en nature de terrain de loisirs (bois/taillis) avec chalet située en Zone NC (naturelle) au Plan Local d'Urbanisme.</p> <p><u>Estimation du Domaine</u> au 9 juin 2021 : 8 800 € pour 1 000 m² soit environ 8,80 €/m² avec marge de 15 %</p> <p><u>Observations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les acquéreurs ont souhaité acquérir ce bien en continuité avec l'acquisition de la parcelle voisine cadastrée A 838 appartenant aux consorts Cucuzza. - Le bien est vendu en l'état. Un devis pour un diagnostic amiante a été réalisé auprès de la société APAVE le 20 07 2021 par la Direction des Bâtiments au regard de la présence d'un chalet de loisirs sur la parcelle. Le présent diagnostic a été pris en charge par les services du Département. Conformément aux obligations du vendeur, il sera communiqué à l'acquéreur lors de la rédaction de l'acte administratif correspondant. - le bien est soumis à une servitude de captages d'alimentation en eau potable reprise au CU d'information du 23 février 2021. 	<p>7 500 € hors frais pour 1 000 m²</p>	<p><u>Opération :</u> 23005OP003</p> <p><u>Enveloppe :</u> 23005E18</p>	<p>7 500 € hors frais pour 1 000 m²</p>

ANNEXE II/d - VENTES DE PARCELLES NON BÂTI

Commune Références cadastrales Acquéreurs	Opération initiale Prix d'acquisition	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition	Imputation budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>GRAND-FORT-PHILIPPE Parcelle AI 255p d'une contenance totale de 406 m² d'une surface d'environ 95 m² (Avenue du Calvaire)</p> <p><u>Acquéreurs :</u> Madame D et Monsieur E 59820 GRAVELINES</p>	<p>Parcelle originelle cadastrée AI 92 transférée par l'Etat au Département du Nord par acte du 22 décembre 2017 dans le cadre du transfert de gestion du Port de Gravelines. Une 1^{ère} partie de la parcelle AI 92 nouvellement cadastrée AI 255 d'une surface de 79 m² a été vendue aux consorts F par acte des 18 février et 24 juin 2020. La présente parcelle cadastrée AI 255p est vendue aux mêmes consorts F</p> <p>Transfert à titre gratuit</p>	<p>Terrain constructible non viabilisé en zone urbaine mixte UH1 au Plan communautaire d'Urbanisme.</p> <p><u>Estimation du Domaine du 4 février 2021 :</u> concernant un ensemble de parcelles pour un montant de 15 €/m²</p> <p><u>Observations :</u> - Les acquéreurs ont déjà acheté une partie de la parcelle originelle AI 92 (AI 254) pour réaliser un projet commercial. - Les acquéreurs acquièrent dans un second temps cette partie de parcelle AI 255 pour réaliser une extension de leur restaurant « au Mets de Mémé » suite aux préconisations du SDIS en matière de sécurité. - Terrain cédé libre d'occupation après relocalisation du stockage de bateaux de l'association GGVL - Autorisation de travaux par anticipation le 3 août 2021 par le Département pour permettre la création d'une issue de secours du restaurant.</p>	<p>1 425 €hors frais pour environ 95 m²</p>	<p><u>Opération :</u> 33003OP002</p> <p><u>Enveloppe :</u> 33003E18</p>	<p>1 425 €hors frais pour environ 95 m²</p>

ANNEXE II/e - VENTES DE PARCELLES NON BÂTIES

Commune Références cadastrales Acquéreurs	Opération initiale Prix d'acquisition	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition	Imputation budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>MAUBEUGE Abord non cadastré de la RD 902 pour environ 102 m² (boulevard de l'Europe) Section J n° à créer (numéro réservé : 325)</p> <p>Acquéreur : Société PROMOCIL (Groupe Sambre Avesnois Immobilier) 6 rue de la Croix 59602 MAUBEUGE Cedex</p>	<p>Parcelle acquise dans le cadre de l'aménagement de la RD 936A, devenue RD 902</p> <p>Prix d'acquisition : Non connu</p>	<p>Parcelle en nature de pied de talus végétalisé, libre d'occupation, située en zone urbaine (zone UR, liée à des enjeux de renouvellement urbain) au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal</p> <p><u>Estimation domaniale du 17 mars 2021 :</u> 300 €hors frais pour 102 m²</p> <p><u>Observations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Cette partie ne constitue pas un accessoire de voirie défini à l'article L 2111-2 du CG3P comme étant « les biens des personnes publiques » ... « qui, concourant à l'utilisation d'un bien appartenant au domaine public, en constituent un accessoire indissociable ». Ce haut de talus ne constitue pas un accessoire ayant un lien fonctionnel avec la RD 902 : elle peut donc être cédée - L'acquisition par la société PROMOCIL s'inscrit dans le cadre d'un projet immobilier de construction de 79 logements porté par la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre (site brico-dépôt) 	<p>300 €hors frais</p>	<p>Opération : 33003OP002</p> <p>Enveloppe : 3303E18</p>	<p>300 €hors frais</p>

ANNEXE II/f- VENTES DE PARCELLES NON BÂTIES

Commune Références cadastrales Acquéreurs	Opération initiale Prix d'acquisition	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition	Imputation Budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>LAMBRES-LEZ-DOUAI Terrain en nature de parking public d'une surface de 642 m² (rue Clémenceau)</p> <p>Acquéreur : Commune de Lambres-lez-Douai 1 rue Jules FERRY 59552 LAMBRES-LEZ-DOUAI</p>	<p>Parcelle issue de l'aménagement de la RD 621.</p> <p>Prix d'acquisition : Non connu</p>	<p>Parcelle en nature de parking publique en zone Np (secteur naturel de protection des paysages) au Plan Local d'Urbanisme.</p> <p><u>Estimation du Domaine du 5 février 2021 :</u> 1 €</p> <p><u>Observations :</u> - Le Département vend le terrain en l'état libre de toute occupation à la Commune : ce terrain est transféré dans le domaine public communal affecté à un parking public. La Commune entretient la parcelle depuis de nombreuses années. Elle a demandé le transfert dans son domaine public.</p> <p>- la friterie « La Lambresienne » est présente sur le site depuis de nombreuses années à l'initiative de la Commune.</p> <p>- la surface cédée est conforme au découpage parcellaire établi par document d'arpentage dont le coût est pris en charge par la Commune de Lambres-lez-Douai.</p>	<p>1 €hors frais pour 642 m²</p>	<p><u>Opération :</u> 33003OP002</p> <p><u>Enveloppe :</u> 33003E18</p>	<p>1 €hors frais pour 642 m²</p>

ANNEXE II/g - VENTES DE PARCELLES NON BÂTIES

Commune Références cadastrales Acquéreurs	Opération initiale Prix d'acquisition	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition	Imputation budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>PAILLENCOURT Section ZB n° 118p pour environ 3 478 m²</p> <p>Acquéreurs : M. et/ou Mme G 59295 PAILLENCOURT</p>	<p>Parcelle de plus grande contenance sise en zone Espaces Naturels Sensibles, acquise, par acte du 26 avril 2011, au prix de 66 000 € pour 92 893 m².</p>	<p>Parcelle en nature d'herbe longeant le chemin du Halage.</p> <p><u>Estimation du Domaine :</u> 3 335 € (prenant en compte une marge de 15 %)</p> <p><u>Observations :</u> La surface initiale a été revue en accord avec le futur acquéreur. Dossier passé lors de la Délibération de février 2021 : DI/2021/20</p> <p>Le projet de clôture devra obtenir l'accord du Département.</p>	<p>3 335 € hors frais pour environ 3 478 m²</p>	<p><u>Opération :</u> 23005OP003</p> <p><u>Enveloppe :</u> 23005E18</p>	<p>3 335 € hors frais pour environ 3 478 m²</p>

1.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306601-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 3 décembre 2021

Affiché le 3 décembre 2021

Notifié le 29 novembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Julien GOKEL, Françoise MARTIN, Bertrand RINGOT.

OBJET : Acquisitions routières et ou indemnisation des occupants - Autres acquisitions.

Vu le rapport DI/2021/377

Vu l'avis en date du 15 novembre 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

DECIDE à l'unanimité:

Concernant le Chapitre III- Acquisitions routières et ou indemnisation des occupants et Autre Acquisition (Annexe III)

- d'approuver l'acquisition à l'amiable des parcelles bâties ou non bâties aux conditions reprises en annexes III/a et III/b, au profit du Département du Nord par les vendeurs mentionnés, leurs ayants droit ou ascendants ou les sociétés civiles, anonymes ou commerciales ou les entreprises auxquelles ils appartiennent ou qu'ils choisiront de constituer en vue des ventes, et d'autoriser l'établissement de servitudes ;
- d'autoriser l'indemnisation des propriétaires et des occupants et le versement de toute autre indemnité légale tels que précisés dans le tableau annexé au rapport (annexes III/a, III/b, III/c) ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les avant-contrats, actes et documents correspondants aux acquisitions annexées III/a, III/b, III/c ainsi que tous les documents et pièces qui seront la suite et la conséquence desdits actes dès lors que la surface acquise ou après arpentage n'est pas supérieure de plus de 10 % à celle prévue au rapport ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les opérations 21001OP014 et 21003OP011 du budget départemental 2021.

Concernant le Chapitre IV- Autres acquisitions à savoir acquisition d'une parcelle à Armentières en vue de la réalisation d'un parking pour le collège DESROUSSEAUX (Annexe IV/a) et acquisition foncière dans le cadre des ENN à Vieux-Condé (Annexe IV/b)

- d'approuver l'acquisition à l'amiable d'une partie extraite de la parcelle BL n° 239p pour environ 1 128 m² aux conditions reprises en annexe IV/a, consentie par la Métropole Européenne de Lille, au profit du Département du Nord, au prix de 65 €/m², soit un montant total 73 320 € HT ;
- d'annuler la décision prise par la Commission permanente lors de la réunion du 4 juillet 2016 (rapport DENV/2016/249) relative à l'échange de parcelles sans soulte de la parcelle cadastrée BE 68 d'une superficie de 7 656 m², propriété du Département du Nord, contre la parcelle cadastrée à Vieux-Condé section BD n° 321, d'une superficie de 15 610 m², propriété de la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole (CAVM) ;
- d'approuver l'acquisition à l'amiable de la parcelle non bâtie à Vieux-Condé cadastrée section BD n° 321 d'une superficie de 15 610 m², propriété de la CAVM au montant de 1 € hors frais ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les avant-contrats, actes et documents correspondants à l'acquisition ainsi que tous les documents et pièces qui seront la suite et la conséquence desdits actes dès lors que la surface acquise ou après arpentage n'est pas supérieure de plus de 10 % à celle prévue au rapport ;

- d'imputer la dépense correspondante sur l'opération 16005OP010 (annexe IV/a) et sur l'opération 23005OP003 (annexe IV/b) du budget départemental 2021.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 16.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que :

Messieurs CAUCHE et LEPRETRE sont Vice-Présidents de la Métropole Européenne de Lille.

Mesdames BECUE, COEVOET et MASSE, ainsi que Messieurs CADART, CATHELAIN, MANIER et PLOUY sont Conseillers métropolitains de la Métropole Européenne de Lille.

Madame CHOAIN, ainsi que Messieurs BERNARD et VERFAILLIE sont Vice-Présidents de la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole.

Madame GREAUME est Conseillère communautaire de la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole.

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni être comptés dans le quorum ni prendre part au délibéré et au vote auxquels ils n'assistent pas.

Mesdames DENYS et DESCAMPS-MARQUILLY avaient donné pouvoir respectivement à Madame CHOAIN et Monsieur VERFAILLIE. Ces derniers ne pouvant prendre part au délibéré et au vote, il n'est pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Madame ZOUGGAGH et Monsieur PICK (Conseillers métropolitains de la Métropole Européenne de Lille), ainsi que Monsieur DEGALLAIX (Président de la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole) avaient donné pouvoir respectivement à Madame SANCHEZ, Messieurs POIRET et BELLEVAL. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et au vote même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Monsieur VICOT (Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille) avait donné pouvoir à Monsieur MANIER (Conseiller métropolitain de la Métropole Européenne de Lille).

Madame TONNERRE-DESMET (Conseillère métropolitaine de la Métropole Européenne de Lille) avait donné pouvoir à Monsieur CAUCHE (Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille).

Monsieur DARMANIN (Conseiller métropolitain de la Métropole Européenne de Lille) avait donné pouvoir à Madame BECUE (elle-même Conseillère métropolitaine de la Métropole Européenne de Lille).

Ni les procurants, ni les porteurs de pouvoir ne peuvent prendre part au délibéré et au vote. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

39 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 16 pouvoirs.

Vote intervenu à 18 h 18.

Au moment du vote, 39 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 16

Absents sans procuration : 14

N'ont pas pris part au vote : 13 (en raison de la prévention des conflits d'intérêts)

Ont pris part au vote : 55 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstentions :	6 (Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s)
Total des suffrages exprimés :	49
Majorité des suffrages exprimés :	25
Pour :	49 (Groupe Union Pour le Nord - Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen - Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! - Mesdames BAILLEUL et DEROEUX, ainsi que Monsieur RENAUD, non inscrits)
Contre :	0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

ANNEXE III/a- ACQUISITION ROUTIERE ET/OU INDEMNISATIONS DES OCCUPANTS

Commune Références cadastrales Vendeurs	Opération	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition (hors frais)	Imputation budgétaire	Décision de la Commission permanente
PETITE FORET Section AC n° 746 pour 683 m ² Section AC n° 554 pour 251 m ² Soit un total de 934 m ² <u>Propriétaire :</u>	Doublement de la RD 70 sur le territoire des Communes de Raismes et de Petite-Forêt Projet déclaré d'utilité publique le 7 novembre 2019 Cantons de Saint- Amand-Les-Eaux et Aulnoy-Lez- Valenciennes RD 70	Parcelles non bâties, en nature de voirie et d'espace vert, en zone UE au Plan Local d'Urbanisme <u>Estimation du Domaine :</u> 1 € symbolique à titre de transfert de charge <u>Observations :</u> Ces parcelles entourent le giratoire de la rue Evariste Galois et jouxte des parcelles commerciales. En outre la Commune de Petite Foret s'engage à prendre en charge l'entretien des différents espaces verts créés dans le cadre de l'opération. Il apparaît fondé d'acquiescer ces parcelles au même prix que celui accordé pour les parcelles adjacentes soit 30€/le m ²	Indemnité principale 30 €/le m ² soit 28 020 € Indemnité de remploi 5 131,50 € Soit un total de 33 151,50 € hors frais Frais estimés à 12 €	<u>Opération :</u> 21001OP014 <u>Enveloppe :</u> 21001E11	Indemnité principale 30 €/le m ² soit 28 020 € Indemnité de remploi 5 131,50 € Soit un total de 33 151,50 € hors frais Frais estimés à 12 €

ANNEXE III/b- ACQUISITION ROUTIERE ET/OU INDEMNISATIONS DES OCCUPANTS

Commune Références cadastrales Vendeurs	Opération	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition (hors frais)	Imputation budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>RAISMES Section AV n° 830 pour 1 834 m² Section AV n° 834 pour 80 m² Soit un total de 1 914 m²</p> <p>Propriétaire : Commune de Raismes Grand' Place 59590 RAISMES</p>	<p>Doublement de la RD 70 sur le territoire des Communes de Raismes et de Petite-Forêt</p> <p>Projet déclaré d'utilité publique le 7 novembre 2019</p> <p>Cantons de Saint-Amand- Les-Eaux et Aulnoy-Lez- Valenciennes</p> <p align="center">RD 70</p>	<p>Parcelles non bâties, en nature d'espace vert, en zone UA et UE au Plan Local d'Urbanisme</p> <p><u>Estimation du Domaine :</u> 1 €symbolique à titre de transfert de charge</p> <p><u>Observations :</u> La Direction Générale des Finances Publiques a, dans un premier temps, proposé d'acquérir ces parcelles au prix de 1 €en assimilant cette cession à un transfert de charges.</p> <p>Sollicité à nouveau elle a consenti à ce que les parcelles situées en zone UE et 1AUe à RAISMES soient acquises au prix de 36 €/m².</p> <p>Il apparaît, dans ces conditions, fondé d'acquérir la parcelle AV 834 au même prix que celui accordé pour les parcelles adjacentes, soit 36 €/m².</p>	<p>Indemnité principale : 1 €pour la parcelle AV n° 830 36 €le m² pour la parcelle AV n° 834</p> <p>Indemnité de remploi 720 €</p> <p>Soit un total de 3 601 €hors frais</p> <p>Frais estimés à 12 €</p>	<p><u>Opération :</u> 21001OP014</p> <p><u>Enveloppe:</u> 21001E11</p>	<p>Indemnité principale : 1 €pour la parcelle AV n° 830 36 €le m² pour la parcelle AV n° 834</p> <p>Indemnité de remploi 720 €</p> <p>Soit un total de 3 601 €hors frais</p> <p>Frais estimés à 12 €</p>

ANNEXE III/c- ACQUISITION ROUTIERE ET/OU INDEMNISATIONS DES OCCUPANTS

Commune Références cadastrales Occupant	Opération	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition (hors frais)	Imputation budgétaire	Décision de la Commission permanente
BRUAY-SUR-L'ESCAUT Section AB n° 429 pour 1 558 m ² Section AB n° 431 pour 1 396 m ² Section AB n° 434 pour 2 223 m ² Section AB n° 437 pour 4 248 m ² Section AB n° 440 pour 3 339 m ² Soit un total de 12 764 m ²	Contournement nord de l'agglomération de Valenciennes sur le territoire des communes de Beuvrages, Bruay-sur-l'Escaut, Raismes, Saint-Saulve et Valenciennes Projet déclaré d'utilité publique le 1 ^{er} juillet 2013 Le Département est devenu propriétaire des terrains nécessaires au projet routier par ordonnance d'expropriation du 22 septembre 2017	Parcelles non bâties, occupées, à usage agricole de pâture, soumises au Plan d'Occupation des Sols faisant office de Plan Local d'Urbanisme de la commune. <u>Dossier d'éviction rendu par la FDSEA le 27 avril 2021 :</u> Indemnité d'éviction : 18 681,39 € Indemnité pour rupture d'unité d'exploitation : 2 436,31 € Indemnité pour bail à long terme : 3 362,65 € Soit un total de 24 480,35 € <u>Observations :</u> Ces pâtures sont conduites en Agriculture Biologique. Il n'existe cependant pas de barème permettant d'indemniser les exploitants de cultures biologiques. L'exploitant a donc missionné la FDSEA afin qu'elle estime la juste éviction due.	Indemnité d'éviction 18 681,39 € Indemnité pour rupture d'unité d'exploitation 2 436,31 € Indemnité pour bail à long terme 3 362,65 € Soit un total de 24 480,35 €	<u>Opération :</u> 21001OP011 <u>Enveloppe :</u> 21001E11	Indemnité d'éviction 18 681,39 € Indemnité pour rupture d'unité d'exploitation 2 436,31 € Indemnité pour bail à long terme 3 362,65 € Soit un total de 24 480,35 €

ANNEXE IV/a- AUTRE ACQUISITION

Commune Références cadastrales Vendeurs	Opération	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition (hors frais)	Imputation budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>ARMENTIERES Section BL n° 239p pour environ 1 128 m² (document d'arpentage en cours)</p> <p>Propriétaire : MEL 2, boulevard des Cités Unies CS 70043 59040 Lille Cedex</p>	<p>Collège Desrousseaux Acquisition de parcelle attenante au nouveau collège permettant la réalisation du parking et la régularisation de la non-conformité administrative du Permis de Construire.</p> <p>Le collège a été reconstruit et mis en service à la rentrée scolaire de septembre 2015. L'opération a été lancée avec une volonté de mutualisation d'un parking de 40 places avec la salle de sports communale.</p> <p>L'implantation de ce parking n'a pas pu être finalisée, et les travaux correspondant avaient été retirés du marché.</p> <p>Le certificat de conformité du Permis de Construire n'avait pas alors pu être délivré par la Ville du fait de l'absence de ce parking figurant dans la demande.</p>	<p>Parcelle non bâtie bétonnée sise en zone UB au PLU (zone urbaine mixte de densité élevée et à dominante d'habitat).</p> <p><u>Estimation du Domaine :</u> 65 €/m² soit un montant total d'environ 73 320 €HT</p> <p><u>Observations :</u> Par un courrier du 25 mars 2021, les services métropolitains ont proposé un prix de 65 €/m² soit un montant total d'environ 73 320 €HT, conformément à l'estimation de la Direction de l'Immobilier de l'Etat. La MEL a délibéré en ce sens le 17 juillet 2021.</p> <p>Un document d'arpentage sera réalisé aux frais du Département.</p> <p>Un permis de construire modificatif pourra être déposé par le Département pour permettre la délivrance du certificat de conformité de l'opération du collège.</p> <p>A l'issue de l'instruction de ce permis modificatif, une programmation des travaux de réalisation de ce parking pourra être demandée.</p> <p>Cet aménagement pourra être traité avec l'accord cadre de MOE.</p>	<p>65 €/m² soit un montant total de 73 320 €HT</p>	<p><u>Opération :</u> 16005OP010 <u>Enveloppe :</u> 16005E06</p>	<p>65 €/m² soit un montant total de 73 320 €HT</p>

ANNEXE IV/b- ACQUISITION VOIE VERTE (ESPACE NATUREL DU NORD) ET/OU INDEMNISATIONS DES OCCUPANTS

Commune Références cadastrales Vendeurs	Opération	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition (hors frais)	Imputation budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>VIEUX CONDE Section BD n° 321 pour 15 610 m²</p> <p>Propriétaire : Communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole 2 place de l'Hôpital général CS 60227 Valenciennes 59494 VALENCIENNES</p>	<p>Voie verte des Gueules Noires reliant Vieux Condé à Bruay-sur- l'Escaut</p> <p>Canton de Marly Arrondissement de Valenciennes</p> <p>Acquisitions foncières ENN - VOIE VERTE</p>	<p>Parcelle non bâtie, de forme irrégulière aménagée en chemin de promenade avec abords végétalisés. Classement en zone UE au Plan d'occupation des sols faisant office de Plan Local d'Urbanisme, le PLU de Vieux Condé ayant été annulé.</p> <p><u>Estimation du Domaine :</u> 23 000 €</p> <p><u>Observations :</u> Cette parcelle devait initialement faire l'objet d'un échange avec la CAVM dans le cadre du projet départemental de valorisation et de déploiement des voies vertes. Le Département avait délibéré en ce sens le 4 juillet 2016</p> <p>La parcelle départementale objet de l'échange étant concernée par une occupation en cours de régularisation, il a été proposé d'acquérir la parcelle appartenant à la CAVM à l'euro symbolique afin de permettre la réalisation de la voie verte des Gueules Noires.</p> <p>La présente délibération va modifier celle du 4 juillet 2016 en ce qu'elle concernait l'opération objet des présentes. La CAVM délibèrera de manière concordante.</p>	<p>Indemnité 1 €</p> <p>Soit un total de 1 € hors frais</p> <p>Frais estimés à 12 €</p>	<p><u>Opération :</u> 23005OP003</p> <p><u>Enveloppe :</u> 23005E10</p>	<p>Indemnité 1 €</p> <p>Soit un total de 1 € hors frais</p> <p>Frais estimés à 12 €</p>

1.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306602-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 3 décembre 2021

Affiché le 3 décembre 2021

Notifié le 29 novembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Julien GOKEL, Françoise MARTIN, Bertrand RINGOT.

OBJET : Mises à disposition à titre gratuit.

Vu le rapport DI/2021/377

Vu l'avis en date du 15 novembre 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

DECIDE à l'unanimité:

Concernant le Chapitre V- Convention de mise à disposition à titre gratuit (Annexe V)

- d'approuver la mise à disposition, à titre gratuit, par le Département du Nord, au sein du bâtiment sis 13 place du Commandant Richez au Cateau-Cambrésis, au bénéfice de partenaire et association intervenant dans son champ de compétence tels que présentés en annexe V, à savoir au bénéfice du Centre d'Information des Droits des Femmes et de la Famille - CIDFF (annexe V/a) et de WIMOOV (annexe V/b) ;
- d'approuver la mise à disposition, à titre gratuit, par le Département du Nord, du dernier des locaux de l'ex-subdivision, propriété départementale sise à Caudry, 228 rue de Saint Quentin, au bénéfice de l'Etablissement Public départemental pour Soutenir, Accompagner, Eduquer (EPDSAE), dans le cadre de la création de la Maison des Parents du Cambrésis (annexe V/c) ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toute convention de mise à disposition à titre gratuit, avenants et tous les actes relatifs aux mises à disposition à titre gratuit tels que présentés en annexes V/a, V/b et V/c.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 16.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que Mesdames BOISSEAUX, CLERC et EVRARD sont membres du conseil d'administration de l'Etablissement Public Départemental pour Soutenir, Accompagner, Eduquer (EPDSAE).

En raison de cette fonction, elles ne peuvent ni être comptées dans le quorum ni prendre part au délibéré et au vote auxquels elles n'assistent pas.

Madame LETARD avait donné pouvoir à Madame CLERC. Cette dernière ne pouvant prendre part au délibéré et au vote, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Madame SANDRA (membre du conseil d'administration de l'EPDSAE) avait donné pouvoir à Madame VANPEENE. Elle ne peut prendre part au délibéré et au vote même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

49 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 22 pouvoirs.

Vote intervenu à 18 h 18.

Au moment du vote, 49 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 22

Absents sans procuration : 8

N'ont pas pris part au vote : 3 (en raison de la prévention des conflits d'intérêts)

Ont pris part au vote : 71 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstentions :	6 (Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s)
Total des suffrages exprimés :	65
Majorité des suffrages exprimés :	33
Pour :	65 (Groupe Union Pour le Nord - Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen - Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! - Mesdames BAILLEUL et DEROEUX, ainsi que Monsieur RENAUD, non inscrits)
Contre :	0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

ANNEXE V/a- MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT AU BENEFICE DU CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)

Commune Bénéficiaire	Objet	Nature de la mise à disposition Conditions et observations	Proposition	Imputation budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>Immeuble sis 13 place du Commandant RICHEZ à Le Cateau-cambrésis (59 360) Mise à disposition d'un bureau d'une superficie de 20,16 m²</p> <p>Propriétaire : Le Département du Nord</p> <p>Bénéficiaire : CIDFF de Cambrai Siège social : Maison des associations, 16 rue du 8 mai à cambrai (59 400)</p> <p>Représenté par Madame la Directrice du CIDFF de Nord territoires – Lille Métropole Hainaut Sambre-Avesnois Cambrésis dont le siège social est situé 198 rue de Lille à Roubaix (59 100)</p> <p>Association loi 1901</p>	<p>La mise à disposition a pour objet la tenue de permanences juridiques animées par une juriste salariée</p> <p>Les permanences d'information juridique sur les droits des femmes et des familles a vocation à favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelles des femmes, de faire évoluer leur place dans la société et de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que de lutter contre les violences et préjugés sexistes.</p>	<p><u>Planning d'occupation :</u> Chaque 2^{ème} mardi matin du mois de 9h à 12h, à compter du 14 septembre 2021.</p> <p><u>Conditions financières :</u> La mise à disposition est consentie à titre gratuit, sans loyer ni charges locatives, le nettoyage est assuré par le Département</p> <p align="center"><u>Durée</u> Une année, renouvelable tacitement d'année en année, sans pouvoir excéder une durée totale d'occupation de 12 ans.</p>	<p>Mise à disposition du Centre d'information des droits des femmes et de la famille (CIDFF) à titre gratuit</p>	<p>néant</p>	<p>Mise à disposition du Centre d'information des droits des femmes et de la Famille (CIDFF) à titre gratuit</p>

ANNEXE V/b- MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION WIMOOV

Commune Bénéficiaire	Objet	Nature de la mise à disposition Conditions et observations	Proposition	Imputation budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>Immeuble sis 13 place du Commandant RICHEZ à Le Cateau-Cambrésis (59 360)</p> <p>Mise à disposition d'un bureau d'une superficie d'environ 20 m²</p> <p><u>Propriétaire :</u> Le Département du Nord</p> <p><u>Bénéficiaire :</u> L'Association WIMOOV Siège social : 41 rue du Chemin Vert à Paris (75011)</p> <p>Représentée par son Président</p> <p>Association loi 1901</p>	<p>La mise à disposition a pour objet la tenue de permanences à destination d'un public fragile</p> <p>Les permanences ont vocation de répondre aux problèmes de mobilité dans la perspective d'une réinsertion sociale et professionnelle</p>	<p><u>Planning d'occupation :</u> Chaque mercredi de 9h à 17h. A compter du 22 septembre 2021</p> <p><u>Conditions financières :</u> La mise à disposition est consentie à titre gratuit, sans loyer ni charges locatives, le nettoyage est assuré par le Département</p> <p><u>Durée :</u> Une année renouvelable tacitement d'année en année, après bilan, sans pouvoir excéder une durée totale d'occupation de 12 ans.</p>	<p>Mise à disposition de l'Association WIMOOV à titre gratuit</p>	<p>Sans incidence</p>	<p>Mise à disposition de l'Association WIMOOV à titre gratuit</p>

ANNEXE V/c- MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT AU BENEFICE DE L'EPDSAE

Commune Bénéficiaire	Objet	Nature de la mise à disposition Conditions et observations	Proposition	Imputation budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>228 rue de Saint-Quentin à Caudry Mise à disposition d'un immeuble d'une superficie d'environ 396 m²</p> <p><u>Propriétaire :</u> Le Département du Nord</p> <p><u>Bénéficiaire :</u> L'EPDSAE Siège social : 1 Rue Lalo, 59130 Lambersart</p> <p>Représentée par sa Présidente</p>	<p>La mise à disposition a pour objet de créer sur le territoire une Maison des Parents.</p> <p>Ouvert au publics et professionnels du territoire.</p>	<p><u>Conditions financières :</u> La mise à disposition est consentie à titre gratuit, l'EPDSAE prenant en charge les frais de fonctionnement, d'entretien du bâtiment et travaux d'aménagement</p> <p><u>Durée :</u> Une année renouvelable tacitement d'année en année, après bilan.</p>	<p>Mise à disposition de l'EPDSAE à titre gratuit</p>	<p>Sans incidence</p>	<p>Mise à disposition de l'EPDSAE à titre gratuit</p>

1.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306494-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 3 décembre 2021

Affiché le 3 décembre 2021

Notifié le 29 novembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Julien GOKEL, Françoise MARTIN, Bertrand RINGOT.

OBJET : Cessions de parcelles affectées aux Espaces Naturels du Nord à Moustier-en-Fagne à des propriétaires privés exploitants.

Vu le rapport DI/2021/389

Vu l'avis en date du 15 novembre 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

DECIDE à l'unanimité:

- de constater l'appartenance au domaine privé départemental des parcelles acquises pour les Espaces Naturels Sensibles et qui n'ont pas été utilisées dans le cadre prévu par leur acquisition, reprises en annexes I/a et I/b ;
- d'approuver la mise en vente des parcelles aux conditions reprises en annexe I/a et b au profit des acquéreurs mentionnés, de leurs ayants droit ou ascendants ou des sociétés civiles ou anonymes ou commerciales ou des entreprises auxquelles ils appartiennent ou qu'ils choisiront de constituer en vue de l'acquisition, les ventes pouvant également être directement consenties aux anciens propriétaires, en cas d'exercice de leur droit de priorité, aux titulaires d'un droit de préemption et aux collectivités territoriales, dans le cadre d'une déclaration d'utilité publique et d'autoriser l'établissement de servitudes ;
- d'autoriser une prise de possession anticipée des parcelles si les acquéreurs en font la demande et, dans l'hypothèse où la vente est consentie au profit de personnes privées, sous réserve de la souscription d'un contrat d'assurance et d'un justificatif attestant la disponibilité des fonds nécessaires pour l'acquisition ;
- d'autoriser la signature des avant-contrats, actes et documents correspondants, dès lors que la surface vendue après arpentage n'est pas supérieure de plus de 10 % à celle prévue au rapport ;
- d'encaisser les recettes sur l'opération 23005OP003 du budget départemental 2021.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 16.

52 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

Commune Références cadastrales Acquéreurs	Opération initiale Prix d'acquisition	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition	Imputation Budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>MOUSTIER-EN-FAGNE Parcelles : <u>A 220</u> (45 344 m²), <u>A 222 p</u> (emprise de 16 728 m² pour contenance parcellaire totale de 21 030 m²), <u>A 251</u> (142m²), <u>A 253</u> (8 411 m²), <u>A 255p</u> (emprise de 70 229 m² pour une contenance parcellaire totale de 70 680 m²), <u>A 257</u> (2 375 m²), <u>B 89</u> (47 868 m²) et <u>B 90</u> (51 514 m²) pour une surface totale de 242 611 m²</p> <p>(rue du Pont Dusque / Lieu-dit les Gillettes)</p> <p>Acquéreurs : Madame H et Monsieur I 59740 WILLIES</p>	<p>Parcelles acquises auprès de la SAFER dans le cadre d'un ensemble foncier par acte du 28 décembre 2010 au prix global de 841 924,58 € dans le cadre de la politique départementale de préservation des Espaces Naturels Sensibles à Moustier-en-Fagne</p> <p>Parcelles achetées libres d'occupation, comprenant un corps de ferme, un bâtiment d'habitation et une hutte de chasse, bénéficiant de quotas laitier ;</p> <p>Prise en charge des frais de portage par la SAFER.</p>	<p>Parcelles en nature de prairies situées au cœur de l'Espace Naturel Sensible des Gillettes en zone UA (zone urbaine centrale) avec accès à la voirie et aux réseaux au plan local d'urbanisme</p> <p>Estimation du Domaine du 23 mars 2021 : 95 745,60 € valeur occupée pour la surface d'environ 239 364 m² vendue à Madame TACHEVIN soit 0,40 €/m²</p> <p>Observations : Le Département vend les parcelles « valeur occupée » à l'occupant qui dispose d'un bail environnemental du 27 janvier 2013.</p> <p>Les acquéreurs ont accepté le principe de la prise des servitudes physiques inscrites dans l'acte du 28 août 2010. Ces servitudes seront reprises dans l'acte notarié qui entérinera la vente. Le notaire choisi par l'acquéreur est l'Etude DEGUSEE BROUWEZ à SOLRE-LE-CHATEAU.</p>	<p>97 044,40 € hors frais pour environ 242 611 m²</p>	<p>Opération : 23005OP003</p> <p><u>Enveloppe :</u> 23005E18</p>	<p>97 044,40 € hors frais pour environ 242 611 m²</p>

Commune Références cadastrales Acquéreurs	Opération initiale Prix d'acquisition	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition	Imputation budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>MOUSTIER-EN-FAGNE Parcelles : <u>A 126</u> (39 340 m²), <u>A 222 p</u> (emprise de 3 956 m² pour contenance parcellaire totale de 21 030 m²), <u>A 127</u> (46 049 m²), <u>A 128</u> (44 977 m²), <u>A 255p</u> (emprise de 451 m² pour une contenance parcellaire totale de 70 680 m²), <u>A 129</u> (40 857 m²), <u>A 130</u> (51 171 m²), <u>A 131</u> (37 923 m²), <u>A 132</u> (55 869 m²), <u>A 144</u> (4 377 m²), <u>A 207</u> (42 469 m²), <u>A 208</u> (41 240 m²), <u>A 209</u> (44 092 m²), <u>A 143</u> (485 m²), <u>A 224</u> (5 965 m²), <u>A 272</u> (28 871 m²), <u>A 274</u> (30 297 m²) et <u>A 267</u> (434 m²) pour une surface totale de 518 823 m²</p> <p>(rue du Pont Dusque / Lieu-dit les Gillettes)</p> <p>Acquéreurs : Monsieur K et Madame L MOUSTIER-EN-FAGNE</p>	<p>Parcelles acquises auprès de la SAFER dans le cadre d'un ensemble foncier par acte du 28 décembre 2010 au prix global de 841 924,58 € dans le cadre de la politique départementale de préservation des Espaces Naturels Sensibles à Moustier-en-Fagne</p> <p>Parcelles achetées libres d'occupation, comprenant un corps de ferme, un bâtiment d'habitation et une hutte de chasse, bénéficiant de quotas laitier ;</p> <p>Prise en charge des frais de portage par la SAFER.</p>	<p>Parcelles en nature de prairies situées au cœur de l'Espacer Naturel Sensible des Gillettes en zone UA (zone urbaine centrale) avec accès à la voirie et aux réseaux au plan local d'urbanisme</p> <p>Estimation du Domaine du 23 mars 2021 :</p> <p>208 598,80 € valeur occupée pour la surface d'environ 521 497 m² vendue à Madame M soit 0,40 €/m²</p> <p>Observations :</p> <p>Le Département vend les parcelles « valeur occupée » à l'occupant qui dispose d'un bail environnemental du 27 février 2013 (avec avenant du 3 juin 2014).</p> <p>Les acquéreurs ont accepté le principe de la prise des servitudes physiques inscrites dans l'acte du 28 août 2010. Ces servitudes seront reprises dans l'acte notarié qui entérinera la vente. Le notaire choisi par l'acquéreur est Maître COURDENT de l'étude de Maîtres Ignace BLONDE et Bernard COURDENT à HAZEBROUCK.</p>	<p>207 529,20 € hors frais pour environ 518 823 m²</p>	<p><u>Opération :</u> 23005OP003</p> <p><u>Enveloppe :</u> 23005E18</p>	<p>207 529,20 € hors frais pour environ 518 823 m²</p>

1.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306493-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 3 décembre 2021

Affiché le 3 décembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Julien GOKEL, Bertrand RINGOT.

OBJET : Mise à disposition de parcelles ou d'équipements départementaux au profit d'apiculteurs.

Vu le rapport DI/2021/378

Vu l'avis en date du 15 novembre 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver la mise à disposition, à titre gratuit, de parcelles ou d'équipements départementaux au profit d'apiculteurs regroupés ou non en rucher communautaire adhérent ou non à un syndicat apicole pour l'installation de ruches d'abeilles dans les territoires en contrepartie de l'intérêt général de cette installation pour une durée d'un an renouvelable tacitement sauf résiliation pour des motifs d'ordre public ou contractuel ;
- d'approuver la convention de mise à disposition type entre le Département du Nord, les associations et les apiculteurs concernés, dans les termes du projet joint en annexe du rapport ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toute convention d'occupation précaire et révocable d'installation et de suivi de ruchers entre le Département du Nord, les associations et les apiculteurs concernés, rédigée sur le modèle de la convention de mise à disposition type précitée et tous actes relatifs à la mise à disposition.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 18.

52 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame MARTIN (porteuse du pouvoir de Madame BRIDOUX).

Madame BAILLEUL, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement à la prise de décision sans donner de procuration. Elle est donc comptée absente sans procuration pour cette prise de décision.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

1.6

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306527-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 3 décembre 2021

Affiché le 3 décembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Julien GOKEL, Françoise MARTIN, Bertrand RINGOT.

OBJET : Convention de participation financière pour les prestations de maintenance P3 chauffage pour

Vu le rapport DB/2021/402

Vu l'avis en date du 15 novembre 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser la convention de participation financière entre le Département du Nord et l'Etablissement Public Départemental de Soins, d'Adaptation et d'Education (EPDSAE) relative aux prestations de maintenance P3 (gros entretien et renouvellement des matériels) chauffage au sein des EPDSAE pour un montant total estimé à 545 231,83 € TTC ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention de participation financière entre le Département du Nord et l'EPDSAE, dans les termes du projet joint en annexe du rapport.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 16.

Mesdames BOISSEAUX, CLERC et EVRARD sont membres du conseil d'administration de l'Etablissement Public Départemental pour Soutenir, Accompagner, Eduquer (EPDSAE).

En raison de cette fonction, elles ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptées dans le quorum. Elles n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame LETARD avait donné pouvoir à Madame CLERC. Cette dernière ne pouvant prendre part au délibéré et au vote, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Madame SANDRA (membre du conseil d'administration de l'EPDSAE) avait donné pouvoir à Madame VANPEENE. Elle ne peut prendre part au délibéré et au vote même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

49 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 22 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

2.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306479-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 6 décembre 2021

Affiché le 6 décembre 2021

Notifié le 26 novembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Julien GOKEL, Bertrand RINGOT.

OBJET : Subvention globale FSE 2014-2020 : programmation des opérations à maîtrise d'ouvrage départementale

Vu le rapport DFCG/2021/425

Vu l'avis en date du 15 novembre 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver les deux projets d'opération internes déposés joints en annexe du rapport dans le cadre des appels à projets du Fonds Social Européen (FSE) 2021 pour un montant FSE mobilisé de 1 015 199,74 € ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions attributives de FSE des opérations figurant sur la liste ci-annexée ;
 - d'imputer les recettes sur l'opération 31004OP002.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 18.

52 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 25 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

Appel à projets FSE 2021 - Opérations à maîtrise d'ouvrage départementale

Numero dossier	Service gestionnaire	Libellé PO	Libellé Organisme	Libellé opération FSE	nombre participants	Dépenses		Ressources				date début d'exécution	date fin d'exécution
						Montant total des dépenses	Montant FSE	Montant de la subvention départementale	Montant total des autres aides	Montant autofinancement			
202101380	Conseil départemental du Nord	PON FSE	Département du Nord	Dispositif visant à développer une démarche exemplaire d'achats socialement responsables	0	191 588,85 €	114 953,31 €	- €	- €	76 635,54 €		01/01/2021	31/12/2021
202101226	Conseil départemental du Nord	PON FSE	Département du Nord	Plateformes de l'Emploi et de l'insertion Professionnelle	0	1 500 410,72 €	900 246,43 €		- €	600 164,29 €		01/01/2021	31/12/2021
					0	1 691 999,57 €	1 015 199,74 €	- €	- €	676 799,83 €			

2.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306478-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 24 novembre 2021

Affiché le 24 novembre 2021

Notifié le 24 novembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOIX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Julien GOKEL, Bertrand RINGOT.

OBJET : Subventions et participations financières dans le cadre du logement

Vu le rapport DIPLE/2021/428

Vu l'avis en date du 15 novembre 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 245 000 € pour 2021 pour le soutien au projet Parcours Logement Autonome Jeunes à l'association d'Aides aux Mères et Familles à Domicile (AMFD), selon les modalités reprises en annexe 1 jointe au rapport ;
- d'attribuer des subventions de fonctionnement d'un montant total de 233 256 € pour 2021 aux 6 opérateurs concernés, selon le tableau repris en annexe 2 ci-jointe ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'ensemble des conventions et conventions-type entre le Département du Nord et les différents organismes et associations, dans les termes des projets joints au rapport (annexes 1 et 3) en référence à l'ensemble de ces différents sujets ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention annuelle « chargé.e de mission sortie de crise, prévention des expulsions locatives », entre le Département du Nord et l'Etat, dans les termes du projet joint au rapport (annexe 4).

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 21.

Monsieur LEPRETRE est membre du conseil d'administration et de l'assemblée générale de la Mission locale de Lille « Réussir ». En raison de cette fonction, il ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être compté dans le quorum. Il n'assiste pas à cette partie de la réunion.

Messieurs HOUSSIN et LEDOUX (Membres du conseil d'administration et de l'assemblée générale de l'Association Mission Emploi Lys-Tourcoing) avaient donné pouvoir respectivement à Mesdames FAUCHILLE et SEELS. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

51 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

LOGEMENT DES JEUNES 2021

Associations	siège social	Action	Montant financé en 2020	Montant sollicité en 2021	Montant proposé en 2021
GRAAL	121 rue de Douai 59 000 LILLE o.desrousseaux@graal-logement.fr	Sécuriser et accompagner les jeunes Roubaisiens dans leur parcours logement un logement rêve ou réalité quand on a moins de 25 ans	25 000 € 35 700 €	53 000 €	45 000 €
MAJT	17 rue de Thumesnil 59 000 LILLE olivier.devos@majt-jille.org	dernière étape du parcours logement des jeunes	25 000 €	50 000 €	25 000 €
Mission Emploi Lys-Tourcoing	200 rue de Roubaix BP 50357 59 336 TOURCOING CEDEX clansiaux@mitourcoing.fr	accompagner et maintenir les jeunes de la Mission Locale Lys Tourcoing dans leur 1er logement	35 765 €	35 765 €	35 765 €
PRIM'TOIT	3 rue du Pont Neuf BP 63 59 302 VALENCIENNES CEDEX cferrai@primtoit.org	CLLAJ de l'avesnois	23 800 €	23 800 €	23 800 €
PRIM'TOIT	3 rue du Pont Neuf BP 63 59 302 VALENCIENNES CEDEX cferrai@primtoit.org	CLLAJ du Cambrésis	23 800 €	23 800 €	23 800 €
PRIM'TOIT	3 rue du Pont Neuf BP 63 59 302 VALENCIENNES CEDEX cferrai@primtoit.org	CLLAJ du Douaisis	24 321 €	24 321 €	24 321 €
PRIM'TOIT	3 rue du Pont Neuf BP 63 59 302 VALENCIENNES CEDEX cferrai@primtoit.org	CLLAJ du Valenciennois	23 800 €	23 800 €	23 800 €
Résidence Plus	17-18 Place de Verdun 59 700 VILLENEUVE D'ASCQ resplus@free.fr	accompagnement autonomie logement pour les jeunes	12 330 €	12 844 €	12 330 €
Mission Locale de Lille	5 Boulevard du Maréchal Vaillant 59 000 LILLE mi.lille@reussir.asso.fr	CLLAJ	19 440 €	19 440 €	19 440 €

2.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306477-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 24 novembre 2021

Affiché le 24 novembre 2021

Notifié le 24 novembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Julien GOKEL, Bertrand RINGOT.

OBJET : Projets dans le cadre de la protection de l'enfance pour un public en vulnérabilité multiple : signature de 2 conventions partenariales avec l'Etat et création d'un dispositif d'accueil d'urgence

Vu le rapport DEFJ/2021/412

Vu l'avis en date du 15 novembre 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre l'Etat et le Département du Nord, relative à la relocalisation de mineurs non accompagnés présents sur le territoire grec, dans les termes du projet joint en annexe 1 du rapport ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de financement entre le Département Nord et la Caisse d'Assurance Maladie de Lille-Douai relative à l'accompagnement des mineurs et des familles pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance dans le cadre du fonds de lutte contre les addictions liées aux substances psychoactives, dans les termes du projet joint en annexe 2 du rapport ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout avenant et/ou convention ultérieurs relatifs aux prises en charge dans le cadre de la convention de partenariat, quant à la relocalisation de mineurs non accompagnés sur le territoire grec ;
- d'approuver la mise en œuvre du projet de création d'un service d'accueil spécifique d'urgence de 12 places en Belgique dédié aux jeunes présentant une double vulnérabilité, porté par l'association sans but lucratif (ASBL) « Itérale » et les modalités de financement afférentes ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention qui sera établie entre l'ASBL « Itérale » et le Département du Nord.
- d'inscrire les recettes et dépenses correspondantes au budget départemental.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 21.

52 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 25 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

2.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306476-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 6 décembre 2021

Affiché le 6 décembre 2021

Notifié le 29 novembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Julien GOKEL, Bertrand RINGOT.

OBJET : Attribution d'aides financières de fonctionnement et d'investissement dans le domaine de la protection de l'enfance, de la famille et de l'autonomie des jeunes.

Vu le rapport DEFJ/2021/365

Vu l'avis en date du 15 novembre 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer 20 aides financières de fonctionnement aux associations et collectivités locales pour un montant total de 202 483 € en 2021, telles que présentées dans le rapport et reprises dans le tableau ci-joint en annexe 1 ;
- d'attribuer une subvention d'investissement à l'association « LARC ensemble » pour un montant de 27 435 € pour 2021, telle que présentée dans le rapport et reprise dans le tableau ci-joint en annexe 1 bis ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les 20 conventions de fonctionnement et d'investissement entre le Département du Nord et les différents opérateurs, dans les termes des projets joints en annexes 2, 3, 4 et 5 du rapport.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 21.

Monsieur LEPRETRE est Maire de La Madeleine et Monsieur PLOUY est Conseiller municipal d'Armentières. En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

50 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 25 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

DEFJ/2021/365 - Annexe 1 : CP du 22 novembre 2021

Attribution d'aides financières de fonctionnement et d'investissement dans le cadre de la Prévention et de la Protection de l'Enfance, de la Protection Maternelle et Infantile et de la Prévention et de l'Autonomie des Jeunes - FONCTIONNEMENT

Objet de l'aide financière	Montant attribué en 2020	Montant attribué en 2021	Montant attribué en 2022	Montant financé sur la durée	Durée de financement	Montant de l'aide financière présentée dans le rapport
Attribution d'aides financières dans le cadre d'actions de prévention relevant de la protection de l'enfance						
Association Enfance et Familles d'Adoption (EFA)	1 500 €	1 500 €		1 500 €	1 an	1 500 €
Attribution d'aides financières dans le cadre de la prévention et l'autonomie des jeunes (annexe 2)						
ARCADIS	0 €	126 000 €		126 000 €	1 an	126 000 €
Attribution d'aides financières dans le cadre du Plan Pauvreté (Annexe 3)						
MARAUDES - LA SAUVEGARDE DU NORD	47 157 €	18 141 €		18 141 €	1 an	18 141 €
Attribution d'aides financières dans le cadre d'actions relevant de la Protection Maternelle et Infantile (Annexe 4)						
17 LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS/PARENTS (LAEP)	56 842 €	56 842 €		56 842 €	1 an	56 842 €
TOTAL	105 499 €	202 483 €	0 €	202 483 €		202 483 €

DEFJ/2021/365 - Annexe 1 bis : CP du 22 novembre 2021

Attribution d'aides financières de fonctionnement et d'investissement dans le cadre de la Prévention et de la Protection de l'Enfance, de la Protection Maternelle et Infantile et de la Prévention et de l'Autonomie des Jeunes - INVESTISSEMENT

Objet de la SUBVENTION	Montant attribué en 2020	Montant attribué en 2021	Montant attribué en 2022	Montant attribué en 2023	Montant financé sur la durée	Durée de financement	Montant de subvention présenté dans le rapport
Attribution de subventions d'investissement aux communes, aux établissements publics, aux associations ou personnes morales de droit privé pour la création, l'aménagement et l'équipement de structures sanitaires et modes de garde de la petite enfance (Annexe 4)							
ASSOCIATION L'ARC ENSEMBLE		27 435 €			27 435 €	1 an	27 435 €
TOTAL des projets accueil petite enfance	0 €	27 435 €	0 €	0 €	27 435 €		27 435 €

2.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306474-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 6 décembre 2021

Affiché le 6 décembre 2021

Notifié le 25 novembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Julien GOKEL, Bertrand RINGOT.

OBJET : Acompte relatif à la contribution 2022 du Département au financement de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du Nord

Vu le rapport DGASOL/2021/406

Vu l'avis en date du 15 novembre 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du Nord, dans le cadre du soutien à l'amélioration de son fonctionnement, un acompte de 2 189 170 € relatif à la contribution financière 2022 ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention financière 2022 entre le Département du Nord et le Groupement d'Intérêt Public (GIP)-MDPH du Nord, dans les termes du projet joint au rapport ;
 - d'imputer les crédits nécessaires à ces dépenses au budget départemental de l'exercice 2022, sous réserve de son vote.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 22.

52 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 25 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

2.6

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306473-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 6 décembre 2021

Affiché le 6 décembre 2021

Notifié le 23 novembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Julien GOKEL, Bertrand RINGOT.

OBJET : Soutien du secteur de l'aide à domicile relatif à la seconde période d'état d'urgence covid 19 et la convention titre IV de la CNSA

Vu le rapport DA/2021/419

Vu l'avis en date du 15 novembre 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer une dotation aux Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) d'un montant global de 593 494 € en Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), relative à la compensation des pertes d'activité, conformément à l'annexe 2 ci-jointe ;
- d'attribuer une dotation aux SAAD d'un montant global de 227 772 € en Prestation de Compensation du Handicap (PCH), relative à la compensation des pertes d'activité, conformément à l'annexe 2 ci-jointe ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre le Département du Nord et les SAAD concernés, repris en annexe 2 ci-jointe, relative à la compensation financière de la perte d'activité dans le cadre de la pandémie de covid 19, dans les termes du projet joint en annexe 1 du rapport ;
- d'attribuer une subvention à deux Service Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD) pour un montant total de 29 363 €, conformément à l'annexe 3 ci-jointe - chapitre 1 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre le Département du Nord et les SPASAD concernés, repris en annexe 3 ci-jointe, relative à l'accompagnement au développement des SPASAD, dans les termes du projet joint en annexe 4 du rapport ;
- d'attribuer une subvention à trois SPASAD pour un montant total de 31 213 €, conformément à l'annexe 3 ci-jointe - chapitre 2 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre le Département du Nord et les SPASAD concernés, repris en annexe 3 du rapport, relative à la modernisation des métiers et systèmes d'information des SPASAD, dans les termes du projet joint en annexe 5 du rapport ;
- d'attribuer une subvention à un Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ) pour un montant total de 20 000 €, conformément à l'annexe 3 ci-jointe - chapitre 3 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre le Département du Nord et le GEIQ concerné, repris en annexe 3 du rapport, relative au soutien au GEIQ pour l'insertion et la qualification dans l'aide à domicile, dans les termes du projet joint en annexe 6 du rapport ;
- d'attribuer une subvention à deux SAAD pour un montant total de 3 556,04 €, conformément à l'annexe 3 ci-jointe - chapitre 4 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre le Département du Nord et les SAAD concernés, repris en annexe 3 du rapport, relative à la démarche qualité des SAAD, dans les termes du projet joint en annexe 7 du rapport ;
- d'attribuer un complément de dotation de 24 589 € pour l'Aide à Domicile en Activités Regroupées (ADAR) Sambre-Avesnois.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 22.

2.6

52 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 25 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

ANNEXE 2 – Modalité de calcul et montant des dotations individuelles relatives à la compensation de la perte d'activité des SAAD dans le cadre de l'épidémie de la covid-19

Modalité de calcul

Il est considéré que, pour chaque usager déclaré, le SAAD a subi une perte d'activité de 7 jours. De manière volontariste, le Département compense cette perte à hauteur du coût moyen du plan d'aide hebdomadaire du SAAD en 2019 sur la base du taux horaire de prise en charge départemental de 22 euros.

La compensation est calculée ainsi :

Montant de la dotation de compensation = nombre d'usagers déclarés par le SAAD x coût moyen d'un plan d'aide hebdomadaire du SAAD en 2019.

Montant des dotations

SAAD	VILLE	Montant Compensation perte d'activité	Dont activité APA	Dont activité PCH
A2MICILE REGION NORD	MARCQ-EN-BAROEUL	1 690 €	1 305 €	386 €
AAD DU CANTON DE STEENVOORDE	STEENVOORDE	1 562 €	1 381 €	181 €
ACTION DOMICILE - ESCAUDAIN	ESCAUDAIN	930 €	863 €	67 €
ADAR FLANDRE MARITIME	DUNKERQUE	70 098 €	55 025 €	15 073 €
ADAR FLANDRE METROPOLE	VILLENEUVE-D'ASCQ	13 383 €	10 724 €	2 659 €
ADAR SAMBRE AVESNOIS	FOURMIES	11 913 €	9 060 €	2 854 €
ADEF	SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE	1 772 €	1 490 €	282 €
ADENIOR - BAILLEUL	BAILLEUL	1 620 €	1 077 €	543 €
ADENIOR LILLE	LILLE	966 €	372 €	594 €
ADMR NORD	ESTAIRES	116 568 €	106 056 €	10 512 €
ADPH	HAZEBROUCK	4 894 €	1 584 €	3 310 €
AD SERVICES AUX SENIORS NORD	ROUBAIX	1 049 €	470 €	579 €
AD VITAM	TOURCOING	359 €	171 €	188 €
A E D	QUESNOY-SUR-DEULE	5 203 €	4 098 €	1 105 €
AGCC SERVICES	VILLENEUVE-D'ASCQ	11 605 €	2 662 €	8 944 €
AGE D'OR SERVICES VILLENEUVE	VILLENEUVE-D'ASCQ	19 €	19 €	0 €
AGIRATOU	WATTRELOS	694 €	462 €	231 €
AIDALAVIE	LALLAING	723 €	234 €	489 €
AIDE AU DOMICILE	VALENCIENNES	36 €	36 €	0 €
AIDE AU QUOTIDIEN	MAUBEUGE	47 617 €	37 197 €	10 420 €
AIRE DOMICILE	DOUAI	90 €	82 €	8 €
AJ DOMICILE	LA MADELEINE	327 €	312 €	16 €
AMAPA	CAMBRAI	4 671 €	4 314 €	357 €
AMF - AD	MAUBEUGE	5 061 €	4 336 €	725 €
ANASOPEM	ATTICHES	14 630 €	13 030 €	1 599 €
ANICHE - SAD	ANICHE	598 €	598 €	0 €
APAD 59	DUNKERQUE	1 840 €	1 584 €	255 €
APA SERVICES DES WEPPEES	FROMELLES	1 035 €	607 €	428 €
APF - SAAD	VILLENEUVE-D'ASCQ	1 763 €	0 €	1 763 €
APMG	SOMAIN	175 €	171 €	4 €
ARIL' SERVICE	CAMBRAI	4 366 €	4 048 €	318 €
ARMENTIERES - SAD	ARMENTIERES	1 528 €	1 430 €	97 €
ARTOIS SENIOR	BOIS-GRENIER	280 €	191 €	89 €

ASAD	LA CHAPELLE-D'ARMENTIERES	2 554 €	2 134 €	420 €
ASAH'DOM	HAUBOURDIN	2 564 €	2 135 €	429 €
ASECEF	BOUCHAIN	7 724 €	6 257 €	1 466 €
ASPHA SERVICES	DOUAI	563 €	498 €	65 €
ASSAD	LILLE	91 089 €	48 072 €	43 017 €
ASTERIA SERVICES	SOMAIN	4 046 €	3 626 €	420 €
A TOUT SENIOR TOUT HONNEUR	LOMME	751 €	649 €	102 €
AUXI VITAE	TOURCOING	148 €	148 €	0 €
AUXILIADOM	LILLE	77 €	43 €	33 €
AUX P'TITS SOINS	MOUVAUX	1 420 €	409 €	1 011 €
AVAD	VALENCIENNES	48 112 €	42 268 €	5 845 €
AZAE LILLE NORD	CROIX	1 229 €	994 €	235 €
BAILLEUL - SAD	BAILLEUL	448 €	358 €	90 €
BG SENIORS SERVICES	VALENCIENNES	152 €	117 €	35 €
BIEN A LA MAISON	BOULOGNE BILLANCOURT	629 €	267 €	362 €
BIEN ETRE	HAZEBROUCK	3 009 €	2 809 €	200 €
CAMBRAI - SAM	CAMBRAI	14 304 €	13 846 €	458 €
CARA	RAISMES	1 306 €	1 302 €	4 €
CAUDRY - SAM	CAUDRY	704 €	678 €	26 €
CHRISENIOR	ARMENTIERES	610 €	426 €	184 €
CIG - SAD	AULNOY-LEZ- VALENCIENNES	3 786 €	3 736 €	50 €
CNOUS59	LESQUIN	350 €	317 €	33 €
COMITE BAILLEULOIS	BAILLEUL	546 €	468 €	78 €
CONFIDOM	DEULEMONT	4 905 €	94 €	4 811 €
COULEUR OPALE SERVICES	DUNKERQUE	112 €	102 €	10 €
CROIX ROUGE FRANCAISE	FOURNES-EN-WEPPES	5 419 €	5 156 €	263 €
DAILLON SERVICES	CROIX	2 952 €	1 406 €	1 546 €
DE LA WARNELLE	CLARY	949 €	949 €	0 €
DOMICIL +	MOUVAUX	289 €	150 €	139 €
DOMICILE SERVICES DUNKERQUOIS	DUNKERQUE	18 662 €	16 174 €	2 488 €
DOMSOIN	LIGNY-EN-CAMBRESIS	1 403 €	1 058 €	346 €
DOMUSVI DOMICILE	SURESNES	2 462 €	365 €	2 097 €
DOUAI'DE SERVICES	DOUAI	71 €	64 €	7 €
ENSEMBLE AUTREMENT	ROUBAIX	2 363 €	23 €	2 340 €
EOS	CAPINGHEM	1 944 €	1 148 €	796 €
ESCAUDAIN - SAM	ESCAUDAIN	1 377 €	1 199 €	178 €
ESPRIT DE FAMILLE	GOEULZIN	185 €	150 €	35 €
ESPRIT SENIORS SERVICES	ROUBAIX	426 €	205 €	221 €
FAMILY DOM	CARVIN	63 €	47 €	16 €
FLORALYS SERVICES	DOUAI	13 141 €	11 260 €	1 881 €
FREE DOM CAMBRAI	CAMBRAI	66 €	19 €	47 €
GIHP	LILLE	4 831 €	64 €	4 767 €
GRAINES DE MEMOIRES	SALOME	17 €	17 €	0 €
HAINAUT LABEL VIE	VALENCIENNES	1 970 €	1 744 €	226 €
HAUBOURDIN - SAM	HAUBOURDIN	3 305 €	2 916 €	389 €
HOUPLINES -SAM	HOUPLINES	3 600 €	3 600 €	0 €
INEA	WATTIGNIES	1 311 €	1 196 €	116 €
I.S.R.A.A.	WASQUEHAL	1 227 €	0 €	1 227 €
LA VIE TRANQUILLE	HORDAIN	3 139 €	2 225 €	914 €
LE CATEAU-CAMBRESIS - SAM	LE CATEAU- CAMBRESIS	824 €	824 €	0 €
LIBRADOME	CAMBRAI	6 545 €	5 828 €	717 €
LOOS - SAM	LOOS	12 997 €	12 860 €	137 €
LTR MOUVAUX	MOUVAUX	1 397 €	1 188 €	209 €

L'UCIE SERVICES	VALENCIENNES	1 849 €	1 083 €	766 €
MANDATAIRE DE GARDE	LEWARDE	2 087 €	2 028 €	59 €
MARCQ-EN-BAROEUL - SAM	MARCQ-EN-BAROEUL	14 583 €	12 234 €	2 349 €
MENAGE PLUS	LILLE	1 334 €	829 €	505 €
MPB COMPAGNIE	TETEGHEM	435 €	435 €	0 €
MUNDUS	LILLE	69 €	33 €	35 €
NR SERVICES	CAMBRAI	928 €	928 €	0 €
O2 VALENCIENNES	ANZIN	68 €	57 €	11 €
O2 VILLENEUVE-D'ASCQ	VILLENEUVE-D'ASCQ	1 824 €	1 230 €	594 €
OPTIMHOME SERVICES 59	ROUBAIX	33 135 €	777 €	32 358 €
PAPP4	LOMME	1 648 €	1 376 €	273 €
PARAMED	TOURCOING	7 335 €	5 149 €	2 186 €
PARTAGE ET VIE	SIN-LE-NOBLE	40 163 €	26 723 €	13 440 €
PLB SERVICES	LYS-LEZ-LANNOY	828 €	828 €	0 €
PONCHE DOMICILE SERVICES	TOURCOING	1 605 €	908 €	697 €
PRESTI LIFE	CYSOING	38 €	38 €	0 €
PRO DOMICILE	LILLE	3 803 €	1 904 €	1 899 €
PROXIDOM SERVICES	VENELLES	692 €	467 €	225 €
PROXIM	DOUAI	2 361 €	2 180 €	181 €
PROXI'VIE	NEUVILLE-EN-FERRAIN	9 984 €	7 679 €	2 304 €
QUALITYDOM	LA MADELEINE	9 934 €	1 483 €	8 451 €
QUIEVRECHAIN - SAM	QUIEVRECHAIN	2 504 €	2 504 €	0 €
RES HEM	HEM	116 €	96 €	21 €
RESTER CHEZ SOI	LILLE	2 347 €	1 954 €	392 €
ROUBAIX - SAM	ROUBAIX	7 954 €	7 396 €	558 €
SABED	ANICHE	486 €	410 €	76 €
SAD DU CH DE LE QUESNOY	LE QUESNOY	3 969 €	3 969 €	0 €
S A D P AUTONIUM	LANNOY	6 480 €	4 312 €	2 168 €
SAGE-S	ROUBAIX	616 €	408 €	207 €
SANTES - SAM	SANTES	5 631 €	5 631 €	0 €
SCEI AIDE MENAGERE	SAINT-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI	2 173 €	2 140 €	33 €
SILVER HOME SERVICES	SAINGHIN-EN-WEPPES	1 692 €	574 €	1 118 €
SIN-LE-NOBLE - SAM	SIN-LE-NOBLE	7 434 €	7 434 €	0 €
SOINS SANTE	TEMPLEUVE	266 €	258 €	7 €
SOLUTIA	LILLE	11 456 €	5 642 €	5 814 €
SOUS MON TOIT	DOUAI	763 €	565 €	199 €
SOUS MON TOIT CAPINGHEM	CAPINGHEM	2 796 €	1 946 €	850 €
SPSB	GRANDE-SYNTHE	272 €	233 €	39 €
THOLES	SECLIN	1 877 €	897 €	980 €
TOURCOING - SAD	TOURCOING	2 140 €	2 028 €	111 €
TOUTADOMIS	BONDUES	445 €	279 €	167 €
VIEUX-CONDE - SAD	VIEUX-CONDE	1 335 €	1 244 €	91 €
VILLENEUVE-D'ASCQ - SAM	VILLENEUVE-D'ASCQ	1 382 €	1 356 €	26 €
VITALLIANCE	BOULOGNE-BILLANCOURT	4 320 €	397 €	3 923 €
WASQUEHAL - SAP	WASQUEHAL	1 698 €	1 698 €	0 €
WATTRELOS - SAM	WATTRELOS	3 267 €	3 172 €	95 €
TOTAL		821 266 €	593 494 €	227 772 €

1- La consolidation des activités

- SPASAD ADAR SAMBRE AVESNOIS à Fourmies : 18 872 €
- SPASAD DU HAINAUT à Saint Amand les Eaux : 10 491 €

2- La modernisation des métiers et systèmes d'information

- SPASAD ADAR SAMBRE AVESNOIS à Fourmies : 11 251 €
- SPASAD BIEN ETRE à Hazebrouck : 10 218 €
- SPASAD DU HAINAUT à Saint Amand les Eaux : 9 744 €

3- Le déploiement territorial du Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ) de l'aide à domicile

GEIQ A DOMICILE Hauts de France : 20 000 €

4- L'appui à la démarche qualité vers la labellisation Cap Handéo

- ENSEMBLE AUTREMENT à Roubaix : 1 740,88 €
- PROXIMUM SERVICES AVESNOIS à Maubeuge : 1 815,16 €

2.7

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306472-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 6 décembre 2021

Affiché le 6 décembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Julien GOKEL, Bertrand RINGOT.

OBJET : Subventions aux partenaires intervenant en faveur des personnes en perte d'autonomie et de

leurs aidants.

Vu le rapport DA/2021/422

Vu l'avis en date du 15 novembre 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer une subvention de financement aux 12 structures reprises dans le tableau ci-joint en annexe 1 et présentées en annexe 1bis du rapport, pour un montant total de 208 750 € dans le cadre de l'exercice budgétaire 2021 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer une convention entre le Département du Nord et chacune des structures concernées, relative aux modalités du soutien financier aux structures intervenant en faveur des personnes en perte d'autonomie âgées et/ou en situation de handicap, de leurs aidants et aux partenaires coordonnant un réseau de soutien en faveur de ce public, dans les termes du projet joint en annexe 2 du rapport ;
- d'attribuer une subvention de financement d'un montant de 100 000 € à Eurasanté pour son projet d'expérimentation de recyclothèque des aides techniques, dans le cadre de l'exercice budgétaire 2021 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer une convention entre le Département du Nord et Eurasanté, relative au soutien financier aux partenaires ayant développé un projet de prévention de la perte d'autonomie, dans les termes du projet joint en annexe 3 du rapport ;
- d'attribuer une subvention de financement aux plateformes d'accompagnement et de répit à destination des aidants de personnes âgées présentées et reprises dans le tableau ci-joint en annexe 4, pour un montant total de 320 000 € et une subvention complémentaire pour un montant total de 160 000 € dans le cadre de l'exercice budgétaire 2021 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer une convention entre le Département du Nord et chacune des plateformes d'aide et de répit pour les aidants de personnes âgées, relative à la mise en œuvre et au financement de la plateforme, dans les termes du projet joint en annexe 5 du rapport ;
- d'attribuer une subvention de financement aux plateformes d'accompagnement et de répit à destination des aidants de personnes en situation de handicap présentées et reprises dans le tableau ci-joint en annexe 6, pour un montant total de 203 880 € dans le cadre de l'exercice budgétaire 2021 et de 246 840 € dans le cadre de l'exercice budgétaire 2022 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer une convention entre le Département du Nord et chacune des plateformes d'accompagnement et de répit à destination des aidants de Personnes en situation de handicap, dans les termes du projet joint en annexe 7 du rapport ;
- d'attribuer une subvention aux 39 communes précisées dans l'annexe 8 ci-jointe, qui se sont engagées dans la mise en œuvre d'actions développées dans le cadre de l'action « Culture aux fenêtres », pour un montant total de 84 000 € dans le cadre de l'exercice budgétaire 2021 ;
- d'attribuer une subvention aux 35 communes engagées dans l'action « Atout'âges » selon le tableau ci-joint en annexe 9, pour un montant total de 65 500 € sur l'exercice budgétaire 2021 ;
- d'autoriser Monsieur le Président du Département à signer une convention entre le Département du Nord et chacune des communes engagées dans les actions « Culture aux fenêtres » et « Atout'âges », relative au soutien financier aux communes ayant développé un projet de lutte contre l'isolement social des personnes âgées de 60 ans et plus, dans les termes du projet joint en annexe 12 du rapport ;

- d'attribuer une subvention de financement à l'Union Régionale Interfédérale des Œuvres et organismes Privés Sanitaires et Sociaux (URIOPSS) engagée dans l'action intergénérationnelles Atout'âges, pour un montant total de 10 921 €, au titre de l'exercice budgétaire 2021 ;
- d'attribuer une subvention aux 24 structures agréées Service Civique qui se sont engagées dans la mise en œuvre d'actions intergénérationnelles, pour un montant total de 29 450 €, selon le tableau présenté dans l'annexe 10 ci-jointe, au titre de l'exercice budgétaire 2021 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer une convention entre le Département du Nord et l'URIOPSS et avec chacune des structures engagées dans l'action « Soutien aux services civiques », relative au soutien financier aux partenaires ayant développé un projet intergénérationnel de lutte contre l'isolement social des personnes âgées de 60 ans et plus, dans les termes du projet joint en annexe 11 du rapport ;
- d'attribuer une subvention de financement aux Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) précisés dans le tableau ci-joint (annexe 13), pour un montant total de 280 000 € au titre de l'exercice budgétaire 2021 ;
- d'autoriser Monsieur le Président du Département à signer une convention entre le Département du Nord et les EHPAD, relative à l'attribution d'une subvention de fonctionnement pour l'unité de vie pour personnes handicapées des EHPAD, dans les termes du projet joint en annexe 14 du rapport ;

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 22.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que :

Madame BECUE, Messieurs CADART et CAUCHE sont respectivement Maires de Tourcoing, Seclin et Croix.

Mesdames ARLABOSSE et DECODTS sont adjointes au Maire de Dunkerque.

Mesdames CHAMPAULT et CIETERS, ainsi que Monsieur LEBLANC sont respectivement Adjointes aux Maires de Mouvaux, Phalempin et Maubeuge.

Monsieur CAILLIET est Conseiller municipal délégué de Watrelos.

Madame SEELS, ainsi que Monsieur BARTHOLOMEUS sont respectivement Conseillers municipaux de Faches-Thumesnil et Dunkerque.

Madame EVRARD est Adjointe au Maire de La Gorgue et membre du conseil d'administration de la Maison de retraite Résidence de Beupré – Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de La Gorge.

Madame VAN CAUWENBERGE est Adjointe au Maire d'Hautmont et membre du Conseil de surveillance du Centre hospitalier d'Hautmont.

Monsieur CAREMELLE est Conseiller municipal délégué de Gouzeaucourt et membre de l'Assemblée générale de l'association EuraSanté.

Madame FAHEM exerce des fonctions professionnelles au sein de la Mairie de Watrelos.

Madame DEVOS est membre des conseils d'administration de la Résidence Les Vertes Années – EHPAD de Wignehies et de l'EHPAD du Chemin Vert de Trélon.

Monsieur BELLEVAL est membre du conseil d'administration de la Maison de retraite Résidence de Beupré – Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de La Gorge.

Monsieur LEPRETRE est membre du Collège 2 du conseil d'administration et de l'assemblée générale de la Mission locale de Lille « Réussir » (MLL REUSSIR).

Madame CLERC et Monsieur PLOUY sont membres du conseil de surveillance du Centre hospitalier respectivement du Cateau-Cambrésis et d'Armentières.

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Mesdames LETARD, ROUSSELLE et TONNERRE-DESMET, ainsi que Messieurs CHRISTOPHE, DEGALLAIX, DELANNOY, LEDOUX, PICK et WAYMEL avaient donné pouvoir respectivement à Madame CLERC, Messieurs LEBLANC et CAUCHE, Madame ARLABOSSE, Messieurs BELLEVAL et BARTHOLOMEUS, Madame SEELS, Monsieur POIRET et Madame CIETERS. Ces derniers ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Monsieur BEAUCHAMP (Conseiller Municipal d'Arleux), Monsieur SEGUIN (Maires d'Avesnes-sur-Helpe et membre du conseil de surveillance du Centre hospitalier de Le Quesnois), Mesdames LETARD, ZOUGGAGH et Monsieur LEDOUX (respectivement membres du conseil de surveillance des Centres hospitaliers de Valenciennes, Roubaix et Tourcoing) avaient donné pouvoir respectivement à Mesdames ZAWIEJA-DENIZON, VAN CAUWENBERGE, CLERC, SANCHEZ et SEELS. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Monsieur DARMANIN (Conseiller municipal de Tourcoing) avait donné pouvoir à Madame BECUE (elle-même Maire de Tourcoing), Monsieur HIRAUX (membre des conseils d'administration de la Résidence Les Vertes Années – EHPAD de Wignehies et de l'EHPAD du Chemin Vert de Trélon) avait donné pouvoir à Madame DEVOS (elle-même membre des conseils d'administration de la Résidence Les Vertes Années – EHPAD de Wignehies et de l'EHPAD du Chemin Vert de Trélon). Ni le procurant, ni le porteur de pouvoir ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Après avoir appelé l'affaire, Monsieur POIRET, déclare qu'il est concerné par la délibération en qualité de membre du conseil de surveillance du Centre hospitalier de Douai, et cède pendant l'examen de cette affaire la Présidence à Monsieur VALOIS, 4^{ème} Vice-Président.

Pour la présente délibération, 31 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 11 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

Tableau récapitulatif des financements proposés aux structures intervenant en faveur des personnes en perte d'autonomie âgées et/ou en situation de handicap, de leurs aidants et aux partenaires coordonnant un réseau de soutien en faveur de ce public (financement via crédits subventions diverses)

PORTEURS	Accordé en 2020	Subventions demandées en 2021	Subventions proposées en 2021
PA			
GIE EURASANTE (projet AGE'IN FIT)	25 000 €	25 000 €	25 000 €
GIE EURASANTE (projet SILVER SURFER)	50 000 €	50 000 €	50 000 €
ALMA	7 500 €	7 500 €	7 500 €
URIOPSS	4 200 €	4 200 €	4 200 €
Lauréat Semaine Bleue	3 050 €	3 050 €	3 050 €
Généralisations et cultures	0 €	20 000 €	20 000 €
ARELI	0 €	20 000 €	20 000 €
TOTAL PA	89 750 €	129 750 €	129 750 €
PH			
Handidanse	15 000 €	15 000 €	15 000 €
Les amis d'Andy	19 000 €	19 000 €	15 000 €
FNATH	10 000 €	15 000 €	5 000 €
ART SEP	0 €	1 000 €	1 000 €
Le cœur bleu	20 000 €	20 000 €	20 000 €
CCAS Roubaix	0 €	23 000 €	23 000 €
TOTAL PH	64 000 €	93 000 €	79 000 €
financement via crédits subventions diverses			
GIE Eurasanté (projet recylothèque)	0 €	100 000 €	100 000 €

Tableau récapitulatif des financements proposés aux structures intervenant en faveur des personnes en perte d'autonomie âgées et/ou en situation de handicap, de leurs aidants et aux partenaires coordonnant un réseau de soutien en faveur de ce public (financement via crédits subventions diverses - axe 1)

GIE Eurasanté (projet recylothèque)	0 €	100 000 €	100 000 €
-------------------------------------	-----	-----------	-----------

Annexe 4 - Tableau récapitulatif des financements proposés aux plateformes d'accompagnement et de répit à destination des aidants de personnes âgées

PORTEURS	Accordé en 2020 au titre des subventions diverses	Subventions proposées en 2021 (financement au titre des subventions diverses)	Subventions proposées en 2021 (financement au titre de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie - Axe 5)
PFR la maison d'Alois	40 000 €	40 000 €	20 000 €
PFR CH Armentières	40 000 €	40 000 €	20 000 €
PFR Association Centre Féron Vrau Lille	40 000 €	40 000 €	20 000 €
PFR Association Centre Féron Vrau Roubaix	40 000 €	40 000 €	20 000 €
PFR CH Douai	40 000 €	40 000 €	20 000 €
PFR CH Le Quesnoy	40 000 €	40 000 €	20 000 €
PFR CH le Cateau Cambrésis	40 000 €	40 000 €	20 000 €
PFR EHPAD Les Tilleuls	40 000 €	40 000 €	20 000 €
TOTAL PFR	320 000 €	320 000 €	160 000 €

Tableau récapitulatif des financements proposés aux plateformes d'accompagnement et de répit pour les aidants de personnes en situation de handicap
(Financement via les crédits de la convention au titre de la section IV du budget de la CNSA signée par le Département le 30 juillet 2020)

Territoire d'intervention	Porteur de projet	Montant de la subvention proposée en 2021	Montant de la subvention proposée en 2022
Flandre maritime	Plateforme d'accompagnement et de répit adossée au service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés géré par l'Association d'Aide aux Personnes Agées ou A Handicap Moteur (APAHM)	25 485 euros	30 855 euros
Flandre intérieure	Plateforme d'accompagnement et de répit adossée au service d'éducation spéciale et de soins à domicile « Grain de sel » géré par l'APEI d'Hazebrouck	25 485 euros	30 855 euros
Roubaix-Tourcoing	Plateforme d'accompagnement et de répit adossée au service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés géré par l'APEI de Roubaix-Tourcoing	25 485 euros	30 855 euros
Douaisis	Plateforme d'accompagnement et de répit adossée au service d'éducation spéciale et de soins à domicile « Epi de Soil » géré par le GAPAS	25 485 euros	30 855 euros
Métropole de Lille	Plateforme d'accompagnement et de répit adossée à l'institut médico-	25 485 euros	30 855 euros

	éducatif « Lelandais » géré par l'APEI de Lille		
Valenciennois	Plateforme d'accompagnement et de répit adossée au service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés géré par l'APF France Handicap	25 485 euros	30 855 euros
Avesnois	Plateforme d'accompagnement et de répit adossée au service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés géré par l'APF France Handicap	25 485 euros	30 855 euros
Cambrésis	Plateforme d'accompagnement et de répit adossée au service d'éducation spéciale et de soins à domicile géré par LADAPT	25 485 euros	30 855 euros
Total		203 880 euros	246 840 euros

**ANNEXE 8 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES FINANCEMENTS VERSÉS AUX COMMUNES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF CULTURE AUX FENÊTRES
(CRÉDITS DE LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS DE LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE - AXE 6)**

CANTONS	COMMUNES	BENEFICIAIRES (TIERS)	ÉTABLISSEMENT	NOMBRE DE SPECTACLES	MONTANT TOTAL ACCORDE
AULNOYE-AYMERIES	AMFROIPRET	VILLE		3	3 000,00 €
ANICHE	ARLEUX	VILLE		2	2 000,00 €
ORCHIES	AUBY	VILLE		1	1 000,00 €
AULNOY-LEZ-VALENCIENNES	BELLAING	VILLE		1	1 000,00 €
ANZIN	BEUVRAGES	VILLE		2	2 000,00 €
LAMBERSART	BOUSBECQUE	VILLE		2	2 000,00 €
TEMPLEUVE	CAMPHIN-EN-PEVELE	VILLE		1	1 000,00 €
MARLY	CONDÉ-SUR-L'ESCAUT	VILLE		4	4 000,00 €
CROIX	CROIX	VILLE		2	2 000,00 €
TEMPLEUVE	CYSOING	VILLE		1	1 000,00 €
WORMHOUT	ESQUELBECCQ	VILLE		2	2 000,00 €
FÂCHES-THUSMESNIL	FÂCHES-THUSMESNIL	VILLE		4	4 000,00 €
AULNOYE-AYMERIES	FEIGNIES	VILLE		1	1 000,00 €
MAUBEUGE	FERRIERE-LA-GRANDE	VILLE		2	2 000,00 €
CAMBRAI	FONTAINE-NOTRE-DAME	VILLE		1	1 000,00 €
LE CATEAU-CAMBRESIS	GOUZAUCOURT	VILLE		1	1 000,00 €
AULNOY-LEZ-VALENCIENNES	HAVELUY	VILLE		1	1 000,00 €
MAUBEUGE	JEUMONT	VILLE		1	1 000,00 €
LAMBERSART	LAMBERSART	VILLE		1	1 000,00 €
LAMBERSART	LAMBERSART	VILLE		3	3 000,00 €
AVESNES SUR HELPE	LANDRECIES	VILLE		2	2 000,00 €
AVESNES-SUR-HELPE	LANDRECIES	VILLE		1	1 000,00 €
LE CATEAU-CAMBRESIS	LES RUES DES VIGNES	VILLE		1	1 000,00 €
CROIX	LYS-LEZ-LANNOY	VILLE		2	2 000,00 €
DENAIN	MARQUETTE-EN-OSTREVANT	VILLE		1	1 000,00 €
DENAIN	MASTAING	VILLE		1	1 000,00 €
HAZEBROUCK	MORBECQUE	VILLE		2	2 000,00 €
TEMPLEUVE	MOUCHIN	VILLE		4	4 000,00 €
LILLE	MOUVAUX	VILLE		4	4 000,00 €
AULNOYE-AYMERIES	NEUF-MESNIL	VILLE		4	4 000,00 €
ANNOEULIN	OSTRICOURT	VILLE		4	4 000,00 €
ANNOEULIN	PHALEMPIN	VILLE		1	1 000,00 €
TOURCOING	RONCQ	VILLE		3	3 000,00 €
SAINT-AMAND-LES-EAUX	ROSULT	VILLE		4	4 000,00 €
TEMPLEUVE	SAINGHIN-EN-MELANTOIS	VILLE		1	1 000,00 €
AVESNES-SUR-HELPE	SAINT-REMY-DU-NORD	VILLE		1	1 000,00 €
VALENCIENNES	SAINT-SAULVE	VILLE		2	2 000,00 €
BAILLEUL	STEENWERCK	VILLE		2	2 000,00 €
TOURCOING	TOURCOING	VILLE		4	4 000,00 €
FÂCHES-THUSMENIL	WATTIGNIES	VILLE		1	1 000,00 €
ROUBAIX	WATTRELOS	VILLE		3	3 000,00 €
				TOTAL	84 000,00 €

**ANNEXE 9 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES FINANCEMENTS VERSÉS AUX COMMUNES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF ATOU'T'AGES
(CRÉDITS DE LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS DE LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOME - AXE 6)**

CANTONS	COMMUNES	BENEFICIAIRES (TIERS)	ETABLISSEMENT	NOMBRE DE JEUNES	MONTANT TOTAL ACCORDE
ORCHIES	AUBY	VILLE		10	5 000,00 €
AVESNES SUR HELPE	AVESNES SUR HELPE	VILLE		5	2 500,00 €
BAILLEUL	BAILLEUL	VILLE		1	500,00 €
LE CATEAU CAMBRESIS	BANTOUZELLE	VILLE		2	1 000,00 €
ANNOEULLIN	BAUVIN	VILLE		2	1 000,00 €
DUNKERQUE	BRAY-DUNES	VILLE		2	1 000,00 €
TEMPLEUVE	CAMPHIN EN PEVELE	VILLE		4	2 000,00 €
DUNKERQUE	DUNKERQUE	VILLE		1	500,00 €
ARMENTIERES	ERQUINGHEM LYS	VILLE		2	1 000,00 €
WORMHOUT	ESQUELBECCQ	VILLE		1	500,00 €
HAZEBROUCK	ESTAIRES	VILLE		7	3 500,00 €
FACHES THUMESNIL	FACHES THUMESNIL	VILLE		2	1 000,00 €
AVESNES SUR HELPE	FONTAINE AU BOIS	VILLE		1	500,00 €
LE CATEAU CAMBRESIS	GOUZEAUUCOURT	VILLE		3	1 500,00 €
SAIN'T AMAND LES EAUX	HASNON	VILLE		5	2 500,00 €
AVESNES SUR HELPE	HAUTMONT	VILLE		10	5 000,00 €
MAUBEUGE	JEUMONT	VILLE		4	2 000,00 €
HAZEBROUCK	LA GORGUE	VILLE		7	3 500,00 €
AULNOYE AYMERIES	LA LONGUEVILLE	VILLE		1	500,00 €
LAMBERSART	LAMBERSART	VILLE		1	500,00 €
DUNKERQUE	LEFFRINCKOUCKE	VILLE		5	2 500,00 €
CROIX	LYS LEZ LANNOY	VILLE		5	2 500,00 €
ANICHE	MARQUETTE EN OSTREVANT	VILLE		2	1 000,00 €
ANICHE	MASNY	VILLE		18	9 000,00 €
DENAIN	MASTAING	VILLE		1	500,00 €
MAUBEUGE	MAUBEUGE	VILLE		5	2 500,00 €
HAZEBROUCK	MORBECCQUE	VILLE		2	1 000,00 €
AVESNES SUR HELPE	ORSINVAL	VILLE		1	500,00 €
LILLE	RONCHIN	VILLE		2	1 000,00 €
VALENCIENNES	SAIN'T SAULVE	VILLE		5	2 500,00 €
FACHES THUMESNIL	SECLIN	VILLE		3	1 500,00 €
CAUDRY	SOLESMES	VILLE		3	1 500,00 €
TOURCOING	TOURCOING	VILLE		1	500,00 €
WORMHOUT	WATTEN	VILLE		5	2 500,00 €
WORMHOUT	WORMHOUT	VILLE		2	1 000,00 €
				TOTAL	65 500,00 €

**ANNEXE 10 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES FINANCEMENTS VERSÉS AUX COMMUNES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF SOUTIEN AUX SERVICES CIVIQUES
(CRÉDITS DE LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS DE LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE - AXE 6)**

CANTONS	COMMUNES	BENEFICIAIRES (TIERS)	ETABLISSEMENTS	NOMBRE DE MOIS	MONTANT TOTAL ACCORDE
ORCHIES	AUBY	VILLE		38	1 900,00 €
DUNKERQUE	DUNKERQUE	ADUGES		100	5 000,00 €
DUNKERQUE	DUNKERQUE	VILLE		14	700,00 €
HAZEBROUCK	ESTAÏRES	VILLE		4	200,00 €
SAINT AMAND LES EAUX	HASNON	Fondation Partage et Vie	EHPAD NOEL LEDUC	8	400,00 €
AVESNES SUR HELPE	HAUTMONT	CENTRE HOSPITALIER		21	1 050,00 €
HAZEBROUCK	LA GORGUE	VILLE	Centre social - La Maison pour Tous	14	700,00 €
HAZEBROUCK	LA GORGUE	EHPAD BEAUPRE		14	700,00 €
LILLE	LILLE	Mission locale de Lille		159	7 950,00 €
LILLE	LILLE	URIOPSS		15	750,00 €
VALENCIENNES	MARLY	ACSRV	Centre social - Les Florales	6	300,00 €
ANICHE	MARQUETTE EN OSTREVANT	VILLE		14	700,00 €
BAILLEUL	METEREN	EHPAD INTERCOMMUNAL DE FLANDRE INTERIEURE		4	200,00 €
ANICHE	MONTIGNY-EN-OSTREVENT	EHPAD - RESIDENCE L'OSTREVENT		4	200,00 €
TOURCOING	RONCQ	Mission locale Métropole Sud		58	2 900,00 €
ROUBAIX	ROUBAIX	CENTRE HOSPITALIER		16	800,00 €
ROUBAIX	ROUBAIX	CCAS		41	2 050,00 €
FACHES THUMESNIL	SECLIN	GROUPE HOSPITALIER		6	300,00 €
CAUDRY	SOLESMES	CCAS		4	200,00 €
FOURMIES	SOLRE LE CHÂTEAU	VILLE		3	150,00 €
TOURCOING	TOURCOING	CENTRE HOSPITALIER		22	1 100,00 €
FOURMIES	TRELON	EHPAD - Le Chemin Vert		18	900,00 €
FOURMIES	WIGNEHIES	EHPAD - Les Vertes Années		6	300,00 €
				TOTAL	29 450,00 €

Annexe 13 - attribution de subventions de fonctionnements aux unités de vie pour personnes handicapées âgées

Commune	EHPAD	Gestionnaire	Subvention proposée
Gravelines	Les Oyats	Public autonome	40 000 €
Comines	Les Fleurs de la Lys	Public autonome	40 000 €
Valenciennes	La Rhônelle	Centre hospitalier de Valenciennes	40 000 €
Lourches	Les Bouleaux	Groupe ACPPA	40 000 €
Lille	Saint Antoine de Padoue	Association Feron Vrau	40 000 €
Marcq-en-Baroeul	Rose May - Les Maisons Bleues	Groupe UGECAM	40 000 €
Somain	Somania	Centre hospitalier de Somain	40 000 €
TOTAL			280 000 €

2.7

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306732-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 6 décembre 2021

Affiché le 6 décembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Julien GOKEL, Bertrand RINGOT.

OBJET : Rapport d'activité 2019-2020 de la Délégation de Service Public (DSP) de Téléassistance.

Vu le rapport DA/2021/422

Vu l'avis en date du 15 novembre 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

DONNE ACTE:

- de la présentation du rapport annuel rendant compte de l'activité de la Délégation de Service Public (DSP) de Téléassistance pour l'année 2019 – 2020, joint en annexe 15 du rapport.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 22.

52 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 25 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

2.8

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306551-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 6 décembre 2021

Affiché le 6 décembre 2021

Notifié le 23 novembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Julien GOKEL, Bertrand RINGOT.

OBJET : Subventions d'investissement Autonomie (Etablissements, Appel à projet petits équipements et aménagement du domicile en Accueil Familial)

Vu le rapport DA/2021/418

Vu l'avis en date du 15 novembre 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer des subventions d'aide à l'investissement aux 7 projets repris dans le tableau ci-joint (annexe 1), relatives au soutien aux travaux dans les établissements sociaux et médico-sociaux pour les personnes âgées, pour un montant total de 3 533 223 €, dans le cadre de l'exercice budgétaire 2021 ;
- d'attribuer des subventions d'aide à l'acquisition d'équipements aux 202 projets repris dans le tableau ci-joint (annexe 2), dans le cadre de l'appel à initiatives relatif à la performance énergétique et au développement durable au sein des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) du Nord, pour un montant total de 2 964 459,66 € ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions relatives à l'attribution d'une subvention d'investissement aux structures précitées, dans les termes des projets joints au rapport (annexes 4 et 5).
- d'attribuer, au titre du soutien aux accueillants familiaux, une aide forfaitaire individuelle aux 2 projets d'aménagements du logement repris dans le tableau ci-joint (annexe 3), pour un montant total de 6 105,16 € dans le cadre de l'exercice budgétaire 2021 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à mettre en œuvre les démarches nécessaires à la récupération de deux subventions attribuées à la Résidence autonomie Longchamps à Lys-lez-Lannoy et à l'EPHAD Amitiés d'automne à Herlies, comme détaillées dans le rapport, pour un montant total de 2 000 000 €.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 25.

Madame BECUE est Présidente du Centre Communal d'Action Social de Tourcoing.

Monsieur BELLEVAL est membre des conseils d'administration de la Maison de retraite La Baronnie du Val de Lys - Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de Haverskerque, et de la Résidence les Myosotis - EHPAD de Steenbecque.

Madame CHOAIN est Présidente du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Comité des Ages du Pays Trithois et membre du conseil d'administration de la Résidence Dronsart - EHPAD de Bouchain.

Madame CLERC est membre du conseil de surveillance du Centre hospitalier de Le Cateau-Cambrésis.

Madame DEVOS est membre du conseil de surveillance du Centre hospitalier de Fourmies et des conseils d'administration de la Résidence les Vertes Années - EHPAD de Wignehies et de l'EHPAD Le Chemin Vert de Trélon.

Madame EVRARD est membre du conseil de surveillance du Centre hospitalier de Hazebrouck et des conseils d'administration de la Maison de retraite La Baronnie du Val de Lys - EHPAD de Haverskerque, et de la Résidence les Myosotis - EHPAD de Steenbecque.

Madame ZAWIEJA-DENIZON est membre du conseil de surveillance du Centre hospitalier de Fourmies et du conseil d'administration de la Résidence Dronsart - EHPAD de Bouchain.

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Mesdames DENYS et LETARD, ainsi que Messieurs BEAUCHAMP, DARMANIN, DEGALLAIX et HIRAUX avaient donné pouvoir respectivement à Mesdames CHOAIN, CLERC, ZAWIEJA-DENIZON, BECUE, Monsieur BELLEVAL et Madame DEVOS. Ces derniers ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Mesdames SANDRA (membre du conseil de surveillance du Centre hospitalier de Bailleul, ainsi que des conseils d'administration de la Résidence Marguerite de Flandre - EHPAD de Nieppe et de l'EHPAD de Steenwerk), ZOUGGAGH (membre du conseil de surveillance du Centre hospitalier de Roubaix), Messieurs DIEUSAERT (membre du conseil d'administration de la Résidence Marguerite de Flandre - EHPAD de Nieppe), LEDOUX (membre du conseil d'administration de la Maison de retraite La Fleur de l'Âge - EHPAD de Neuville-en-Ferrain) avaient donné pouvoir respectivement à Mesdames VANPEENE, SANCHEZ, Monsieur VALOIS et Madame SEELS. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

45 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

ANNEXE 1 - subventions relatives au soutien aux travaux dans les établissements sociaux et médico-sociaux pour personnes âgées

Canton	Commune	Bénéficiaire (tiers)	Etablissement	Nature du projet	Montant total	Subvention proposée
Grande-Synthe	Bourbourg	Fondation Schadet Vercoustre	EHPAD Schadet Vercoustre	Extension architecturale liée à une extension de capacité	5 716 777,00 €	1 000 000,00 €
Bailleul	Cassel	EHPAD Hauts de Flandres	EHPAD Hauts de Flandres	réhabilitation lourde avec extension architecturale pour dédoublement des chambres doubles, création d'une UVA et d'une plateforme de services.	4 141 115,00 €	828 223,00 €
Lille 2	Mouvaux	Lille Métropole Habitat	Résidence autonomie le Vallon Vert (CCAS de Mouvaux)	Réhabilitation et modernisation	1 975 000,00 €	600 000,00 €
Lille 4	Ronchin	EHPAD Geneviève et Roger Baillé	EHPAD Geneviève et Roger Baillé (CCAS de Ronchin)	Climatisation des chambres des résidents	265 000,00 €	50 000,00 €
Annoeullin	Phalempin	Association Monsieur Vincent	EHPAD Saint Joseph	Rénovation extérieure (toiture, façades, terrasses)	1 353 208,04 €	255 000,00 €
Wormhout	Watten	EHPAD Saint Hilaire	EHPAD Saint Hilaire (Association des Amis de Saint Hilaire)	Extension architecturale liée à une extension de capacité	3 500 000,00 €	300 000,00 €
Valenciennes	Valenciennes	CH de Valenciennes	Résidence autonomie Fondation Duvant	restructuration complète de la résidence	3 500 000,00 €	500 000,00 €
TOTAL						3 533 223,00 €

ANNEXE 2 - Subventions dans le cadre de l'appel à initiatives relatif à la performance énergétique et au développement durable dans les EHPAD

Commune	Gestionnaire	EHPAD	projet	Thématiques	Coût total projet	Subvention proposée
ANZIN	Groupe SOS Séniors	Les Tulipiers	Presses à balles carton	Réduction et valorisation des déchets	10 676,40 €	8 541,12 €
			Création d'un îlot de fraîcheur	Préservation des espaces naturels, re-naturalisation et création d'îlots de fraîcheur	27 558,00 €	22 046,40 €
BAILLEUL	CH	Les Capucins	Espace potager partagé	Création de jardins familiaux et d'espaces partagés	22 483,00 €	17 986,40 €
			Garage à vélos couvert et sécurisé	Encouragement au recours aux mobilités douces et innovantes	10 959,00 €	8 767,20 €
			Relamping LED	Diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	13 872,14 €	11 097,71 €
			Relamping LED	Diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	15 064,60 €	12 051,68 €
BEUVRY LA FORET	Fondation Partage & Vie	Les Tillieux	Relamping LED	Diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	19 603,71 €	15 682,97 €
BOESCHEPE	Le Clos du Moulin (public autonome)		Remplacement des lave-linge et du sèche-linge par des modèles plus récents	Diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	13 631,52 €	10 905,22 €
Installation de brises soleil orientables programmables dans les UVA			Diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	11 646,60 €	9 317,28 €	
BOUCHAIN	Résidence Dronsart (public autonome)		Véhicule électrique pour les services techniques	Encouragement au recours aux mobilités douces et innovantes	25 825,36 €	20 660,29 €
			Achat d'un véhicule électrique PMR	Utilisation d'énergies durables	87 200,00 €	69 760,00 €
			Installation de 5 murs végétalisés	Préservation des espaces naturels, re-naturalisation et création d'îlots de fraîcheur	20 148,00 €	16 118,40 €
BRUAY SUR L'ESCAUT	Korian	Le Halage	Acquisition de jardinières surélevées	Création de jardins familiaux et d'espaces partagés	875,00 €	700,00 €
			Création d'un jardin partagé	Création de jardins familiaux et d'espaces partagés	44 406,63 €	35 525,30 €
			Jardins de biodiversité	Création de jardins familiaux et d'espaces partagés	23 308,46 €	18 646,77 €
			Chaudière à condensation	diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	58 506,00 €	46 804,80 €
			Relamping LED	diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	42 456,00 €	33 964,80 €
			Remplacement des verrières du restaurant	diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	48 193,20 €	38 554,56 €
			Chasses d'eau à double commande	diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	4 376,68 €	3 501,34 €
			mitigeurs thermostatiques et pommeaux de douche économes	diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	20 055,00 €	16 044,00 €
			robinets de radiateurs thermostatiques	diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	5 827,92 €	4 662,34 €
			Remplacement des climatiseurs pour des produits plus propres et plus économiques	diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	27 300,00 €	21 840,00 €
CAMBRAI	DOMUSVI	Les Amandines	Remplacement d'armoires froides classe D par des armoires classe AA+	diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	22 712,52 €	18 170,02 €
			Remplacement de la cellule de refroidissement par une cellule plus économique	diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	5 863,20 €	4 690,56 €

Commune	Gestionnaire	EHPAD	projet	Thématiques	Coût total projet	Subvention proposée
CAPINGHEM	FERON VRAU	Saint François de Sales	Mitigeurs infrarouge	Diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	14 240,28 €	11 392,22 €
			Stores thermiques	Diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	18 978,00 €	15 182,40 €
			Centrale photovoltaïque en façade	Utilisation d'énergies durables	116 010,00 €	92 808,00 €
			ilot de biodiversité	Création de jardins familiaux et d'espaces partagés	10 771,20 €	8 616,96 €
			Installation de deux ruches	Création de jardins familiaux et d'espaces partagés	5 400,00 €	4 320,00 €
			Jardins potagers	Création de jardins familiaux et d'espaces partagés	6 952,80 €	5 562,24 €
			Triporteur assistance électrique	Encouragement au recours aux mobilités douces et innovantes	10 579,20 €	8 463,36 €
			Vélos VAE pour déplacements professionnels	Encouragement au recours aux mobilités douces et innovantes	1 647,00 €	1 317,60 €
			Gourdes en verre recyclé	Réduction et valorisation des déchets	1 230,00 €	984,00 €
			Livraison et collecte de cartons destinés à recevoir les masques usagés	Réduction et valorisation des déchets	1 419,60 €	1 135,68 €
CAUDRY	SAS la Dentelière	La Dentelière	eco-digesteur (production de compost)	Réduction et valorisation des déchets	12 550,00 €	10 040,00 €
			Fontaines à eau	Réduction et valorisation des déchets	10 692,29 €	8 553,83 €
			Jardin de promenade	Création de jardins familiaux et d'espaces partagés	15 796,70 €	12 637,36 €
			mur végétal	Préservation des espaces naturels, re-naturalisation et création d'îlots de fraîcheur	2 700,00 €	2 160,00 €
			jardin thérapeutique en UVA	Création de jardins familiaux et d'espaces partagés	9 150,00 €	7 320,00 €
			Tri et recyclage des masques	Réduction et valorisation des déchets	3 075,00 €	2 460,00 €
			Abri de vélo et bornes de recharges	Encouragement au recours aux mobilités douces et innovantes	8 628,00 €	6 902,40 €
			Compacteur de protections	Réduction et valorisation des déchets	12 355,00 €	9 884,00 €
			Compacteur à balles	Réduction et valorisation des déchets	4 950,00 €	3 960,00 €
			Remplacement des chasses d'eau par des chasses à deux boutons	diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	13 050,80 €	10 440,64 €
CROIX	Groupe Orchidées	Les Orchidées	mur végétal	Préservation des espaces naturels, re-naturalisation et création d'îlots de fraîcheur	8 550,00 €	6 840,00 €
			Bornes de recharge pour véhicules électriques	Encouragement au recours aux mobilités douces et innovantes	13 590,00 €	10 872,00 €
			Triporteur assistance électrique	Encouragement au recours aux mobilités douces et innovantes	8 507,00 €	6 805,60 €
CYSONG	Résidence de la Pévèle (public autonome)		Jardin thérapeutique	Création de jardins familiaux et d'espaces partagés	42 364,09 €	33 891,27 €
			Jardins thérapeutiques	Création de jardins familiaux et d'espaces partagés	40 060,00 €	32 048,00 €
DENAIN	CH	EHPAD Barbusse & Arc-en-Ciel				

Commune	Gestionnaire	EHPAD	projet	Thématiques	Coût total projet	Subvention proposée
DOUAI	Groupe SOS Séniors	Fondation Sainte Marie	Presses à balles carton	Réduction et valorisation des déchets	10 676,40 €	8 541,12 €
			Relamping LED	Diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	28 213,55 €	22 570,84 €
FLERS EN ESCREBIEUX	Floralys Résidences	Le Parc Fleuri	Jardin sensoriel	Création de jardins familiaux et d'espaces partagés	35 629,84 €	28 503,87 €
			Vitrages isolants pour les locaux du pavillon Michelle Collet destinés à l'EHPAD	diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	61 253,00 €	49 002,40 €
FOURNES EN WEPPE	Croix Rouge Française	Résidence des Weppes	Aménagement du sol de la serre	Création de jardins familiaux et d'espaces partagés	1 446,00 €	1 156,80 €
			Composteur	Réduction et valorisation des déchets	273,90 €	219,12 €
			Récupérateur d'eau mural	Diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	498,00 €	398,40 €
			Aire de jeu et jardin en permaculture	Création de jardins familiaux et d'espaces partagés	19 380,00 €	15 504,00 €
			Chemins extérieurs enrobés pour l'accès aux jardins	Création de jardins familiaux et d'espaces partagés	16 296,00 €	13 036,80 €
			Volets roulants pour locaux communs et bureaux	Diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	14 949,00 €	11 959,20 €
			relamping chambres	Diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	16 875,70 €	13 500,56 €
			relamping circulations	Diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	5 795,21 €	4 636,17 €
			Temps de travail agent d'entretien pour les travaux non externalisés	Autres	14 000,00 €	11 200,00 €
			véhicule électrique pour les résidents	Encouragement au recours aux mobilités douces et innovantes	83 100,00 €	66 480,00 €
GRAVELINES	Les Oyats (public autonome)		containers de tri sélectif	Réduction et valorisation des déchets	2 553,56 €	2 042,85 €
			Relamping LED	diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	21 800,15 €	17 440,12 €
HASNON	Fondation Partage & Vie	Noël LEDUC	Jardin thérapeutique	Création de jardins familiaux et d'espaces partagés	23 948,40 €	19 158,72 €
			6 fontaines à eau et gourdes	Réduction et valorisation des déchets	3 106,82 €	2 485,46 €
HAUBOURDIN	UNIVI	Le Bosquet	Bornes de recharge pour véhicules électriques	Encouragement au recours aux mobilités douces et innovantes	9 931,20 €	7 944,96 €
			Panneaux photovoltaïques	Utilisation d'énergies durables	102 422,54 €	81 938,03 €
			Compteur Energeco (détection des surconsommations)	diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	22 035,22 €	17 628,18 €
			Valorisation des masques	Réduction et valorisation des déchets	1 632,00 €	1 305,60 €
			lots de fraîcheur	Préservation des espaces naturels, re-naturalisation et création d'îlots de fraîcheur	22 366,45 €	17 893,16 €

Commune	Gestionnaire	EHPAD	projet	Thématiques	Coût total projet	Subvention proposée
HAVERKERQUE	La Baronnie du Val de lys (public autonome)		Relamping LED	Diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	4 408,22 €	3 526,58 €
			Jardin familial	Création de jardins familiaux et d'espaces partagés	6 164,71 €	4 931,77 €
			Création de 2 îlots de fraîcheur	Préservation des espaces naturels, re-naturalisation et création d'îlots de fraîcheur	1 232,78 €	986,22 €
			Poulailler avec trois poules	Réduction et valorisation des déchets	170,00 €	136,00 €
			Composteur et lombricomposteur	Réduction et valorisation des déchets	494,80 €	395,84 €
			Détecteurs de présence	Diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	2 115,84 €	1 692,67 €
			Relamping LED des circulations	Diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	3 303,59 €	2 642,87 €
			Remplacement des éclairages de têtes de lits par des bandeaux LED	Diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	64 952,00 €	51 961,60 €
HAZEBROUCK	CH	Le Clos des Tilleuls	Installation de 10 fontaines à eaux plates et gazeuses	Diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques - réduction des déchets	29 158,20 €	23 326,56 €
			Installation de 8 machines de distribution de jus de fruits	Diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques - réduction des déchets	12 480,00 €	9 984,00 €
			Installation d'un lave-batterie	Diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	33 728,48 €	26 982,78 €
			installation de baies informatiques avec refroidissement à eau	Diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	13 874,60 €	11 099,68 €
LAMBERSART	AGEZS	Soleil d'Automne	Fontaines à eau et carafes	Réduction et valorisation des déchets	19 152,98 €	15 322,38 €
			modules de triage des papiers pour recyclage	Réduction et valorisation des déchets	546,00 €	436,80 €
LE CATEAU CAMBRESIS	CH	Résidence d'Automne	Logiciel de suivi énergétique et gestion technique centralisée	Diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	25 317,67 €	20 254,14 €
			Bacs de recyclage des masques	Réduction et valorisation des déchets	1 075,20 €	860,16 €

Commune	Gestionnaire	EHPAD	projet	Thématiques	Coût total projet	Subvention proposée
LILLE	FERON VRAU	Saint Antoine de Padoue	Anénagement des espaces extérieurs	Création de jardins familiaux et d'espaces partagés	53 366,10 €	42 692,88 €
			3 murs végétaux	Préservation des espaces naturels, re-naturalisation et création d'îlots de fraîcheur	66 030,00 €	52 824,00 €
			Vélos VAE pour déplacements professionnels	Encouragement au recours aux mobilités douces et innovantes	2 446,00 €	1 956,80 €
			Bornes de recharge pour véhicules électriques	Encouragement au recours aux mobilités douces et innovantes	30 005,65 €	24 004,52 €
			Triporteur assistance électrique	Encouragement au recours aux mobilités douces et innovantes	10 579,20 €	8 463,36 €
			Sécurisation de l'abri de vélos	Encouragement au recours aux mobilités douces et innovantes	2 997,50 €	2 398,00 €
			24 fontaines à eau	Réduction et valorisation des déchets	66 513,55 €	53 210,84 €
			Gourdes pour le personnel	Réduction et valorisation des déchets	1 994,50 €	1 595,60 €
			pichets adaptés pour les résidents	Réduction et valorisation des déchets	5 520,00 €	4 416,00 €
			distributeur de repas non consommés sous vide	Réduction et valorisation des déchets	27 000,00 €	21 600,00 €
			Centrale photovoltaïque en façade	Utilisation d'énergies durables	132 396,00 €	105 916,80 €
			Création espace biodiversité détente	Création de jardins familiaux et d'espaces partagés	25 950,80 €	20 760,64 €
			Vélos VAE pour déplacements professionnels	Encouragement au recours aux mobilités douces et innovantes	1 647,00 €	1 317,60 €
			Bornes de recharge pour véhicules électriques	Encouragement au recours aux mobilités douces et innovantes	5 912,92 €	4 730,34 €
MARCO EN BAROEUL	SAS Les Lys du Hainaut	Les Lys du Hainaut	Fontaines à eau	Réduction et valorisation des déchets	13 349,76 €	10 679,81 €
			Gobelets	Réduction et valorisation des déchets	959,00 €	767,20 €
			pichets adaptés pour les résidents	Réduction et valorisation des déchets	715,68 €	572,54 €
			Relamping LED	diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	3 313,54 €	2 650,83 €
			Relamping LED	diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	86 058,91 €	68 847,13 €
			4 fontaines à eau et gourdes	Réduction et valorisation des déchets	1 197,00 €	957,60 €
			Bornes de recharge pour véhicules électriques	Encouragement au recours aux mobilités douces et innovantes	22 417,73 €	17 934,18 €
			Compteur Energeco (détection des surconsommations)	diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	21 035,22 €	16 828,18 €
			Valorisation des masques	Réduction et valorisation des déchets	1 632,00 €	1 305,60 €
			Poulailler	Réduction et valorisation des déchets	425,65 €	340,52 €
			Relamping LED	Diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	31 053,13 €	24 842,50 €
			Presses à balles carton	Réduction et valorisation des déchets	10 676,40 €	8 541,12 €
			Triporteur assistance électrique	Encouragement au recours aux mobilités douces et innovantes	8 507,00 €	6 805,60 €
			MARLY	Groupe SOS Séniors	Les Magnolias	
MAUBEUGE	AFEJI	Les Tilleuls				

Commune	Gestionnaire	EHPAD	projet	Thématiques	Coût total projet	Subvention proposée
MONTIGNY EN OSTREVENT	Option d'Ostrevant	Résidence Valérie	Relamping LED		45 536,52 €	36 429,22 €
			Jardins thérapeutiques	Création de jardins familiaux et d'espaces partagés	40 110,62 €	32 088,50 €
			Economiseurs d'eau	Diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	33 702,51 €	26 962,01 €
			Yaourtière	Réduction et valorisation des déchets	129,99 €	103,99 €
			Aménagement des jardins	Création de jardins familiaux et d'espaces partagés	22 236,00 €	17 788,80 €
			Serre, jardinières surélevées intérieures et extérieures, composteur	Création de jardins familiaux et d'espaces partagés	7 743,76 €	6 195,01 €
			Raccordement des chasses d'eau au récupérateur d'eau de pluie	Utilisation d'énergies durables	3 100,00 €	2 480,00 €
			Détecteur de fuites d'eau	diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	338,80 €	271,04 €
			Robinetts à arrêt automatique	diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	11 536,50 €	9 229,20 €
			Persiennes électriques solaires	diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	56 116,50 €	44 893,20 €
NEUVILLE EN FERRAIN	La fleur de l'âge (public autonome)		Puits canadiens	Préservation des espaces naturels, re-naturalisation et création d'îlots de fraîcheur	3 645,00 €	2 916,00 €
			Appliques murales LED	diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	3 588,00 €	2 870,40 €
			Panneaux solaires	Utilisation d'énergies durables	23 105,00 €	18 484,00 €
			Gourdes réutilisables	Réduction et valorisation des déchets	1 427,16 €	1 141,73 €
			Plateforme informatique de communication dématérialisée avec les familles et résidents	Réduction et valorisation des déchets	3 096,00 €	2 476,80 €
			Jardin partagé	Création de jardins familiaux et d'espaces partagés	57 468,00 €	45 974,40 €
			Renaturalisation du site de Wallers	Création de jardins familiaux et d'espaces partagés	34 920,10 €	27 936,08 €
			Renaturalisation du sit d'Onnaing	Création de jardins familiaux et d'espaces partagés	23 501,00 €	18 800,80 €
			Achat de véhicules électriques	Encouragement au recours aux mobilités douces et innovantes	61 430,72 €	49 144,58 €
			Bornes de recharge pour véhicules électriques	Encouragement au recours aux mobilités douces et innovantes	3 680,00 €	2 944,00 €
RIEULAY	Groupe SOS Séniors	Les Onze Villes	Relamping LED	Diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	28 213,55 €	22 570,84 €
			Pressex à balles carton	Réduction et valorisation des déchets	10 676,40 €	8 541,12 €

Commune	Gestionnaire	EHPAD	projet	Thématiques	Coût total projet	Subvention proposée
ROUBAIX	CH	Isabeau de Roubaix	Sécurisation de l'abri de vélos	Encouragement au recours aux mobilités douces et innovantes	3 315,77 €	2 652,62 €
			Sécurisation de l'abri de vélos	Encouragement au recours aux mobilités douces et innovantes	3 315,77 €	2 652,62 €
			Construction d'un abri de vélos sécurisé	Encouragement au recours aux mobilités douces et innovantes	13 459,36 €	10 767,49 €
	Groupe Orchidées	Les Orchidées	Composteur	Réduction et valorisation des déchets	35,90 €	28,72 €
			Collecteur d'eau de pluie	diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	129,00 €	103,20 €
			Remplacement des chasses d'eau par des chasses à deux boutons	diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	42 112,44 €	33 689,95 €
			Râteliers pour vélos	Encouragement au recours aux mobilités douces et innovantes	50,00 €	40,00 €
			Bornes de recharge pour véhicules électriques	Encouragement au recours aux mobilités douces et innovantes	16 331,76 €	13 065,41 €
			Relamping LED	diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	2 281,44 €	1 825,15 €
			Bacs de récupération de matériels au profit d'associations	Réduction et valorisation des déchets	842,94 €	674,35 €
			Ruches	Préservation des espaces naturels, re-naturalisation et création d'îlots de fraîcheur	615,68 €	492,54 €
			Fontaines à eau	Réduction et valorisation des déchets	1 317,60 €	1 054,08 €
			Recyclage de masques	Réduction et valorisation des déchets	933,00 €	746,40 €
			Jardin des 5 sens	Création de jardins familiaux et d'espaces partagés	15 623,59 €	12 498,87 €
Relamping LED	Diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	27 499,99 €	21 999,94 €			
Films anti-chaleur dans l'UVA et le PASA	Diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	4 276,32 €	3 421,06 €			
Réservoirs d'eau de pluie pour arrosage	diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	5 000,00 €	4 000,00 €			
SECLIN	CH	EHPAD du CH de Seclin	Aménagement du jardin de l'UVA de Wattignies	Création de jardins familiaux et d'espaces partagés	6 569,00 €	5 255,20 €
			Aménagement jardin UVS Seclin	Création de jardins familiaux et d'espaces partagés	6 710,00 €	5 368,00 €
STEENBECCQUE	Les Myosotis (public autonome)		Création de potagers	Création de jardins familiaux et d'espaces partagés	3 580,00 €	2 864,00 €
			Relamping LED	diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	14 930,48 €	11 944,38 €
			Jardin familial	Création de jardins familiaux et d'espaces partagés	5 432,77 €	4 346,22 €
			Création de 2 îlots de fraîcheur	Préservation des espaces naturels, re-naturalisation et création d'îlots de fraîcheur	275,78 €	220,62 €
			Poulailler avec trois poules	Réduction et valorisation des déchets	170,00 €	136,00 €
			Composteur et lombri-composteur	Réduction et valorisation des déchets	1 057,74 €	846,19 €

Commune	Gestionnaire	EHPAD	projet	Thématiques	Coût total projet	Subvention proposée
STEENWERCK	Abbé Lefrançois (public autonome)		Vaisselle adaptée	Réduction et valorisation des déchets	2 000,00 €	1 600,00 €
			gourdes isothermes réutilisables	Réduction et valorisation des déchets	1 440,00 €	1 152,00 €
			Impression d'une charte et de flyers relatifs au personnel éco-responsables	Diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	1 500,00 €	1 200,00 €
			Relamping LED	Diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	83 541,00 €	66 832,80 €
			Équipement pour l'éco-pâturage	Préservation des espaces naturels, re-naturalisation et création d'îlots de fraîcheur	1 570,00 €	1 256,00 €
TOURCOING	CCAS	Les Acacias	Luminaire avec détection de mouvement	diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	38 228,00 €	30 582,40 €
			Luminaire avec détection de mouvement	diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	39 699,00 €	31 759,20 €
		Groupe Orchidées	Vélos à assistance électrique	Encouragement au recours aux mobilités douces et innovantes	4 039,83 €	3 231,86 €
			Vélos de ville	Encouragement au recours aux mobilités douces et innovantes	583,16 €	466,53 €
			Véhicule électrique sans permis	Encouragement au recours aux mobilités douces et innovantes	7 566,40 €	6 053,12 €
TRELON	EHPAD Le Chemin Vert (public autonome)		Relamping LED et détecteurs de présence	19 451,58 €	15 561,26 €	
TRITH SAINT LEGER	Comité des âges du pays trithois	Les Godenettes	installation de pergolas pour activités extérieures	Création de jardins familiaux et d'espaces partagés	3 357,12 €	2 685,70 €
			Relamping LED	diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	36 722,39 €	29 377,91 €
VALENCIENNES	CH	Val d'Escaut	Relamping LED	diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	22 963,00 €	18 370,40 €
			Films anti-chaleur dans les chambres	Diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	48 691,00 €	38 952,80 €
			Stores couloirs exposés sud	Diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	14 486,00 €	11 588,80 €
			Stores extérieurs façade arrière atrium	Diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	26 743,00 €	21 394,40 €
			Relamping LED	Diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	23 587,00 €	18 869,60 €
Maison communautaire du Faubourg de Lille			Stores intérieurs micro perforés sur la partie patio	Diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	17 337,00 €	13 869,60 €
			Relamping LED	Diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	27 110,00 €	21 688,00 €
			jardin thérapeutique écoresponsable (potager, récupérateur d'eau, composteur...)	Création de jardins familiaux et d'espaces partagés	12 557,00 €	10 045,60 €

Commune	Gestionnaire	EHPAD	projet	Thématiques	Coût total projet	Subvention proposée
VILLENEUVE D'ASCO	Groupe Orchidées	Les Orchidées	Bornes de recharge pour véhicules électriques	Encouragement au recours aux mobilités douces et innovantes	16 331,00 €	13 064,80 €
			Supports à vélos	Encouragement au recours aux mobilités douces et innovantes	474,00 €	379,20 €
			Jardin potager	Création de jardins familiaux et d'espaces partagés	5 214,00 €	4 171,20 €
			Jardin thérapeutique	Création de jardins familiaux et d'espaces partagés	24 380,00 €	19 504,00 €
			Recyclage de masques	Réduction et valorisation des déchets	3 998,00 €	3 198,40 €
			Installation de mitigeurs à arrêt automatique en studios	diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	4 186,00 €	3 348,80 €
			Distributeurs de jus de fruits	Réduction et valorisation des déchets	5 803,00 €	4 642,40 €
			Installation de stores en studios	diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	31 242,00 €	24 993,60 €
			Chasses d'eau écologiques	diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	30 842,00 €	24 673,60 €
			Composteur collectif	Réduction et valorisation des déchets	2 790,00 €	2 232,00 €
WATTEN	AFEJI	La Ritournelle	Bornes de recharge pour véhicules électriques	Encouragement au recours aux mobilités douces et innovantes	14 502,96 €	11 602,37 €
			Jardin partagé	Création de jardins familiaux et d'espaces partagés	13 951,68 €	11 161,34 €
			Remplacement de la chaudière par une chaudière à condensation	Diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	20 619,27 €	16 495,42 €
			Mise en place d'un automate pour piloter les circuits chauffage et ECS	Diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	8 262,71 €	6 610,17 €
WIGNEHIES	Les Amis de Saint Hilaire	Résidence Saint Hilaire	Calorifugeage des tuyaux visibles en chaufferie et vide sanitaires	Diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	14 169,96 €	11 335,97 €
			Système de détection de présence dans les circulations	Diminution et gestion intelligente des consommations énergétiques	9 580,58 €	7 664,46 €
WIGNEHIES	Les Vertes Années (public autonome)		Création d'accès aux 2 patios pour les résidents et familles	Création de jardins familiaux et d'espaces partagés	6 187,19 €	4 949,75 €
			Installation d'un parasol fixe sur la terrasse de la salle de restaurant	Création de jardins familiaux et d'espaces partagés	6 325,20 €	5 060,16 €
TOTAL DES SUBVENTIONS PROPOSÉES						2 964 459,66 €

2.9

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306480-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 6 décembre 2021

Affiché le 6 décembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Julien GOKEL, Bertrand RINGOT.

OBJET : Convention de partenariat entre l'Equipe mobile psychiatrie précarité (EMPP) - L'Alinéa de

l'Etablissement Public de Santé Mentale (EPSM) de Bailleul et le Département du Nord sur l'arrondissement de Dunkerque.

Vu le rapport DIPLE/2021/362

Vu l'avis en date du 15 novembre 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre le Département du Nord et l'Equipe Mobile Psychiatrie, Précarité (EMPP), dénommée « L'équipe L'Alinéa », dépendant de l'Etablissement Public de Santé Mentale (EPSM) des Flandres, relative à l'accompagnement social apporté aux Nordistes en situation de précarité souffrant de pathologies psychiatriques, dans les termes du projet joint en annexe 1 du rapport.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 26.

Madame COEVOET exerce des fonctions professionnelles au sein de l'EPSM. En raison de cette fonction, elle ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptée dans le quorum. Elle n'assiste pas à cette partie de la réunion.

51 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 25 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

2.10

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306552-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 24 novembre 2021

Affiché le 24 novembre 2021

Notifié le 25 novembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOIX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Julien GOKEL, Bertrand RINGOT.

OBJET : Avenant financier 2021 à la convention pluriannuelle relative à la gestion des CeGIDD

Vu le rapport DIPLE/2021/489

Vu l'avis en date du 15 novembre 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant à la convention pluriannuelle entre le Département du Nord et l'Agence Régionale de Santé (ARS), relative à la gestion des Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic des infections par les virus de l'immunodéficience humaine et des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles (CeGIDD), dans les termes du projet joint au rapport.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 27.

52 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 25 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

3.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306470-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 6 décembre 2021

Affiché le 6 décembre 2021

Notifié le 24 novembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Julien GOKEL, Bertrand RINGOT.

OBJET : Attribution de subventions dans le cadre du dispositif "Résidences d'artistes en collège" (Résac) pour l'année 2021-2022 et reconduction de l'Appel à projets Résac pour l'année scolaire 2022-2023.

Vu le rapport DSC/2021/420

Vu l'avis en date du 15 novembre 2021 de la Commission Education, culture, sport, tourisme, vie associative

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer, dans le cadre du dispositif « Résidences d'artistes en collège » (Résac), les subventions en faveur des collèges repris dans le tableau ci-joint (annexe 2), correspondant à la participation départementale pour la mise en œuvre des projets, pour un montant total de 193 117 € ;
 - d'approuver la reconduction du dispositif Résac pour l'année scolaire 2022-2023, sous la forme d'un Appel à projets unique ;
 - d'imputer les dépenses correspondantes en fonction du domaine sur les dotations ouvertes à cet effet au budget départemental 2021.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 28.

52 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 25 pouvoirs.

Madame CONSEIL, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement au vote sans donner de procuration.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

TABLEAU RECAPITULATIF DES 20 PROJETS RESAC 2021-2022

Arondissement	Type	Zone	Nom du collège	Ville	Niveaux participants (pratique artistique principale)	Nombre de collégiens concernés par la pratique artistique principale	Nombre d'élèves tout niveau concernés par la pratique artistique et la médiation culturelle	Titre du projet	Thématique éducative ou culturelle travaillée grâce au projet de résidence	Discipline artistique mise en jeu dans le projet	Compagnie ou structure culturelle	Nombre total d'heures de résidence	Résumé du projet	Coût total du projet	Montant de la subvention demandée au Département	Proposition de subvention
Avesnes	Public	Rurale	MONTAIGNE	POIX DU NORD	5 ^e et section théâtre	45	225	Comme un écho	Développement durable	Théâtre / Musique / Vidéo	Compagnie 2 L	90H	Improvisations où théâtre et musique dialoguent et interagissent et qui donneront lieu à l'écriture de plateau et à la mise en voix et corps des paroles d'élèves. Participation des élèves au travail vidéo et sonore. Dans les premiers temps de la résidence, les artistes présenteront leur spectacle "Comme un écho" aux élèves du niveau 5ème. L'association "Eco quatuor" viendra échanger avec les collégiens sur les temps dédiés. Un grand temps de restitution à la fin de la résidence avec les productions artistiques des élèves sera organisé.	10 762,00	10 762,00	10 262,00
Avesnes	Public	Rurale	JEAN ROSTAND	SAINS DU NORD	4 ^e à 3 ^e	120	270	Création collective poétique et chantée	La tolérance, le respect de soi et des autres	Théâtre et musique	La Baraque Liberté	255H	Créer un spectacle vivant avec au préalable écriture de textes poétiques mis en musique puis interprété et joué sur scène devant les autres élèves. Ce travail permet à l'élève de développer l'estime de soi, de prendre confiance en ses capacités et de surmonter les obstacles rencontrés sans gêne grâce à la pratique théâtrale.	35 063,64	22 862,18	15 621,00
Cambrai	Public	Rurale	PHARAMOND SAVARY	GOUZEAU/COURT	6 ^e et un groupe de 4 ^e	65	85	Bouge la Fable !	L'expression. La confiance en soi. La sociabilité et la construction de son identité. La cohésion du groupe, tolérance et bienveillance. Développement de l'autonomie et l'aisance à l'oral	Arts de la scène: Théâtre, Danse, Musique / Ecriture / Arts plastiques / Arts numériques (prise de son / création sonore)	Compagnie Noutique	100H	Création théâtrale en s'appropriant la fable pour interroger les travers humains et exprimer son point de vue sur la société. Le processus de création partira de l'écriture, passera par la pratique théâtrale, corporelle et rythmique pour aboutir à la scène.	9 071,09	9 071,09	8 671,00
Cambrai	Public	Rurale	JEAN ROSTAND	LE CATEAU CAMBRESIS	6 ^e à 5 ^e 4 ^e 3 ^e et ULLS	159	393	Projet GAÏA	Ecologie-développement durable-environnement-citoyenneté	Arts plastiques- installations et sculptures- musique-photographie- vidéo	Hammonia Gama	117H	Création d'une sculpture monumentale au sein de l'établissement, composée d'éléments naturels et de céramique, ayant pour objectif de remettre la nature au cœur de nos préoccupations, d'y intéresser les élèves, leurs familles, les écoles et de rayonner largement autour du collège.	14 165,76	14 165,76	12 480,00
Cambrai	Public	Rurale	JACQUES PREVERT	MASNIERES	6 ^e 4 ^e et section sport	90	283	Envoie valser l'intolérance et fais danser les différences !	Découverte et construction de soi, expression de soi et confiance en soi, respect de l'autre et de ses différences (tolérance), égalité filles-garçons, savoir-être.	Danse, écriture, musique et numérique (beatbox et création sonore), vidéo	Compagnie Racines Carrées	117H	Créer un spectacle parlant de tolérance entre les élèves, et c'est à travers l'expression artistique (qui se voudra la plus complète possible) que nous souhaitons amener nos classes à intégrer la notion d'acceptation de soi et des autres, pour mieux vivre ensemble. L'art permet d'aborder les différentes formes de discrimination et de s'inscrire dans un projet afin de créer de manière collective. Ecriture, mise en voix, musique et vidéo seront convoqués.	12 116,02	12 116,02	12 116,00
Cambrai	Privé	Rurale	SAINT JOSEPH	VILLERS OUTREAUX	5 ^e et section Arts	70	130	Tous en mouvement !	Egalité filles/garçons. La place de la femme dans la société	Arts plastiques, écriture, musique, danse, cirque	Les Nouveaux Ballets Du Nord Pas de Calais	50H	Réalisation de marionnettes et écriture de saynètes pour sensibiliser le plus grand nombre d'élèves à l'égalité homme/femme. Animer un dialogue, un débat sur la place accordée à chacun dans notre société, grâce à la démarche artistique et la création des élèves.	8 653,00	4 650,00	4 650,00
Cambrai	Public	Rurale	FRANCOIS VILLON	WALINCOURT SELVIGNY	6 ^e 4 ^e et ULLS	219	408	Regards	Inclusion, tolérance égalité fille-garçon, savoir-être, autonomie, estime de soi, prise de parole à l'oral, parcours avenir et PEAC	Musique, arts plastiques	Patricia Jeanne Delmoite (Entreprises SIRET et IMDA) et MUZZIX (association représentant Slietan Orins)	102H	Accueil du duo Bonheur Temporaire (musique et arts plastiques), découverte de leurs créations (improvisations et performances) et enrichissement culturel. Le but de cette résidence qui s'intitule "Regards" est de permettre aux élèves d'ouvrir leurs regards sur soi, sur l'autre, et sur des pratiques artistiques. Il s'agit aussi de travailler sur leur expression à l'oral et d'acquiescer une meilleure estime de soi, et de favoriser l'inclusion des élèves à besoin particulier au sein du collège (ULLS notamment)	7 959,88	7 959,88	7 459,00
Douai	Public	Rurale	JEAN MOULIN	FLINES LEZ RACHES	4 ^e et dub théâtre	22	137	Le Cinéma et l'Antiquité rendre le passé vivant	Les langues et cultures de l'Antiquité L' Histoire des Arts dont le Cinéma Créer et participer à un projet commun.	Art cinématographique, théâtre, écriture, peinture	AlphaFilms	55H	Ecriture et réalisation de différentes œuvres audiovisuelles autour de l'Antiquité. Chaque film portera un regard différent sur cette période de l'histoire en usant notamment de moyens d'expression artistique différents (fiction, documentaire, film d'art...). En partant de l'étude d'œuvres d'art antique, l'écriture scénaristique et la réalisation de courts métrages permettront aux élèves d'animer et incarner les personnages des tableaux.	7 540,00	7 510,00	6 655,00
Douai	Public	Rurale	MARGUERITE YOURCENAR	MARCHENNES	4 ^e à 3 ^e	56	334	ça m'est égal	Egalité fille/garçon-savoir être	Musique, écriture, arts de la scène	Ces champs sont là	112H	Création musicale avec production d'écrit, production sonore, vocale afin d'être en capacité d'exprimer oralement ces créations. Cultiver l'écoute de soi, de l'autre, la prise de parole en public. Etre bienveillant envers soi-même et envers les autres. Pour ouvrir les élèves au style parlé/chanté, une représentation d'une lecture musicale à trois voix « chômage monstre » est prévue en début de résidence.	9 502,00	9 502,00	9 086,00
Dunkerque	Public	REP+	JULES VERNE	GRANDE SYNTHÉ	4 ^e et section scène	112	457	Genre !	Egalité fille/garçon et rapport au corps.	Musique et numérique (MAO), arts de la scène, arts plastiques, écriture	Compagnie Tambot	94H	Création d'œuvres collectives en passant par la marionnette et l'objet, médiums très intéressants pour favoriser l'expression des élèves. Ils découvriront et expérimentent concrètement le processus de création du spectacle vivant, via l'écriture, la scénographie et l'illustration, les arts plastiques, la manipulation et le jeu.	12 772,99	12 772,99	9 457,00

Lille	Privé	Rurale	SAINTE MARIE	BEAUCAMPS LIGNY	4è - groupe PAC	30	360	Traversée(s)	Image et estime de soi	Arts plastiques / sculpture /land art	FRED MARTIN	104H	13 697,30	13 697,30	12 867,00	La rencontre des élèves avec l'artiste sera riche de nouvelles expériences artistiques. L'adolescence est une transformation, la relation au corps qui change est centrale. La trace, l'impression, leur traversée dans l'installation seront au cœur du projet. Au final, FRED MARTIN à la vue de tous, construira une œuvre participative in Situ, dans un espace vert où de l'établissement. Non éphémère mais pas pour autant, pérenne elle subsira, elle aussi, le passage du temps.
Lille	Public	REP+	BORIS VIAN	LILLE	4è et UPEZA	65	484	Sortez masqué	Inclusion, autonomie, estime de soi, développement de l'imaginaire, développement de l'esprit citoyen et critique	Théâtre, Art plastiques, Musiques et écriture	Théâtre de L'Ordinaire	210H	18 000,00	18 000,00	16 341,00	Autour de la thématique de la ville de demain, nous allons impliquer les élèves sur différentes étapes d'une création. De l'écriture à la musique, du jeu à la création de masque, c'est une opportunité unique de les faire travailler avec différents artistes professionnels et de les impliquer dans un projet de A à Z. Autour de cette même thématique, nous nous efforcerons d'impliquer l'ensemble des élèves autour de collages de témoignages pour mettre en avant leurs paroles et leurs pensées sous une forme artistique comme une pièce radiophonique.
Lille	Public	REP+	LOUISE MICHEL	LILLE	6è 5è 4è 3è	48	210	EGALITE FILLES / GARÇONS : ET SI ON CREAT ?	Egalité Filles-Garçons	théâtre, clown, dessin, vidéo, collages, écriture	RENCONTRES FEMINISTES / HISTOIRES DE MEMOIRE	238H	14 640,00	9 000,00	9 000,00	Création de diverses formes d'expression artistiques (conférences théâtrales participatives, fanzine ...) issues des réflexions sur des notions telles que la petite fille, le petit garçon entrant en scène, en passant par les changements liés à la puberté à la jeune fille et au jeune garçon abordant le lycée / genre, égalité et citoyenneté / se sentir légitime socialement à fréquenter les lieux de culture /impacter, sensibiliser et diffuser pour essayer et éveiller / par la création, trouver sa place.
Lille	Public	REP+	NINA SIMONE	LILLE	4è et UPEZA et un groupe de 15 élèves volontaires tout niveau	49	199	En scène contre les clichés	Egalité Filles/Garçons	Théâtre	Compagnie In extremis	60H	4 522,63	4 522,63	4 019,00	Création collective et confrontation des regards autour de l'égalité filles-garçons, thématique centrale du collège REP+ et de la Cité éducative de Lille Sud. La Résidence d'artiste sera mobilisatrice et force de proposition pour questionner et faire évoluer les représentations des élèves. Présentation du travail mené conjointement avec le collège Verliane dans chacun des établissements lors du Printemps des Poètes, évènement phare de la Cité Educatrice ainsi que dans un établissement culturel du territoire.
Lille	Public	REP+	MADAME DE SEVIGNE	ROUBAIX	4è 3è et chorale (6è 5è)	132	332	J'écris, je déclame, j'écoute le rap	La culture	Musique / rap	Compagnie Trous d'Mémoires	86H	10 079,70	10 079,70	10 079,00	Création musicale, en groupe au sein du collège à partir des pratiques culturelles des élèves pour les valoriser, développer leur capacité d'écriture et faire un levier pour la réussite de tous. Parce que le rap est la musique la plus écoutée par les jeunes, parce qu'au-delà de certaines productions mainstream, cette culture porte des valeurs qui nourrissent lesématiques des programmes scolaires, accueillir un rappeur permet d'affiner les pratiques individuelles (d'écoute, de chant et de création) pour construire ensuite des projets collectifs au sein de l'établissement.
Lille	Public	REP+	THEODORE MONOD	ROUBAIX	6è et LULIS	25	527	JEUX D'ELLES ET D'ILS	Egalité fille/garçon (avec tolérance et savoir-être)	Arts de la scène: théâtre, écriture, photographie	TOUS AZIMUTS	142H	20 311,20	19 000,00	15 680,00	Création d'un conte théâtralisé « Jeux d'elles et d'ils ». Le projet aide les collégiens.n.e.s à conscientiser leur parcours de vie dans le collège et dans leur ville, et à identifier leurs chances variables de construire leurs rêves sans trop de contraintes selon qu'ils soient filles ou garçons. Le genre du conte est privilégié, permettant de "fictionner" le réel pour mieux le réinvestir.
Lille	Public	REP+	ALBERT ROUSSEL	TOURCOING	6è	22	289	Trans-Formations	Tolérance/Respect	Arts de la scène (danse , marionnettes) et Arts visuels (photo, vidéo , peinture numérique) , Ecriture	Le Gymnase / Cats and Snails	70H	9 227,42	8 524,22	8 524,00	Performances, improvisation, chorégraphie, marionnette et médiation permettront un travail autour du sensible et de la matière engageant le corps et l'esprit pour tenter de faire œuvre et de mieux vivre ensemble. Danse, arts-plastiques, photo et vidéo viendront infuser le collège d'un vent créatif.
Valenciennes	Public	REP+	TURGOT	DENAIN	4è et un groupe "tout niveau"	63	207	Denain - CARTES - TRACES - ECARTS	L'inclusion, la tolérance, l'égalité filles-garçons, les différences... la ville, le rapport à l'espace, l'acceptation du regard des autres. Travail sur des compétences de manière implicite : coopération, entraide, respect de l'autre, écoute...	Arts plastiques : dessin, collage, gravure, peinture, performance / Ecriture : collecte, écriture, lecture performée	L'Emporte Pièces	166H	12 817,02	12 817,02	12 017,00	Création d'un livre. La thématique principale du travail est celle du regard porté par ces adolescents es sur leur ville, leur territoire, leur espace du quotidien. Les pratiques principales sont l'écriture et l'illustration. Le dialogue entre textes et images fera sens. Le projet aboutit à la confection du livre et à une présentation de celui-ci.
Valenciennes	Public	Rurale	FERNIG	MORTAGNE DU NORD	6è	80	80	PREMIERS JOURS	Altérité inclusion vivre ensemble, tolérance, savoir-être	Théâtre / arts numériques, cinématographique /Arts Plastiques / écriture	Compagnie de La Volière	60H	7 573,00	5 463,00	5 463,00	Premiers jours est un projet de mini série réalisé avec les élèves de Fernig sur le thème de l'altérité. Les élèves seront amenés à écrire, réaliser et jouer des épisodes à partir de l'énoncé « Un nouvel élève arrive dans une classe de collège, depuis son arrivée des choses étranges se passent ». L'atelier permettra aux élèves de découvrir les nombreuses facettes des arts vivants et de l'image, avant et dernière la caméra. Chacun d'entre eux devenant tour à tour acteur, metteur en scène, réalisateur, moniteur, script, scénariste, figurant, cadreur, rigé son, etc. L'énoncé choisi est une invitation à la « re-socialisation » post Covid.

Valenciennes	Public REP+	CHASSE ROYALE	VALENCIENNES	56	23	273	Bande de conteurs	Expression (orale, écrite, dessinée), développement personnel, communication, partage, savoir-être, créativité Mots clefs : Développement du sens critique, citoyen, Education à l'image, éducation civique, identité et altérité, Transversalité, Arts plastiques/ arts appliqués / design graphique Interdisciplinarité, Arts plastiques / lettres modernes / sciences physiques Art et société, Art et citoyen.	Arts plastiques / bande dessinée	Brice FOLLET	50H	Créer une cohésion de groupe et constituer une bande de conteurs pour que chaque élève participe à la création d'un recueil d'histoires, sous la forme d'une bande dessinée, en partant de questions scientifiques (programme de cycle 4). Comment se réapproprier le programme de manière ludique ? Comment créer des scènes un peu loufoques et amusantes autour du programme ?	3 950,00	2 700,00	2 700,00	
				TOTAL	1 495	5 683						TOTAL		260 777,25	215 165,79	193 117,00

3.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306471-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 6 décembre 2021

Affiché le 6 décembre 2021

Notifié le 24 novembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOIX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Julien GOKEL, Bertrand RINGOT.

OBJET : Attribution de subventions au titre de la politique culturelle et demande d'une subvention au titre de l'archéologie préventive.

Vu le rapport DSC/2021/353

Vu l'avis en date du 15 novembre 2021 de la Commission Education, culture, sport, tourisme, vie associative

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer, dans le cadre du soutien aux acteurs culturels, les subventions de fonctionnement pour un montant total de 1 315 950 €, aux structures reprises dans les tableaux ci-joints (annexes 1 et 2) ;
- d'attribuer, dans le cadre du dispositif de soutien aux réseaux d'insertion par la culture en direction des personnes en situation d'insertion, les subventions pour un montant total de 182 350 € en direction des porteurs, repris dans le tableau ci-joint (annexe 3) ;
- d'approuver le partenariat avec l'association « De la Suite dans les images », au titre de la coordination cinéma pour l'opération « Collège au cinéma » 2021-2022, dans les conditions reprises au rapport ;
- d'attribuer en faveur de l'association « De la Suite dans les images », une aide départementale d'un montant de 198 025 €, avec un 1^{er} versement de 132 016 €, au titre des entrées des élèves au cinéma des 2 premiers trimestres scolaire 2021-2022 et d'autoriser le versement du reliquat, après le 3^{ème} trimestre scolaire, au vu du justificatif fourni par l'association du nombre d'entrées effectives et des frais de transport des films réellement engagés au cours de l'année scolaire concernée ;
- d'attribuer des subventions en faveur des collèges repris dans le tableau ci-joint (annexe 4), correspondant à la participation départementale pour le transport des élèves dans le cadre de l'opération « Collège au cinéma 2020-2021 » pour un montant total de 12 539,10 € ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions correspondantes, dans les termes des projets joints au rapport (annexes 5 à 7) ;
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter une subvention auprès de la Direction Régionale des affaires Culturelles (DRAC), au titre de l'archéologie préventive, pour la période de référence du 1^{er} juin 2020 au 31 mai 2021 ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les dotations ouvertes à cet effet au budget départemental 2021.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 28.

Madame BOCQUET est membre du conseil d'administration de la Mission locale de Lille. En raison de cette fonction, elle ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptée dans le quorum. Elle n'assiste pas à cette partie de la réunion.

Madame ZOUGGAGH (membre du conseil d'administration de l'association Autour des Rythmes Actuels – ARA) et Monsieur DETAVERNIER (membre du conseil d'administration de l'Orchestre National de Lille) avaient donné pouvoir respectivement à Mesdames SANCHEZ et QUATREBOEUF. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

51 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Madame CONSEIL, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement au vote sans donner de procuration.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

Arr Ville	Structure	Discipline	Activité générale	Actons prévisionnelles 2021	ETP 2021	BP 2021	Subvention 2019	Subvention 2020	Budget réalisé 2020 ou 2019 le cas échéant	% subvention du Dpt/budget de l'association 2020 ou 2019 le cas échéant	% ressources propres /budget de l'association 2020 ou 2019 le cas échéant	Montant sollicité en 2021	Montant 1ère subvention 2021	Proposition 2nde subvention	TOTAL subvention 2021
AV Maubeuge	Centre Culturel Transfrontalier / Le Manège de Maubeuge	Le pluridisciplinaire	Mise en œuvre du projet artistique et culturel de la Scène Nationale avec soutien à la création et à l'émergence, diffusion, médiation artistique et culturelle	Actons prévisionnelles 2021	22,8	3 389 786 €	135 000 €	135 000 €	3 186 463 €	5%	10%	135 000 €	67 500 €	67 500 €	135 000 €
				Scène Nationale : convention pluriannuelle pluripartite d'objectifs 2019-2022 La scène nationale, en parallèle est un acteur culturel majeur de l'Avesnois qui s'applique à concilier une programmation pluridisciplinaire ambitieuse (théâtre contemporain, performance, danse, cirque, marionnette, arts numériques et urbains) où se côtoient des artistes régionaux, nationaux, internationaux, confirmés ou jeunes créateurs et créatrices. La médiation (ateliers d'initiation au street art, rencontres-atelier-visite de théâtre et découverte des métiers du spectacle), les actions culturelles de proximité et l'accueil d'équipes artistiques en résidence complètent l'offre proposée par le Manège qui touche différents publics notamment les publics prioritaires du Département.											
AV Maubeuge	Centre Culturel Transfrontalier Le Manège de Maubeuge - Festival Super-Via	pluridisciplinaire	Organisation du festival Super Via	Scène Nationale : convention pluriannuelle pluripartite d'objectifs 2019-2022 Au cours de la saison culturelle, la scène nationale organise un temps fort festivalier permettant de présenter différentes formes artistiques (spectacles de réalité virtuelle, installations numériques, exposition, vidéo mapping, spectacles de rue, concerts de musiques actuelles) et d'atteindre différents publics notamment les publics prioritaires du Département.	22,8	406 608 €	25 000 €	25 000 €	3 186 463 €	5%	10%	25 000 €	12 500 €	12 500 €	25 000 €
AV Aulnoye-Aymeries	Les Nuits Secrètes	Musiques actuelles	Organisation de festivals et diffusion de musiques actuelles, actions culturelles.	Scène Nationale : convention pluriannuelle pluripartite d'objectifs 2019-2022 Suite au report du Festival 2021 Les Nuits Secrètes, l'association a proposé un nouvel événement C'est Extra / adapté au contexte sanitaire (installations photos monumentales dans l'espace public, parcours secrets, fresque collaborative, concerts...). Celui-ci incluait des temps de médiation à destination des habitants du territoire, notamment des publics prioritaires du Département. > visites gratuites des expositions en présence d'un médiateur et échanges avec les artistes, en collaboration avec des structures d'insertion sociale et des établissements d'accueil pour personnes âgées et personnes en situation de handicap ; > travail de sensibilisation de bénévoles en situation d'illettrisme et migrants primo-arrivants autour de l'organisation du festival (développement durable, violences sexistes...), en lien avec l'association Mots et Merveilles à Aulnoye-Aymeries. Au-delà de cet événement, l'association met ponctuellement en place d'autres actions, tout au long de l'année : > rencontre d'artistes régionaux accueillis en résidence et ateliers de pratique artistique en direction de collégiens et de personnes âgées (Chorale The Mamys & The Papsys) ; > interventions au sein d'établissements hospitaliers (Opération Musique, Santé et Soins) ; > diffusion de concerts dans des lieux de proximité (Live entre les Livres dans les médiathèques, en lien avec l'association Dynamo, Lille).	6,7	1 602 372 €	100 000 €	50 000 €	2 063 483 €	2%	1%	117 000 €	50 000 €	50 000 €	100 000 €
CA Cambrai	association Les Rencontres Musicales Cambrai / Scène Nationale Département du Nord	Musique classique	Organisation du festival annuel de musique classique dans des lieux patrimoniaux "Les Rencontres Musicales de Cambrai" et sensibilisation ponctuelle "Les Rencontres solidaires" dans le Cambrésis notamment en direction de publics prioritaires	Territoires d'intervention : arrondissement d'Avesnes, notamment en zone rurale. • Festival "Les Rencontres musicales de Cambrai" du 2 au 10 juillet 2021 : diffusion musicale dans le Cambrésis en direction du tout public > 15 concerts dont 13 à Cambrai (1 en quartier de la Ville, Eglise Saint-Géry) et 1 au Musée départemental Matisse au Cateau- lieux patrimoniaux "Les Rencontres solidaires" du 21 au 25 juin 2021 : sensibilisation à la musique sur le Cambrésis, en partenariat avec ADACI (Réseau Insertion par la culture), dans 6 communes dont certaines rurales de Busigny à Avesnes-les-Aubert, en direction de personnes en insertion, en situation de handicap, âgées, offrant ainsi à des habitants éloignés de la culture la possibilité de bénéficier d'un concert acoustique délocalisé dans leur lieu de vie. Territoires d'intervention : arrondissement de Cambrai dont milieu rural + 1 diffusion en quartier Politique de la Ville, Eglise Saint-Géry) et 1 au Musée départemental Matisse au Cateau- lieux patrimoniaux "Les Rencontres solidaires" du 21 au 25 juin 2021 : sensibilisation à la musique sur le Cambrésis, en partenariat avec ADACI (Réseau Insertion par la culture), dans 6 communes dont certaines rurales de Busigny à Avesnes-les-Aubert, en direction de personnes en insertion, en situation de handicap, âgées, offrant ainsi à des habitants éloignés de la culture la possibilité de bénéficier d'un concert acoustique délocalisé dans leur lieu de vie. Territoires d'intervention : arrondissement de Cambrai dont milieu rural + 1 diffusion en quartier Politique de la Ville de Cambrai	0	290 500 €	50 000 €	30 000 €	79 543 €	37,7%	12,4%	73 850 €	25 000 €	5 000 €	30 000 €
DK Dunkerque	Centre de développement culturel / Scène Nationale Le Bateau Feu	pluridisciplinaire	Mise en œuvre du projet artistique et culturel de la Scène Nationale avec soutien à la création et diffusion d'une programmation pluridisciplinaire.	Scène Nationale : convention pluriannuelle pluripartite d'objectifs 2019-2022 La Scène Nationale à travers son ancrage sur l'agglomération de Dunkerque développe une programmation et des actions de médiation "hors les murs" accentuée par des partenariats avec les structures sociales, les établissements scolaires et les structures culturelles tout en mettant les projets participatifs au cœur de son projet culturel. La structure a su développer en étroite collaboration avec les habitants et ses partenaires, des projets de sensibilisation culturelle et de médiation (ateliers de pratique artistique ponctuels et longue durée, actions décentralisées : "drive-in culturel", résidences d'artistes) qui touchent différents publics notamment les publics prioritaires du Département.	24,77	3 737 555 €	135 000 €	135 000 €	3 314 769 €	4%	7%	135 000 €	67 500 €	67 500 €	135 000 €

Arr. Ville	Structure	Discipline	Activité générale	Actions prévisionnelles 2021	ETP 2021	BP 2021	Subvention 2019	Subvention 2020	Budget réalisé 2020 ou 2019 le cas échéant	% subvention du Dpt/budget de l'association 2020 ou 2019 le cas échéant	% ressources propres /budget de l'association 2020 ou 2019 le cas échéant	Montant sollicité en 2021	Montant 1ère subvention 2021	Proposition 2nde subvention	TOTAL subvention 2021
DO Douai	Tandem / L'Hippodrome de Douai - Théâtre d'Arras	pluri-disciplinaire	Mise en œuvre du projet artistique et culturel de la Scène Nationale avec soutien à la création et à la médiation et diffusion du spectacle vivant (dans et hors-les-murs).	Scène Nationale : convention pluriannuelle pluripartite d'objectifs 2020-2023 L'H de D (l'un des deux sites de la scène nationale TANDEM) conjugue une programmation pluriculturelle (théâtre contemporain, performance, danse, cirque, marionnettes), avec un cinéma classé « Art et essai ». Cet équipement développe de nombreux dispositifs de sensibilisation et d'action culturelle (projets sur la durée impliquant des collègues et de nombreuses structures sociales, parcours d'accompagnement et préparation des sorties au spectacle, visites guidées à l'occasion d'une exposition, ateliers de pratique avec restitution) en s'adressant à différents publics notamment les publics prioritaires du Département et en se mobilisant pour une démocratisation de l'accès à la culture et des pratiques artistiques.	33,8	4 213 990 € HT	135 000 €	135 000 €	4 066 377 €	3%	9%	135 000 €	67 500 €	67 500 €	135 000 €
U Roubaix	association ARA (Autour des Rythmes Actuels)	Musiques actuelles	Pratique et développement des musiques actuelles (apprentissage musical) accompagnement des artistes, action culturelle et diffusion > <i>structure située en quartier Politique de la ville</i>	Action musicale à vocation sociale et éducation sonore à Roubaix (locaux implantés en quartier Politique de la Ville) et hors les murs : • Collégiens : programme Satisfac'son incluant la diffusion de « Peace&Lobe » sur la prévention auditive, des ateliers co-construits avec les établissements et le prêt d'outils pédagogiques, notamment dans de nombreux collèges répartis sur tout le département (Feignies, Dunkerque, etc.) • Personnes en insertion : « Chant des possibles 2021 » + report 2020 et « Ecrite, jouer, danser... » sur la création de chansons dans le cadre du dispositif de retour à l'emploi de jeunes adultes inscrits en Mission locale / « Histoire de dire » : composition MAO, écriture et enregistrement studio avec des jeunes incarcérés, en partenariat notamment avec un STE du Douaisis • Personnes en situation de handicap (enfants et adultes) : un dîner d'ateliers longue durée hebdomadaire, semi-mensuels ou mensuels autour de disciplines variées (percussions urbaines/brésiliennes, création de chansons, explorations sonores, lutherie sauvage...) • Publics mixés dont prioritaires : « Chœur de Roubaix », atelier de pratique de longue durée / parcours artistiques, ateliers, stages au sein de l'ARA, rencontres avec les artistes et visites guidées du lieu • En quartier Politique de la Ville : chorale hip-hop avec 2 écoles en QPV Territoires d'intervention : arrondissement de Lille (dont quartiers Politique de la Ville), Douaisis et tout le département pour ce qui est des actions de prévention auditive « Peace&Lobe »	11,77	878 400 €	60 000 €	60 000 €	788 133 €	7,6%	18,8%	65 000 €	30 000 €	30 000 €	60 000 €
U Tourcoing	association La Passerelle (Le Grand Mix)	Musiques actuelles	Diffusion, action culturelle et accompagnement de la jeune création (gestion d'une salle historique depuis 1997 d'un nouveau club ouvert en 2013 d'une capacité de 300 places, d'un restaurant et d'un studio de création dédiés aux musiques actuelles)	Nombres actions culturelles proposées, sur la durée, aux publics notamment prioritaires, afin de faire découvrir et pratiquer les musiques actuelles de manière innovante, intra-muros ou hors les murs : • "Comix" : projet sur une année scolaire autour de la découverte et de la formation aux métiers du spectacle vivant allant visites, sorties, rencontres et débats (collégiens en SEGPA et ULIS d'un collège classé en Réseau d'Education Prioritaire à Tourcoing) • "Chorale Pop rock de seniors de 50 à 90 ans" (répétitions hebdomadaires et concerts de restitution) en partenariat avec des structures sociales, visant notamment à lutter contre l'isolement des personnes âgées • "Chorale kids" en partenariat avec la Maison des Jeunes et de la Culture du Virolois (enfants de 7 à 12 ans vivant en quartier Politique de la Ville) • "La Fabrique à chansons" (élèves de CM1) et "La Fabrique Electro" (collégiens) autour de la création musicale • "Musiques brutes et handicap" autour des musiques expérimentales : création d'instruments, apprentissage de la pratique musicale et concerts de restitution (adolescents auditifs ou handicaps mentaux de 13 à 19 ans de l'IMPRO du Roitelet à Tourcoing) • "Culture santé" (patients, familles et personnels de l'hôpital) • "Culture Justice" mené au sein des maisons d'arrêt d'Annoeullin et Senequin en direction des détenus : ateliers d'écriture, enregistrement de textes, mise en musique et création d'un livre en sérigraphie • diffusion d'un concert accompagné d'atelier dans chaque établissement • "Applications et Dispositifs Numériques innovants" (personnes âgées et en situation de handicap) Territoires d'intervention : arrondissement de Lille (dont quartiers Politique de la Ville)	16,04	1 245 800 €	48 000 €	48 000 €	1 138 740 €	4,6%	26,3%	57 000 €	24 000 €	28 500 €	52 500 €
U Villeneuve d'Ascq	association La Rose des Vents	Spectacle vivant et cinéma	Scène nationale : diffusion, soutien à la création et action culturelle > <i>structure située en quartier Politique de la Ville</i>	Scène nationale : convention pluriannuelle d'objectifs saisons 2021/2022 à 2024/2025 en cours de rédaction. La structure met en place une saison culturelle pluridisciplinaire (théâtre, danse, musique, jeune public...), incluant des productions de compagnies régionales et au-delà, exclusivement hors les murs en raison de la fermeture du lieu liée à des travaux de rénovation d'ampleur. Elle participe ou est à l'initiative de différents événements (dispositif "Les Belles Sorties de la MEI" en milieu rural) ; 14e édition du Festival International des Arts "NEXT" qui rassemble chaque année des partenaires de toute l'Europe (Festival de Valenciennes ; 2e édition du Festival DIRE autour de la littérature...), La Rose des Vents développe par ailleurs de nombreux dispositifs de sensibilisation et d'action culturelle dans le cadre de ses activités autour du spectacle vivant et via le cinéma. Le Mielles à Villeneuve d'Ascq dont elle assure la gestion (ateliers de pratique artistique ponctuels et longue durée, co-construits et/ou innovants, parcours d'accompagnement et préparation des sorties au spectacle, en faveur notamment des publics prioritaires du Département (collégiens, personnes en insertion, sous main de justice, en situation de handicap, âgées)). L'association veille à la mixité des publics et se mobilise pour un accès à tous à la culture et aux pratiques artistiques ; à ce titre, elle est conventionnée avec des collèges et de nombreuses structures du secteur social. Territoires d'intervention : arrondissement de Lille (dont diffusion en milieu rural)	29,86	2 674 561 € HT	135 000 €	135 000 €	2 462 702 €	5,5%	12,1%	135 000 €	67 500 €	67 500 €	135 000 €

Arr. Ville	Structure	Discipline	Activité générale	Actions prévisionnelles 2021	ETP 2021	BP 2021	Subvention 2019	Subvention 2020	Budget réalisé 2020 ou 2019 le cas échéant	% subvention du Dpt/budget 2020 ou 2019 le cas échéant	% ressources propres /budget de l'association 2020 ou 2019 le cas échéant	Montant sollicité en 2021	Montant 1ère subvention 2021	Proposition 2nde subvention	TOTAL subvention 2021
U Lille	association La Verrière	Théâtre	Diffusion, soutien à la création et action culturelle	<ul style="list-style-type: none"> • Collégiens : "Cour-métrage" projet participatif (sensibilisation, ateliers et restitution) tout au long de l'année scolaire, impliquant notamment des collégiens de QPV en lien avec un club de prévention décrochage scolaire / atelier hebdomadaire au Collège de Ronchin / actions de sensibilisation autour de la programmation ciblant plusieurs collèges • Personnes en situation de handicap : ateliers de pratique théâtrale hebdomadaire en partenariat avec 2 EP5M • Personnes en insertion : sensibilisation et atelier ponctuel avec le public de culture du cœur sur l'identité et les parcours de vie / pratique orale de la langue française pendant un semestre avec les migrants et demandeurs d'asile de la Cimade • Personnes âgées : sensibilisation autour des oeuvres et pratique artistique avec des seniors de la maison de quartier de Wazemmes • Publics mixés dont prioritaires : sensibilisation longue durée et atelier avec le public de Compteur Lire Ecrire (illettrés, analphabète ou Français Langue Etrangère) / projet participatif sur la durée : « GEM La belle journée » impliquant une médiathèque, des usagers de centre sociaux, bénévoles d'une radio web et un groupe d'entraide mutuelle pour personnes isolées et/ou en souffrance psychique / "Les dimanches Verrière" et "Compagnie de quartier" : sensibilisation longue durée, résidence de médiation, ateliers de pratiques avec les usagers social/santé et tout public / ateliers amateurs et mise en place de parcours artistiques (répétitions publiques, visites du lieu, ateliers ponctuels, interventions dans les établissements) autour du travail des équipes artistiques 	3,2	347.400 €	59 000 €	59 000 €	319 337 €	18,5%	16,1%	29 500 €	29 500 €	29 500 €	59 000 €
U Lille	association Le Concert d'Astrée	Musique classique	Ensemble de musique baroque (création, diffusion et action culturelle)	<ul style="list-style-type: none"> • Collégiens : résidence permanente du Concert d'Astrée au sein d'un collège en quartier Politique de la Ville incluant un important programme de médiation et l'accueil de répétitions, concerts, rencontres avec les artistes professionnels, ateliers de pratique ponctuels / « Voix & Hip-hop » en lien avec le Conservatoire de Lille / « Chantons baroque » : parcours artistique avec actions de formation auprès des enseignants de l'Académie de Lille auquel prennent part plusieurs centaines de collégiens et lycéens du territoire • Public mixé (dont prioritaire) : « Avoir 20 ans » dans la région dès le dernier trimestre 2021. Induire résidences de création/diffusion, actions culturelles de proximité, sensibilisations et échanges • actions envisagées en milieu hospitalier pour suite du partenariat avec la Médiathèque départementale du Nord (mise à disposition d'une salle pédagogique, organisation de formations pour les bibliothécaires et discothécaires, conception et organisation de conférences et rencontres pour le public des médiathèques...) • Enfants de 0 à 3 ans : « Chanter avec bébé » notamment en milieu rural dans le cadre du partenariat avec la MdB • Résidences de diffusion sur le Communauté de Communes de Flandre Lys et la Porte du Hainaut, permettant aux publics de découvrir la musique baroque • En QPV ou milieu rural sans public prioritaire : sensibilisation, écriture, atelier et restitution avec le lycée de Gondrecourt (rural) et une école à Lille (QPV) • Diffusion (Nord, hors région et international) 	16,7	3 146 890 €	270 000 €	270 000 €	1 787 573 €	15,1%	47,9%	135 000 €	135 000 €	135 000 €	270 000 €
U Roubaix	association Le Gymnase CDC/ Danse à Lille	Danse	Soutien à la création, diffusion et médiation (centre de développement chorégraphique national) > structure située en quartier Politique de la ville	<ul style="list-style-type: none"> • Projets d'initiation à la danse contemporaine dans des établissements scolaires (notamment en collège dont certains sont implantés en quartiers Politique de la Ville), autour de thématiques telles que : éloquence et rapport au corps, danse et architecture, pratique de la danse • Petite enfance 0/3 ans : ateliers de pratique longue durée • Jeune public et lycéens en quartier Politique de la Ville : initiation au mouvement pendant 4 mois au sein de 6 écoles en QPV à Roubaix et pratique corporelle • Interventions ponctuelles auprès de publics en situation précaire via des structures d'insertion • Projets incluant diffusion et pratique artistique sur la durée en faveur de personnes en insertion ou en situation de handicap en partenariat avec des centres sociaux, SESSAD et associations d'entraide • Utilisation d'outils de sensibilisation numériques innovants tel que l'Application à Danser ou la e-mallette et de maquettes pédagogiques pour faire découvrir la danse à un large public • Stages, ateliers mensuels, masterclasses et cours réguliers au sein de la structure • 3 à 4 projets participatifs d'ampleur mixant les publics par an • Organisation et/ou participation à de nombreux événements pouvant inclure de la médiation (festival La Grand Bain, Les Petits Pas, Latitudes contemporaines, NEXT, XU, en milieu rural via Les Belles sorties, etc.) 	16,08	1 337 814 €	80 000 €	80 000 €	1 060 870 €	7,5%	12,5%	40 000 €	40 000 €	40 000 €	80 000 €

Arr. Ville	Structure	Discipline	Activité générale	Actions prévisionnelles 2021	ETP 2021	BP 2021	Subvention 2019	Subvention 2020	Budget réalisé 2020 ou 2019 le cas échéant	% subvention du Dpt/budget de l'association 2020 ou 2019 le cas échéant	% ressources propres /budget de l'association 2020 ou 2019 le cas échéant	Montant 1ère subvention 2021	Proposition 2nde subvention	TOTAL subvention 2021
Lille	association Le Prato Théâtre	Arts du cirque	Création et soutien à la création, diffusion et action culturelle au sein de son lieu situé dans le quartier Mouline à Lille et hors les murs à l'échelle du département du cirque depuis 2011 > structure située en quartier Politique de la ville	Au-delà de la diffusion et de l'accompagnement d'artistes émergents ou non, la structure propose un important programme annuel d'actions culturelles autour des arts cirassiens en direction notamment de collégiens, personnes sous main de justice, personnes en insertion, en situation de handicap, âgées et petite enfance 0/3 ans : - parcours de spectateurs à l'année couplés avec des ateliers artistiques ponctuels ; - ateliers de pratique artistique et projets culturels et citoyens de moyenne et longue durée allant de plusieurs mois à un an. Certains d'entre eux sont co-construits avec les habitants et incluent diffusion, pratique, restitutions et valorisation ; - journées immersives dans un établissement, un territoire : ateliers, spectacles, repas avec les artistes, activités jeune public afin de favoriser la participation des familles, etc. ; - organisation de la 6e édition de l'événement « Les toiles dans la ville » qui se déroulera tout au long de l'année 2021 pour aller à la rencontre des publics notamment les plus éloignés de la culture. Territoires d'intervention : arrondissement de Lille (+ tout le département pour les temps de sensibilisation ponctuels); quartiers Politique de la Ville et milieu rural	12,6	1 333 130 €	112 000 €	112 000 €	1 005 739 €	11,1%	9,4%	56 000 €	56 000 €	112 000 €
Lille	association Les Spectacles sans Gravité - L'Aéronef	Musiques actuelles	Diffusion, action culturelle, accompagnement et soutien à la création (scène de musiques actuelles)	Au-delà de la diffusion et de l'accompagnement des artistes, la structure met en place des actions culturelles en direction notamment des publics prioritaires du Département (collégiens, personnes en insertion, personnes âgées, en situation de handicap) : • « Les Escaltes de L'Aéronef » : concerts, sensibilisations et ateliers menés dans des petites communes hors de la métropole lilloise • Projet innovant « Serious Game » où l'Aéronef se transforme en jeu de plateau virtuel, croisant numérique, gamification et sensibilisations à l'univers des musiques actuelles (esthétiques musicales, jargon, métiers du spectacle, conférences...) • Temps de sensibilisation ponctuels tout au long de la saison (visite du lieu, rencontres avec des professionnels du secteur, goûter concert et Sunday happy funday permettant de renforcer les relations parents-enfants...) • « L'Aéro hors les murs » : démarches culturelles impliquant les habitants au sein de quartiers Politique de la Ville • « Les Belles Sorties » : concerts dans des communes rurales de la MEL • Actions sur la durée en collège autour de la musique assistée par ordinateur et immersion professionnelle à la découverte des métiers des musiques actuelles en faveur de décrocheurs scolaires et personnes éloignées de l'emploi • Ateliers de pratique artistique au sein de l'Aéronef ou des établissements Territoires d'intervention : arrondissement de Lille, Valenciennes, Dunkerquois et Cambrésis (dont milieu rural et quartiers Politique de la Ville)	21,85	2 962 061 € HT	117 000 €	117 000 €	1 958 750 €	6,4%	37,8%	58 500 €	58 500 €	117 000 €
Lille	Atelier Lyrique de Tourcoing	Musique	Création et diffusion de productions lyriques (opéras, théâtre musical, concerts, musique sacrée, récitals), action culturelle.	Autour de son travail de création et de diffusion, l'association oriente tout au long de l'année son activité vers la médiation culturelle, afin de sensibiliser les publics à l'art lyrique et à la musique : > actions pédagogiques menées auprès de collégiens, de bénéficiaires de structures sociales, d'associations caritatives et de personnes en situation de handicap (au sein des établissements), accueil des bénéficiaires aux répétitions et visite du théâtre ; > parcours de découverte des métiers de l'Opéra à destination de collégiens (immersion auprès de la régie musicale ou dans la fosse d'orchestre, participation au montage des décors, accès aux croquis et dessins des costumiers, atelier de découverte du chant lyrique, échanges avec les musiciens, conception d'une affiche de spectacle...) ; > ateliers de pratique artistique et création d'un spectacle participatif avec des personnes en situation de handicap (IMPro, CAT), des personnes âgées atteintes d'Alzheimer (EHPAD) et des personnes en insertion (centres sociaux, associations solidaires) ; > ateliers d'éveil musical en direction de la Petite Enfance (crèches et services de néonatalogie) ; > interventions ponctuelles (animations musicales) dans les hôpitaux . Territoires d'intervention : actions menées principalement dans l'arrondissement de Lille (dont quartiers Politique de la Ville) et ponctuellement dans l'arrondissement de Valenciennes, notamment en milieu rural.	15,9	2 505 053 € HT	115 900 €	115 900 €	2 170 475 €	6%	5%	57 950 €	57 950 €	115 900 €

Arr. Ville	Structure	Discipline	Activité générale	Actions prévisionnelles 2021	ETP 2021	BP 2021	Subvention 2019	Subvention 2020	Budget réalisé en 2020 ou 2019 le cas échéant	% subvention du Dpt/budget de l'association 2020 ou 2019 le cas échéant	% ressources propres /budget de l'association 2020 ou 2019 le cas échéant	Montant sollicité en 2021	Montant 1ère subvention 2021	Proposition 2nde subvention	TOTAL subvention 2021
LI Roubaix	Centre Chorégraphique National Roubaix Hauts-de-France	Danse	Création, production, diffusion de spectacles chorégraphiques, soutien aux compagnies, enseignement, sensibilisation et formation à l'art chorégraphique.	Dans le cadre du projet CCN et Vous /, l'association met en œuvre tout au long de l'année un programme d'actions culturelles en faveur des publics prioritaires du Département : > projet spécifique en direction des habitants , au titre de la Politique de la Ville et en collaboration avec des structures sociales et solidaires (immersion dans les associations, centres sociaux et maisons de quartier, co-construction, ateliers de chant et de danse, restitution, représentation publique); > ateliers de pratique artistique hebdomadaire/bimensuel/mensuels et spectacles participatifs (bals chorégraphiques) menés avec des collégiens , des personnes en situation de handicap motrice, mental et/ou psychique (centre hospitalier/unité psychiatrique, EPSM...), et des mineurs relevant de la Protection Judiciaire ; > interventions dansées et imprévisibles au sein de structures d'accueil pour personnes âgées (EHPAD) ; > diffusion de petites formes sur des sites patrimoniaux, en lien avec la Mission Bassin Minier . Territoires d'intervention : arrondissements de Lille (dont quartiers Politique de la Ville) et de Valenciennes (Bassin Minier), ponctuellement dans les arrondissements de Dunkerque et de Cambrai, notamment en milieu rural (diffusion).	28,2	3 187 852 €	300 000 €	100 000 €	3 067 117 €	3%	18%	110 000 €	50 000 €	50 000 €	100 000 €
LI Wambrechies	Cultures nouvelles	pluridisciplinaire	Diffusion et action culturelle (valorisation et développement des cultures et des arts)	L'association Cultures Nouvelles organise le festival " Scènes en Nord – Scènes Festives 2021 (saison culturelle autour du thème de l' « esprit de nature»), qui est l'occasion de diffuser concerts, spectacles et expositions tout en développant des actions de médiation notamment via à vis des collégiens : > nombreuses expositions itinérantes proposant des rendez-vous artistes/publics, ciblant notamment des collégiens, des publics en insertion, des personnes en situation de handicap , et des habitants de villages ruraux ; > dans le cadre de concerts et spectacles proposés : rencontres avec les artistes et poursuite des interventions du groupe « Terba » permettant de mixer la connaissance des cultures africaines et la découverte de la musique dans un collège , sensibilisation de jeunes en insertion à la captation audiovisuelle de spectacles, sensibilisation ponctuelle à l'art lyrique des collégiens ; > « Cabaret solidaire » : lancement d'une opération permettant à des personnes en insertion de participer à des spectacles gratuitement tout en bénéficiant de repas. > autour de l'opérette Mesdames de la Halle (Offenbach), création d'un chœur via la mise en place d'ateliers sur la durée visant notamment les collégiens , avec plusieurs restitutions publiques. Territoires d'intervention : arrondissement de Lille en majorité, de Valenciennes et de Dunkerque.	1,7	321 000 € HT	45 000 €	45 000 €	282 494 €	16%	46%	45 000 €	22 500 €	22 500 €	45 000 €
LI Roubaix	EPCC La Condition Publique	pluridisciplinaire	Diffusion, accueil en résidence d'artistes et action culturelle (« fabrique » artistique et culturelle à la croisée de l'art, du sport, du numérique et de la créativité)	Dans le cadre de son lieu multiculturel, la Condition Publique poursuit le développement de son tiers lieu et propose un éventail varié d'ateliers créatifs, numériques et ludiques : > développement d'actions en direction de la jeunesse - ateliers créatifs tout au long de l'année tournés vers les usages du numérique, le réemploi et la mouvance « Do it Yourself », qui peuvent s'appuyer sur la programmation et les artistes accueillis en résidence (ex. conception d'œuvres participatives, design d'objets, musique assistée par ordinateur, etc.) et visant notamment plusieurs centaines de collégiens ; > ateliers d'initiation aux différentes techniques du street art comme le graffiti ou le pochoir animés par les artistes des Ateliers Remyco de Roubaix ; > action culturelle (rencontres, visites guidées, programmes pédagogiques, ateliers de pratique, etc.) en lien avec les expositions programmées (Maîtres sensibles, collectif ghanéen Exit Frame), ciblant notamment les collégiens , avec des projets de médiation sur la durée ; mise en place d'un événement co-construit avec les habitants du quartier « Pile au Rendez-vous » ; > ouverture d'un skate park conçu par un designer et mise en place d'actions de médiation aux pratiques sportives, notamment afin de permettre aux jeunes de s'approprier le lieu et son offre culturelle. Territoires d'intervention : arrondissement de Lille (dont quartiers Politique de la Ville)	32,2	3 143 600 €	130 000 €	130 000 €	2 701 698 €	5%	9%	130 000 €	65 000 €	65 000 €	130 000 €

Arr. Ville	Structure	Discipline	Activité générale	Actions prévisionnelles 2021	ETP 2021	BP 2021	Subvention 2019	Subvention 2020	Budget réalisé 2020 ou 2019 le cas échéant	% subvention du Dpt/budget de l'association 2020 ou 2019 le cas échéant	% ressources propres /budget de l'association 2020 ou 2019 le cas échéant	Montant 1ère subvention 2021	Proposition 2nde subvention	TOTAL subvention 2021
LI	La Ligue de l'Enseignement NPC - Centre Régional du Théâtre en amateur	théâtre	Mise en œuvre du Plan régional de développement du théâtre amateur sur le territoire via le Centre régional de ressources du théâtre en amateur.	<p>Actions prévisionnelles 2021 :</p> <p>Réunions de coordination et de construction des projets organisées pour chacun des 8 réseaux de théâtre en amateur dans le Nord, regroupant une centaine de troupes. Une rencontre d'une journée des compagnies de théâtre en amateur et des structures professionnelles du littoral. Un centre d'information tout public qui a pour objectif de créer une dynamique territoriale (où faire du théâtre, où trouver des ressources, etc.) > site internet, Facebook, lettre trimestrielle... Stages réseaux sur l'ensemble des territoires (méthodologie de la mise en scène, techniques lumières, jeu burlesque, expression corporelle, mime, écriture théâtrale pour jeune public, création théâtre de rue). « Aides au projets » pour 5 réseaux sur les territoires : Technique son et lumière, Aide au jeu masqué, Mise en scène. Evénements : festivals, scènes ouvertes.</p> <p>Territoire d'intervention : Département du Nord dont milieu rural</p>	2,2	138 700 €	21 000 €	21 000 €	131 669 €	15,9%	12,6%	10 500 €	10 500 €	21 000 €
LI	La Virgule, Centre Transfrontalier de Création Théâtrale	Théâtre	Création, diffusion et sensibilisation des publics au théâtre.	<p>Around de la diffusion de ses spectacles sur l'ensemble du territoire départemental et l'accueil de compagnies en résidence de création. La Virgule propose tout au long de l'année différentes actions culturelles, dans et hors les murs, à destination des publics prioritaires du Département :</p> <ul style="list-style-type: none"> > ateliers d'écriture et de pratique théâtrale hebdomadaires et bimensuels, menés en direction de collégiens, de personnes en situation d'insertion sociale et professionnelle (MJC et associations d'entraide), de personnes en situation de handicap (EPSM) et de personnes âgées (EHPAD) ; travail de co-construction avec les bénéficiaires et restitution des ateliers ; > ateliers d'expression semestriels auprès de personnes placées sous main de justice, en partenariat avec le Service Pénaire d'Insertion et de Probation de Douai ; > temps de sensibilisation ponctuels (bords de plateau, répétitions publiques...) auprès de publics associatifs (centres sociaux, établissements médico-sociaux, Secours Populaire...) et de groupes scolaires ; > co-création d'un spectacle avec la compagnie Théâtre en Cambrésis (THEC) sur le thème de la maladie d'Alzheimer. <p>Territoires d'intervention : arrondissements de Lille, de Valenciennes et de Douai, particulièrement en quartiers Politique de la Ville, et ponctuellement en milieu rural.</p>	7,2	551 208 € HT	78 000 €	78 000 €	505 134 €	15%	21%	39 000 €	39 000 €	78 000 €
LI	Le Grand Bleu	Théâtre	Scène Conventuelle d'intérêt National Art, Enfance et Jeunesse - Organisation d'actions de médiation en direction des publics, notamment des nouvelles générations, et production/diffusion de spectacles vivants pluridisciplinaires.	<p>Tout au long de l'année, le Grand Bleu mène un important travail de médiation, en particulier auprès des publics prioritaires du Département, en irriguant les territoires les plus éloignés de l'offre culturelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> > temps de sensibilisation ponctuels autour des spectacles et ateliers de pratique artistique, dans et hors les murs, en direction de collégiens, de la petite enfance (crèches), de personnes en situation de handicap (IME, IEM, Ecole Régionale pour les Déficients Visuels...) et de personnes en situation d'insertion sociale et professionnelle (en lien avec le CRC et les missions locales) ; > résidences d'artistes en milieu rural, avec des parcours d'expérimentation pluridisciplinaires (écriture, pratique théâtrale, arts graphiques, musique) à destination de collégiens et de personnes en insertion (restitutions publiques) ; > créations participatives et labos hebdomadaires (initiation à la pratique des médias, co-construction d'un projet d'émission radio) avec des collégiens issus de quartiers Politiques de la Ville (hors temps scolaire) ; > interventions auprès d'enfants allophones nouvellement arrivés en France, dans le cadre de la « Mission d'Appui Artistique » portée par l'association, en collaboration avec les établissements scolaires (dont collèges) ; > diffusion de petites formes dans des lieux peu ou non équipés. <p>Territoires d'intervention : arrondissements de Lille (dont quartiers Politiques de la Ville), d'Avènes, de Cambrai, de Douai et de Dunkerque (milieu rural).</p>	15,7	1 547 379 € HT	70 000 €	70 000 €	1 270 947 €	6%	7%	35 000 €	35 000 €	70 000 €

Arr. Ville	Structure	Discipline	Activité générale	Actions prévisionnelles 2021	ETP 2021	BP 2021	Subvention 2019	Subvention 2020	Budget réalisé en 2020 ou 2019 le cas échéant	% subvention du Dpt/budget 2020 ou 2019 le cas échéant	% ressources propres /budget de l'association 2020 ou 2019 le cas échéant	Montant 1ère subvention 2021	Proposition 2nde subvention	TOTAL subvention 2021
Lille	Orchestre National de Lille	Musique	Création, production, diffusion et action culturelle.	<p>L'Orchestre National de Lille organise chaque année le <i>Lille Piano(s) Festival</i>, durant lequel des pianistes de renommée internationale multiplient les concerts, rencontres et autres temps de sensibilisation ponctuels destinés à un large public, notamment les collégiens du Département : > récital-rencontre, préparation aux répétitions publiques et aux concerts, parcours de découverte des instruments de l'Orchestre et des coulisses du Nouveau Siècle (ces propositions sont accompagnées d'outils pédagogiques interactifs mis en ligne sur le site web de l'association et font l'objet d'une préparation en classe pour les établissements qui le souhaitent).</p> <p>Au-delà du festival, d'autres actions spécifiques sont organisées au cours de la saison : > mise à disposition de places solidaires gratuites au profit de personnes en situation de handicap, de personnes en situation d'insertion sociale et professionnelle et de personnes âgées (notamment issues de quartiers Politiques de la Ville), accompagnées d'interventions ponctuelles en amont des concerts ; > manifestation gratuite en faveur de personnes en situation de précarité sociale (« Le Concert du Partage ») et mise à disposition de places pour des personnes en situation de handicap, en lien avec plusieurs associations caritatives et établissements spécialisés (des temps de préparation au concert sont organisés en amont avec les bénéficiaires).</p> <p>Territoires d'intervention : arrondissement de Lille (potentiel rayonnement départemental pour les publics mobilisés).</p>	132	12.671.050€	175.000 €	107.500 €	11.670.929 €	1%	16%	87.500 €	87.500 €	175.000 €
Lille	VIVAT	Spectacle vivant	Diffusion, soutien à la création et action culturelle (scène conventionnée d'intérêt national art et création).	<p>En parallèle à ses activités de diffusion (théâtre et danse) et de soutien à la création (résidence d'artistes), le Vivat développe des actions culturelles en direction des habitants (notamment des publics prioritaires du Département) : > Visite et découverte du théâtre orientée vers les métiers du spectacle vivant, parcours de trois spectacles (musique, danse et théâtre) et ateliers de préparation aux spectacles à destination de collégiens ; > « Comité jeune spectateur du Vivat » : rencontre avec des artistes programmés dans la saison avec temps d'échange et de formation, ateliers de pratiques théâtrales, séances permettant d'assister à une partie de la programmation du Vivat mais aussi des structures culturelles de la région avec pour objectif la sélection d'un spectacle jeune public qui sera labellisé "spectacle recommandé par le CS du Vivat" à destination essentiellement des collégiens ; > « Des Artistes dans la ville » : rencontres d'artistes présents dans la programmation permettant d'évoquer leur travail directement avec les habitants de la ville d'Armentières notamment les publics prioritaires du Département ; > ateliers de sensibilisation visant publics en insertion et personnes âgées, en lien avec des centres sociaux, l'EFSM de Lille Métropole et le service culturel de la Ville d'Armentières ; > actions de médiation, échange avec les compagnies autour de la thématique des migrations visant les publics en insertion.</p> <p>Territoires d'intervention : arrondissement de Lille et de Dunkerque dont quartier Politique de la Ville.</p>	130,80	1.193.381 €	100.000 €	100.000 €	1.185.726 €	8%	5%	50.000 €	50.000 €	100.000 €
Valenciennes	Espace Pasolini - Théâtre international	Spectacle vivant	Diffusion, soutien à la création et accompagnement professionnel d'autres artistes à la création de leurs spectacles et l'action culturelle dans le champ du théâtre et de la musique	<p>En parallèle à ses activités de diffusion, de soutien à la création (résidences d'artistes et espaces de répétition) et à l'organisation des festivals "Next" et "Carrefour International", l'Espace Pasolini permet à la population d'expérimenter l'acte artistique au quotidien notamment les plus jeunes et les plus fragiles socialement : > « S'inventer » : Ateliers de pratique artistique avec restitution par le biais d'un Journal ayant pour objectif de porter un regard nouveau sur l'art et les artistes afin de retrouver l'estime de soi en direction des personnes en insertion ; > Ateliers de pratique artistique destinés à la découverte de l'art vivant avec restitution, en direction de leurs spectacles des personnes en insertion, des personnes âgées et des habitants ; > Ateliers d'art thérapie avec restitution ayant pour objectif le travail sur l'expression de soi, le bien être individuel et le bien vivre ensemble en direction de personnes âgées (EHPAD foyer soleil de Jeumont) et des collégiens (collège Jean Moulin de Wallers) ; > "polyphonie" : laboratoire sonore itinérant accueillant artistes de disciplines différentes qui s'adapte à tout public, notamment les personnes en insertion et les collégiens.</p> <p>Territoires d'intervention : Arrondissements de Valenciennes, d'Avranches et de Cambrai, en milieu rural et quartier Politique de la Ville.</p>	4,38	495.000 €	87.000 €	87.000 €	569.529 €	15%	19%	43.500 €	43.500 €	87.000 €

Arr. Ville	Structure	Discipline	Activité générale	Actions prévisionnelles 2021	ETP 2021	BP 2021	Subvention 2019	Subvention 2020	Budget réalisé 2020 ou 2019 le cas échéant	% subvention du Dpt/Budget de l'association 2020 ou 2019 le cas échéant	% ressources propres /budget de l'association 2020 ou 2019 le cas échéant	Montant 1ère subvention 2021	Proposition 2nde subvention	TOTAL subvention 2021				
VA Condé-sur-Escaut	Le Boulon	Arts de la rue	Equipement culturel organisant la diffusion des arts de la rue, soutien à la création, médiation, labellisé Centre National des arts de la rue et de l'espace public et pôle de référence régional et national.	<p>AUTOUR DE SON TRAVAIL DE MEDIATION, DE SOUTIEN A LA CREATION (notamment par l'accueil de résidences d'artistes) et de l'organisation du festival <i>Les Turbulentes</i>, Le Boulon met en place tout au long de l'année des actions culturelles dans et hors les murs, au plus près des habitants, particulièrement envers les publics prioritaires du Département :</p> <ul style="list-style-type: none"> > ateliers de pratique artistique longue durée (co-construction, restitution) et parcours de spectateurs (Fuste du Boulon, spectacle, ateliers et rencontre avec les artistes) à destination de collégiens (dont casse relais), de personnes en situation de handicap (CHP, FAS, IME...), de personnes âgées (Gériatrie Centre Hospitalier, EHPAD), de personnes placées sous main de justice (Maison d'Arrêt de Valenciennes, Centre Pénitentiaire de Maubeuge), de personnes en insertion (centres sociaux, CCAS, UTPAS...) et de la Petite Enfance (halte-garderie, multi accueil) ; > dans le cadre de la Politique de la Ville, ateliers de pratique artistique longue durée sur le thème de l'égalité hommes-femmes (co-construction, restitution) menés avec des collégiens (Maison des Adolescents, services Jeunesse...), des personnes en insertion (Association La Saugarde du Nord, centres sociaux...) et plus largement avec les habitants, autour de la transformation de leurs quartiers ; > ateliers hebdomadaires d'initiation aux arts du cirque et stages thématiques ponctuels, adaptés aux différents publics. 	9,5	1 269 741 €	90 000 €	90 000 €	1 313 415 €	7%	10%	45 000 €	45 000 €	90 000 €				
VA Douchy-les-Mines	Le Printemps Culturel	pluridisciplinaire	Actions de démocratisation culturelle : soutien à la création, valorisation du patrimoine, facilitation de l'accès à la culture et leur rencontre par les habitants, particulièrement ceux éloignés de la culture (zones sensibles et ruralité)	<p>Afin de favoriser la démocratisation culturelle, l'association organise tout au long de l'année des actions de sensibilisation et des résidences notamment auprès des publics prioritaires du Département :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Ateliers de pratique artistique co-construits avec des groupes d'habitants au centre des arts Le Quartier (Fresnes-sur-Escaut) avec restitution et expositions, en direction des habitants ; > Coordination d'actions du CLEA : accompagnement de deux artistes dans le cadre de leur résidence sur le territoire de deux Communautés d'agglomération (Valenciennes Métropole et du porte du Hainaut), en direction de collégiens, personnes en insertion, personnes âgées, personnes sous main de justice et habitants ; > L'art dans les quartiers, les quartiers vers l'art : parcours annuel de sensibilisation aux arts plastiques avec résidences d'artistes et ateliers de pratique artistique longue durée avec restitution dans les quartiers, en direction des personnes en insertion et des habitants ; > Co-organisation du festival Les Agités du mélange à Fresnes-sur-Escaut, avec ateliers de pratique artistique et restitution, en direction de personnes en situation de handicap, personnes en insertion et public familial ; > Autour du festival Les Douchysoirées, atelier de pratique artistique longue durée avec restitution, en direction de personnes en insertion et habitants. <p>Territoires d'intervention : Arrondissements de Valenciennes, Avesnes et Douai, (dont quartiers Politique de la Ville et en milieu rural)</p>	4,4	630 000 €	55 000 €	55 000 €	2019 : 771 327 €	2019 : 7%	2019 : 58%	27 500 €	27 500 €	55 000 €				
VA Valenciennes	SAEML Le Phénix	Spectacle vivant	Equipement de diffusion, soutien à la création et médiation du spectacle vivant, labellisé scène nationale, Pôle européen de création, Campus européen décentralisé pour l'accompagnement de la jeune création en Hauts-de-France.	<p>Scène Nationale : convention pluriannuelle multipartite d'objectifs 2019-2022</p> <p>La Scène Nationale Le Phénix s'attache à mettre en avant, tout au long de la saison, une programmation pluridisciplinaire (théâtre, danse, musique, performances, jeune public...) où se côtoient artistes confirmés et artistes en émergence. Au-delà de son travail de diffusion et d'accompagnement d'artistes régionaux, nationaux et internationaux, elle développe des projets de sensibilisation culturelle et de médiation (ateliers de pratique artistique ponctuels et longue durée, co-construits et innovants, actions décentralisées et participatives « Les ateliers nomades », parcours de spectateurs, résidences d'artistes...), qui touchent une multitude de publics, notamment les publics prioritaires du Département.</p>	38,7	3 584 655 €	135 000 €	135 000 €	4 195 975 €	3%	19%	67 500 €	67 500 €	135 000 €				
TOTAUX																		
													2 662 900 €	2 525 400 €	2 727 750 €	1 331 450 €	1 315 950 €	2 647 400 €

SOUTIEN A LA VIE CULTURELLE : SUBVENTIONS AUX ACTEURS CULTURELS

Montants proposés au titre d'un 2ème versement de subvention de Soutien à la Vie Culturelle (22 dossiers)

Arr dt	Commune du siège social	Nom du porteur	Montant 2020 voté	Montant 2021 sollicité	1er versement CP mars 2021	proposition solde	total subvention 2021
AV	Maubeuge	Centre culturel transfontalier / le Manège/ festival Super via	25 000 €	25 000 €	12 500 €	12 500 €	25 000 €
AV	Aulnoye Aymeries	Les nuits secrètes	50 000 €	117 000 €	50 000 €	50 000 €	100 000 €
CA	Cambrai	association Les rencontres musicales Cambrai Département du Nord	30 000 €	73 850 €	25 000 €	5 000 €	30 000 €
LI	Roubaix	association ARA (Autour des Rythmes Actuels)	60 000 €	65 000 €	30 000 €	30 000 €	60 000 €
LI	Tourcoing	association La Passerelle (le grand mix)	48 000 €	57 000 €	24 000 €	28 500 €	52 500 €
LI	Lille	association La Verrière	59 000 €	59 000 €	29 500 €	29 500 €	59 000 €
LI	Lille	association le concert d'Astrée	270 000 €	270 000 €	135 000 €	135 000 €	270 000 €
LI	Roubaix	association le Gymnase CDC/Danse à Lille	80 000 €	80 000 €	40 000 €	40 000 €	80 000 €
LI	Lille	association Le Prato	112 000 €	112 000 €	56 000 €	56 000 €	112 000 €
LI	Roubaix	association Les Spectacles sans Gravité - l'aéronef	117 000 €	117 000 €	58 500 €	58 500 €	117 000 €
LI	Tourcoing	Atelier Lyrique de Tourcoing	115 900 €	115 900 €	57 950 €	57 950 €	115 900 €
LI	Roubaix	Centre chorégraphique national Roubaix Hdf	100 000 €	110 000 €	50 000 €	50 000 €	100 000 €
LI	Wambrechies	Cultures nouvelles	45 000 €	45 000 €	22 500 €	22 500 €	45 000 €
LI	Roubaix	EPCC la condition publique	130 000 €	130 000 €	65 000 €	65 000 €	130 000 €

LI	Lille	La Ligue de l'Enseignement NPC - Centre Régional du Théâtre en amateur	21 000 €	21 000 €	10 500 €	10 500 €	21 000 €
LI	Tourcoing	La Virgule	78 000 €	78 000 €	39 000 €	39 000 €	78 000 €
LI	Lille	Le Grand Bleu	70 000 €	70 000 €	35 000 €	35 000 €	70 000 €
LI	Lille	Orchestre National de Lille	107 500 €	175 000 €	87 500 €	87 500 €	175 000 €
LI	Armentieres	VIVAT	100 000 €	100 000 €	50 000 €	50 000 €	100 000 €
VA	Valenciennes	Espace Pasolini-Théâtre international	87 000 €	87 000 €	43 500 €	43 500 €	87 000 €
VA	Condé/escaut	Le Boulon	90 000 €	90 000 €	45 000 €	45 000 €	90 000 €
VA	Douchy les Mines	Le printemps culturel	55 000 €	55 000 €	27 500 €	27 500 €	55 000 €
TOTAL 1			1 850 400 €	2 052 750 €	993 950 €	978 450 €	1 972 400 €

Montants proposés au titre d'un 2ème versement de subvention pour les scènes nationales (5 dossiers)

Arr dt	Commune du siège social	Nom du porteur	Montant 2020 voté	Montant 2021 sollicité	1er versement CP mars 2021	proposition solde	total subvention 2021
AV	Maubeuge	Centre culturel transfontalier / le Manège	135 000 €	135 000 €	67 500 €	67 500 €	135 000 €
DK	Dunkerque	Centre de développement culturel/ scène national le bateau feu	135 000 €	135 000 €	67 500 €	67 500 €	135 000 €
DO	Douai	Tandem/l'Hippodrome de Douai-théâtre d'Arras	135 000 €	135 000 €	67 500 €	67 500 €	135 000 €
LI	Villeneuve d'Ascq	association la Rose des Vents	135 000 €	135 000 €	67 500 €	67 500 €	135 000 €
VA	Valenciennes	SAEML le Phénix	135 000 €	135 000 €	67 500 €	67 500 €	135 000 €
TOTAL 2			675 000 €	675 000 €	337 500 €	337 500 €	675 000 €

TOTAL GENERAL 1+2	2 525 400 €	2 727 750 €	1 331 450 €	1 315 950 €	2 647 400 €
--------------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

DISPOSITIF INSERTION PAR LA CULTURE - Réseaux insertion culture - Année 2021

Air	Nom de la structure	Territoire d'intervention et Aves du projet	Objet du partenariat	Subvention totale Culture 2020	Budget Prévisionnel 2021	Demande Culture 2021	1ère subvention culture QP du 30 mars 2021	Proportion Aves subvention culture 2021	Montant total Culture 2021	Montant DIPLE 2021	MONTANT TOTAL 2021	Commentaires
	Association Centre Socio Culturel de Fourmies	<p>Territoire: Arrondissement d'aves-sur-ehelpe, 4 EPCI CC Sud Avesnois, CC Maubeuge Val de Sambre, CC du Pays de Mormal, CC du Cour de l'Avesnois, 6 UTPAS</p> <p>Coordination et médiation culturelle de territoire: 1 ETP</p> <p>Coordination du réseau de partenaires sociaux et culturels et mise en œuvre de parcours culturels à destination des publics en situation de précarité (dont les allocataires du RSA):</p> <ul style="list-style-type: none"> - programmation de sorties culturelles et tarification spécifique; - projets d'actions culturelles co-construits à partir des objectifs sociaux des partenaires en lien avec les acteurs culturels du territoire. - sensibilisation des travailleurs sociaux à l'action culturelle dans l'intervention sociale. <p>Objectifs:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre l'isolement - Valoriser, développer les potentialités, les compétences. - Développer l'estime de soi et la confiance en soi - Accompagner l'émergence de projets et les conditions de leur réalisation. 	<p>En 2021:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre des projets 2020 reportés: - Vernissage du projet en stop motion "Sous nos lunettes" CCAS de Maubeuge et l'association Les Agitateurs publics - Projet "Boite à livres" avec la PMI de UTPAS d'Avesnes sur Helpe. - "Parents un jour, parents toujours" création d'un Jeu AFAD, Centre socio-culturel de Fourmies, Maijorie Babil, plasticienne. - "Itinéraire conseil" parcours de découvertes culturelles AFAD, duo d'artistes ORAN. - "RSA et préjugé": création de plaquettes de BD avec le forum permanent de l'insertion (Landreces) et Jean-Christophe Delaunoy. - Projet "Tableau Mystère" avec le groupe "Equilibre et mixte Éte" - Centre socio-culturel de Fourmies. - Partenariats en cours de concertation: projet écriture avec INSTEP - Proposition avec un artiste de créer des œuvres d'art en lien avec la programmation de sorties à l'ensemble des partenaires sociaux du territoire. - Plateau "Au Fait" diffusés à l'ensemble des partenaires sociaux du territoire. - Bataillards: Artistes professionnels (comédiens, plasticiens, marionnettiste, acrobate, danse, illustratrice) spectacle vivant: Le Phénix, Le Boulon, Gare numérique de Jeumont, Espace Casadous Bougeer Rock, Les Jeunes muséales de France, Musées: MusVerre, Matisse, Musée de Flandre, Lecture: Médialibrique Départementale Sociaux: AFAD, 3 centres socio-culturels, 3 associations d'insertion, CCAS de Maubeuge, Mats et Merveilles, UTPAS Avesnes/ Fourmies, Aulnoy/le Quesnoy, Maubeuge/Haumont. 	31 500 €	78 400 €	31 500 €	15 750 €	15 750 €	15 750 €	31 500 €	63 000 €	<p>Bilan 2020: 388 personnes mobilisées dans les parcours culturels dont 37 allocataires du RSA, 16 projets initiés et réalisés sur l'ensemble du territoire, 9 sorties culturelles.</p> <p>Les projets s'appuient sur un partenariat riche, diversifié et renouvelé tant pour les structures sociales que pour les artistes et structures culturelles.</p> <p>Partenariats en cours de concertation: les projets sont créés de pair avec les équipes de parcours de découvertes culturelles pour susciter l'envie et nourrir l'imaginaire des personnes.</p>
CA	ADACI- Association de Développement d'Atelier Chantier d'insertion	<p>Territoire: Arrondissement de Cambrai, CAC: Communauté d'Agglomération du Cateau Chartréais, CPCS Communauté de Communes du Pays Solaunois, CAC Communauté d'Agglomération de Cambrai.</p> <p>Coordination et médiation culturelle: 1 ETP</p> <p>Coordination du réseau de partenaires sociaux et culturels et mise en œuvre de parcours culturels à destination des publics en situation de précarité (dont les allocataires du RSA):</p> <ul style="list-style-type: none"> - programmation de sorties culturelles et tarification spécifique; - projets d'actions culturelles co-construits à partir des objectifs sociaux des partenaires en lien avec les acteurs culturels du territoire. - sensibilisation des travailleurs sociaux à l'action culturelle dans l'intervention sociale. <p>Objectifs:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre l'isolement - Valoriser, développer les potentialités, les compétences. - Développer l'estime de soi et la confiance en soi - Accompagner l'émergence de projets et les conditions de leur réalisation. 	<p>En 2021:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valorisation du projet "Chapitres" avec l'association Le Havre: création d'une vidéo, en stop motion, de présentation des histoires vécues par les participants. - Projets de médiation culturelle et parcours culturels: sensibilisation au médiateur et parcours culturel - Projet théâtre en lien avec les référents RSA de Solaismes, le Forum permanent de l'insertion, Parcours culturel du pays solesmois - Projet pluridisciplinaire (s'am, chant, théâtre, arts plastiques) avec la Communauté thérapeutique de Le Cateau. - Projet photographique autour des Droits des femmes et des violences faites aux femmes, service Soaveg de l'association Le Havre, CHRIS Print Toit. - Partenariats: Sociaux: Association ACTION pour le forum permanent de l'insertion, Havre, Association de Familles de Buligny, Print Toit, CCAS de Le Cateau, Communauté thérapeutique de Le Cateau, Le Phare, Cambrésis Emploi, UTPAS Avesnes: les Aubert, Artésiliques et Culturel: Les Nouveaux Ballets du Nord, Festival au Sud du Nord, association Artistes d'Abnori, l'Interstisse, La Ponctuelle, Les Rencontres solidaires, Ateliers culturels Caudry, Médialibrique départementale du Nord, Musée Matisse, Scènes du Haut Escart. 	30 000 €	94 463 €	33 000 €	15 000 €	15 000 €	30 000 €	30 000 €	60 000 €	<p>Bilan 2020: 217 personnes engagées dans les parcours culturels dont 74 allocataires du RSA, 6 projets artistiques, 4 sorties culturelles, Malgré le contexte sanitaire survenu peu de temps après le changement de portage de l'action sur le territoire (fin 2019), une dynamique partenariale a pu être maintenue, développée particulièrement à Le Cateau et dans le caudrysis; territoires ruraux dans lesquels les habitants en situation de précarité sont impactés par les problématiques de mobilité et d'isolement.</p>
	Association Centre Socio Educatif d'Hazebrouck	<p>Territoire: Flandre Lys 50 communes en Flandre intérieure (CCFI), 4 communes en Flandre Lys (CCFL), 8 communes en Armentières, 3 quartiers prioritaires Hazebrouck, Armentières)</p> <p>Coordination et médiation culturelle de territoire: 1 ETP</p> <p>Coordination du réseau de partenaires sociaux et culturels et mise en œuvre de parcours culturels à destination des publics en situation de précarité (dont les allocataires du RSA):</p> <ul style="list-style-type: none"> - programmation de sorties culturelles et tarification spécifique; - projets d'actions culturelles co-construits à partir des objectifs sociaux des partenaires en lien avec les acteurs culturels du territoire. - sensibilisation des travailleurs sociaux à l'action culturelle dans l'intervention sociale. <p>Objectifs:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre l'isolement - Valoriser, développer les potentialités, les compétences. - Développer l'estime de soi et la confiance en soi - Accompagner l'émergence de projets et les conditions de leur réalisation. 	<p>En 2021:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordination du Crêdi-loisirs pour l'Armentierois. - Mise en place d'un groupe "Culture" en lien avec le forum permanent de l'insertion pour établir un comité de programmation de sorties culturelles. - Projets en partenariat avec l'UTPAS d'Hazebrouck via le SSD: Culture'ailes (Hazebrouck), Culture et parentalité (Arrière, Cassel). - Projet inter-territoire avec le Réseau Insertion culture de Flandre Maritime et les CEST des deux territoires. - Autres projets: Fresque murale et Atelier mosaïque avec la Pension de Famille OSLO Baillieu, Atelier théâtre au Centre social Pérenchies/Badaas Théâtre. - Partenariats: Sociaux: UTPAS d'Hazebrouck, Pensions de famille et maisons relais, CCAS de Baillieu, ateliers chantiers d'insertion, Forum citoyen, PUE, Centres sociaux d'Hazebrouck Pérenchies, Armentières, Culturel: Centre André Malraux, Le Vivat, Modulo (Carol Levy), Musée de Cassel Artistes: Dalia Mota "La terre qui parle", céramiste, Jean-Marc Escherich, mosaïste. 	30 000 €	82 000 €	30 000 €	15 000 €	15 000 €	30 000 €	30 000 €	60 000 €	<p>Bilan 2020: 116 personnes mobilisées dans les parcours culturels dont 34 allocataires du RSA, 7 projets, 6 sorties culturelles réalisées. Partenariat développé avec l'UTPAS d'Hazebrouck</p>

DISPOSITIF INSERTION PAR LA CULTURE - Réseaux insertion culture - Année 2021

Arr	Nom de la structure	Territoire d'intervention et axes du projet	Objet du partenariat	Subventions totales Culture 2020	Budget Prévisionnel 2021	Demande Culture 2021	1ère subvention culture Op du 16 mars 2021	Proposition (sans subvention culture Op du 16 mars 2021)	Montant total Culture 2021	Montant DPEL 2021	MONTANT TOTAL 2021	Commentaires
DK	Centre Social municipal La Passerelle - Rospoede-	<p>Territoire: Flandre maritime. Communauté Urbaine de Dunkerque et Communauté de Communes des Hauts de Flandre.</p> <p>Coordination et médiation culturelle de territoire: 1 ETP</p> <p>Coordination du réseau de partenaires sociaux et culturels et mise en œuvre de parcours culturels à destination des publics en situation de précarité (dont les allocataires du RSA) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - programmation de sorties culturelles et tarification spécifique. - projets d'actions culturelles co-construits à partir des objectifs. - sensibilisation des travailleurs sociaux à l'action culturelle dans l'intervention sociale. <p>Objectifs:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser l'isolement - Valoriser les potentialités, les compétences. - Développer l'estime de soi et la confiance en soi - Développer et renforcer le maillage territorial - Accompagner l'émergence de projets et les conditions de leur réalisation. 	<p>2021:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet inter territoire avec le réseau du CSE d'Hazebrouck, les Conseillers en économie familiale (CEF) des UTPAS de la DTPAS Flandres, le Musée de Flandre et les Réseaux de développement culturel (en milieu rural (CCHF et CCFI)) - Tableau Mystère en lien avec l'API, le groupe Culture du Forum permanent de l'insertion porté par l'AAE, Musées Matisse et Louvre Lens, Actiste plasticienne: Larie-Egline Lefèvre. - Projet parentalité avec le Lieu de Rencontre Parents-Enfants (LRE): Théâtre objet/ photo avec La Compagnie dans l'Arbre. - Projet Photo confiné en lien avec le forum Citoyen. Edition, article: Jeanne Smith - Projet autour de l'alimentation: UTPAS de Ibergues; Coudrèkerque. La Halle aux Sucres, arts plastiques. - Editions: UTPAS Coudrèkerque, Dunkerque, Wormhout, Sallaingues, Est-Hondschichte, Atelier chambre d'inséctes; API, association AAE; forum citoyen, association Villaines; Maison de quartier Guahemo, AFEU, CCAS, Centres sociaux. Culturels; Musées des Beaux-Arts de Dunkerque, La Halle aux Sucres, Studio 43, Le bateau Feu, Les 4 Ecluses, CLEA, CCHF et CCFI... 	31 000 €	118 226 €	31 000 €	0 €	20 000 €	20 000 €	31 000 €	51 000 €	<p>Bilan 2020: 105 personnes mobilisées dans les parcours culturels dont 51 allocataires du RSA. 5 projets réalisés dont 2 en distanciel. 2 projets contribuant à la lutte contre l'illectronisme (Parcours comés) et l'illectronisme (PADN: Programme d'Adaptation l'Outil Numérique en lien avec le PPIRE et le Forum permanent de l'insertion). 2 parcours de découvertes culturelles réalisés. 25 sorties culturelles.</p>
LI	Association Action Ressource Emploi Formation Education Permanente	<p>Territoire: Loos- Haubourdin- Lomme/ Lamberhart- Les Wepres- Seclin- Watignies- ex CC Haute Delle-</p> <p>Coordination et médiation culturelle de territoire: 1 ETP</p> <p>Coordination du réseau de partenaires sociaux et culturels et mise en œuvre de parcours culturels à destination des publics en situation de précarité (dont les allocataires du RSA) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - programmation de sorties culturelles et tarification spécifique. - projets d'actions culturelles co-construits à partir des objectifs. - sensibilisation des travailleurs sociaux à l'action culturelle dans l'intervention sociale. <p>Objectifs:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre l'isolement - Valoriser, développer les potentialités, les compétences. - Développer l'estime de soi et la confiance en soi - Accompagner l'émergence de projets et les conditions de leur réalisation. 	<p>En 2021:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Programmation de sorties culturelles en lien avec les projets développés sur le territoire. - Mise en œuvre des projets co-construits avec les partenaires: le projet "Mail art" en lien avec le service politique de la ville de Seclin les artistes Hélène Baekens et Thomas Fieffé. - Projet "Tableau Mystère" avec le Centre social Le Parc, le Point Rencontre de la Mouchonnère à Seclin (Musées de LAM, Palais des Beaux-Arts et Lourve-Lens) - Parcours de découvertes culturelles avec l'espace Parents de Lomme et l'Escal de Loos (DRF). - Projet de sensibilisation à la transition écologique et au développement durable pour les habitants en quartier politique de la ville de Loos. <p>Partenariats: - Sociétés: UTPAS Seclin, Haubourdin, Lomme Lamberhart, Service Prévention Santé, CCAS de Loos, Watignies, Lamberhart, associations des personnes en situation de précarité: SENEPA La Basée, APPROBET Loos, La Fabrique de l'emploi à Loos, Centres sociaux Ivo, Ventura Lamberhart, Centre Promesse Watignies, Culturels; Médiathèque de Lomme, association « Lis avec moi », la ferme du Bezaulieu Haubourdin, Atelier 4, Marjorie Dublé, Cie Détournement, Cie La Fabrique, Cie Rivages, Mèbalu à Chahuter...</p>	33 500 €	113 462 €	33 500 €	16 500 €	17 000 €	33 500 €	33 500 €	67 000 €	<p>Bilan 2020: 225 personnes engagées dans les parcours culturels dont 68 allocataires du RSA. 14 projets, 26 sorties culturelles. Partenariat très riche et diversifié en constant développement avec une attention particulière pour développer une dynamique durable. Les projets artistiques méritent les habitants au cœur du processus et en situation d'être acteurs de la démarche. La diversité des propositions stimule et enrichit les capacités des personnes et ouvre les habitants à la citoyenneté, sur leur territoire. Malgré le contexte sanitaire la médiation a pu maintenir un certain niveau de partenariat. Le réseau contribue, notamment, par ses actions à la dynamique de développement du quartier prioritaire des Oliveaux: projets de sensibilisation à l'éco-citoyenneté (jardin partagé), implication dans l'expérimentation territoire zéro déchet.</p>
LI	Association FCP (Formation Culture Prévention) - Atelier photo Marquêtes	<p>Territoire: Lille Métropole Nord Ouest: Marquette Les Lille, Saint-André, Wambrechies, La Madeleine, Marcq en Baroeul, Mons-en-Baroeul, Quartier du Faubourg de Béthune Lille.</p> <p>Coordination et médiation culturelle de territoire: 1 ETP</p> <p>Coordination du réseau de partenaires sociaux et culturels et mise en œuvre de parcours culturels à destination des publics en situation de précarité (dont les allocataires du RSA) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - programmation de sorties culturelles et tarification spécifique. - projets d'actions culturelles co-construits à partir des objectifs. - sensibilisation des travailleurs sociaux à l'action culturelle dans l'intervention sociale. <p>Objectifs:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser, développer les potentialités, les compétences. - Développer l'estime de soi et la confiance en soi - Accompagner l'émergence de projets et les conditions de leur réalisation. 	<p>Projets 2021: défilé de mode (ateliers couture, bijoux, socio-esthétique) à atelier cinéma, petits déjeuners littéraires, autour de la thématique de l'exil; ateliers écriture-lecture, chant, création de BD sur les discriminations, Tableau Mystère, construction de parcours de découvertes culturelles.</p> <p>Partenariats: UTPAS et référents RSA CCAS du territoire (Marquette, St André, La Madeleine, Wambrechies...), Ateliers chantiers d'insertion LSI Lille sud, Le Lavoire solidaire, PLE Métropole Nord Ouest, structures du spectacle vivant (Le Zéppelin sur le territoire), médiathèque du Faubourg de Béthune, Réseau de développement culturel en milieu rural: Le Fil et la Guindée, artistes professionnels (théâtre, écriture, arts plastiques...)</p>	30 000 €	79 088 €	30 000 €	15 000 €	15 000 €	30 000 €	30 000 €	60 000 €	<p>En 2020, 156 personnes mobilisées dans les projets, 63 habitants en Quartiers prioritaires à Lille, 62 allocataires du RSA, 7 projets et 14 ateliers artistiques développés principalement auprès des personnes suivies par la structure (référénts RSA, EI...). Mobilisation de la médiation culturelle pour expliquer les consignes sanitaires, traduire les documents liés à ce contexte (notamment en Facile à Lire et à Comprendre). Réflexion permanente pour renouveler les approches et mieux répondre aux enjeux d'insertion sociale et professionnelle des personnes.</p>

DISPOSITIF INSERTION PAR LA CULTURE - Réseaux insertion culture - Année 2021

Air	Nom de la structure	Territoire d'intervention et Axes du projet	Objet du partenariat	Subventions totales Culture 2020	Budget Prévisionnel 2021	Demande Culture 2021	1ère subvention culture Op du 16 mars 2021	Proposition (Montant subvention culture Op du 16 mars 2021)	Montant total Culture 2021	Montant DPE 2021	MONTANT TOTAL 2021	Commentaires
	Association "Réussir" Mission Locale Lille - Dispositif Crédit loiers	<u>Territoire de la MLL</u> Coordination et gestion administrative : ETP Portage et développement du dispositif permettant aux habitants de bénéficier des ressources, la participation à la vie artistique et culturelle de la Métropole. Coordination d'un réseau de partenaires sociaux et culturels sur le territoire de Lille Métropole, administration du dispositif, organisation de la vente de chèques culturels (4 coupures pour une valeur de 8 €) pour les personnes, sous conditions de ressources (revenu inférieur au montant de la C.M.U. (610 €) ou quotient familial inférieur à 500€). Permet des sorties collectives ou individuelles et des stages de pratique artistique (théâtre, danse, arts plastiques...).	Objectifs 2021: -La diffusion des chèques est assurée par les partenaires relais ou structures d'accueil du public. L'objectif est de maintenir et diversifier les partenaires sociaux. -Le portage est assuré par le développement individuel (selon leur âge et/ou leurs ressources), la participation culturelle, les associations communales dans le cadre du dispositif. L'objectif est de maintenir une offre diversifiée, de qualité, via un nombre conséquent de partenaires culturels conventionnés. Objectifs chiffrés: 55 partenaires relais conventionnés / 65 partenaires culturels conventionnés 3 000 chèques diffusés / 1 500 bénéficiaires 5 réunions de médiation / 3 ateliers des médiateurs 3 actions de proximité / 3 bus	29 000 €	180 844 €	29 000 €	14 500 €	14 500 €	29 000 €	0 €	29 000 €	Bilan 2020: 482 personnes bénéficiaires, 1176 chèques achetés / 1 541 coupures utilisés soit 35% de taux d'utilisation. Un travail de refonte du Crédit loiers est en cours avec pour objectifs: une modernisation (dématérialisation), une évolution du modèle économique, un nom en adéquation avec le dispositif, une réflexion sur le public ciblé. En 2020 la baisse du nombre de bénéficiaires s'est poursuivie.
	Arcane - Association Régionale pour la Culture et l'Accès à une Nouvelle Economie	<u>Territoires:</u> Tourcoing; Vallée de la Lys (12 communes) Coordination et médiation culturelle de territoire: 1 ETP Coordination du réseau de partenaires sociaux et culturels et mise en œuvre de parcours culturels à destination des publics en situation de précarité (dont les allocataires du RSA) : - programmation de sorties culturelles et tarification spécifique. - projets d'actions culturelles co-construits à partir des objectifs sociaux des partenaires en lien avec les acteurs culturels du territoire. - sensibilisation des travailleurs sociaux à l'action culturelle dans l'intervention sociale. Objectifs - Lutter contre l'isolement - Valoriser, développer les potentialités, les compétences. - Développer l'estime de soi et la confiance en soi - Développer et renforcer le maillage territorial - Accompagner l'émergence de projets et les conditions de leur réalisation.	En 2021: - Mise en œuvre des projets programmés en 2020, et reports - projet coaching théâtre Dynamo avec le service actif emploi du CCAS de Tourcoing. - "Parler d'ellem" atelier d'écriture et mise en voix avec un groupe de femmes mobilisées par le MIC et le CCAS d'Halluin, INSTEP formation, Marie-Jo Billet, comédienne. - "Osez-moi" speed dating théâtral avec l'action Dest1 de Tourcoing et la Compagnie Les Fous à Réaction. - "Familles d'artisans" projet parentalité avec le Centre social des 3 quartiers à Tourcoing et le Collectif L'Inbracte. - "Suivez le guide" collecte de la mémoire des habitants, quartier de la Bourgogne à Tourcoing. - Atelier Philo mensuel animé par Daniel Snyhabeve. - Comité de programmation mensuel pour les sorties culturelles. Partenariats: Sociaux: service Actif emploi du CCAS de Tourcoing. Instep formation, CCAS Halluin, action Dest1 de l'association Vivianne T, MIC, centres sociaux, Culture2 de territoire : Artistes professionnels dans les ateliers, Structures de spectacle vivant, Musées de la métropole.	30 800 €	75 200 €	30 800 €	15 400 €	15 400 €	30 800 €	30 557 €	61 357 €	Bilan 2020: 100 personnes engagées dans les parcours culturels dont 49 allocataires du RSA, 4 projets, 11 sorties culturelles réalisées. Actions et projets du réseau fortement impactés par la crise sanitaire mais adaptation des modalités d'intervention pour maintenir des propositions et répondre aux sollicitations de structures sociales (nouveaux partenariats) soutenant/mobiliser l'action culturelle pour maintenir le lien social avec les habitants.
	Association Centro social des 3 villes	<u>Territoires:</u> Roubaix-Hem-Watrellos Coordination et médiation culturelle de territoire: 1 ETP / médiation culturelle: 1 ETP Coordination du réseau de partenaires sociaux et culturels et mise en œuvre de parcours culturels à destination des publics en situation de précarité (dont les allocataires du RSA) : - programmation de sorties culturelles et tarification spécifique. - projets d'actions culturelles co-construits à partir des objectifs sociaux des partenaires en lien avec les acteurs culturels du territoire. - sensibilisation des travailleurs sociaux à l'action culturelle dans l'intervention sociale. Objectifs - Lutter contre l'isolement. - Valoriser, développer les potentialités, les compétences. - Développer l'estime de soi et la confiance en soi. - Accompagner l'émergence de projets et les conditions de leur réalisation.	En 2021: - Développer la participation à la vie culturelle des habitants : programmation d'une sortie culturelle par semaine et réalisation d'une plaquette de communication bi-mensuelle en lien avec les habitants (6/an à 800 exemplaires diffusés dans le réseau de 60 structures sociales). - Projets d'action culturelle et artistique: un atelier théâtre hebdomadaire à La Condition Publique en lien avec la Cie La Pluie d'Oiseaux, avec les Centres sociaux de Watrellos, Le Choeur de Roubaix avec les Centres sociaux de Watrellos, Le IARA, atelier vidéo et sensibilisation aux nouvelles technologies avec l'association Amitié Partage et l'association Erabro, Journal Saphirmer Amitié Partage et Labo 148 de la Condition Publique, Atelier de création textile avec la Manufacture de Roubaix et le centre social de l'Alma. Partenariats: Sociaux: centres sociaux de Roubaix Hem et Watrellos / Associations d'habitants: foyer ABELLI, Amitié Partage, AC Urban clean, CCAS de Watrellos, LTPAS Roubaix Hem, Temps Port Lille, centres de formation: ANEP, INSTEP, Culturelle, Musées, La Piscine, Le JAMJ, Compagnie L'Oiseau Mouche, Le Colysée, l'ARO, La Cave aux Poutres, Artistes, Jean-Marc Falaout écrivain, Géraldine Knapiak illustratrice...	52 400 €	129 388 €	52 400 €	26 200 €	26 200 €	52 400 €	51 987 €	104 387 €	Bilan 2020: 588 personnes mobilisées dans les actions dont 183 allocataires du RSA, 13 projets et ateliers, 37 sorties culturelles. Un réseau qui a su faire preuve de réactivité et d'inventivité, à l'écoute des envies exprimées, des problématiques identifiées. Mise en place d'un programme spécifique de mai à juillet 2020 pour répondre aux envies de sorties des habitants : 6 sorties, nature et culture réalisées. Expérimentation de propositions culturelles à emporter "Click et cultive toi!" pour de petits groupes, pour découvrir et explorer la ville autrement, s'initier à une pratique lors d'un atelier découverte... Projet d'art postal mené sur le territoire pour maintenir le lien social.

DISPOSITIF INSERTION PAR LA CULTURE - Réseaux insertion culture - Année 2021

Arr	Nom de la structure	Territoire d'intervention et axes du projet	Objet du partenariat	Subventions totales Culture 2020	Budget Prévisionnel 2021	Demande Culture 2021	1ère subvention culture Op du 16 mars 2021	Proposition 1ère subvention culture 2021	Montant total Culture 2021	Montant DPEL 2021	MONTANT TOTAL 2021	Commentaires
LI	Association Wasquehal associatif	Territoire: Wasquehal-Croix Coordination et médiation culturelle de territoire: Coordination du réseau de partenaires sociaux et culturels et mise en œuvre de parcours culturels à destination des publics en situation de précarité (dont les allocataires du RSA) : - programmation de sorties culturelles et tarification spécifique. - projets d'actions culturelles co-construits à partir des objectifs. - sensibilisation des travailleurs sociaux à l'action culturelle dans l'intervention sociale. Objectifs: - Valoriser l'isolement - Développer l'estime de soi et la confiance en soi - Accompagner l'émergence de projets et les conditions de leur réalisation.	En 2021: - Atelier théâtre de rue avec la Compagnie Détournement. - Atelier clown burlesque. Le Pato - Atelier percussion, Compagnie Ka Dina - Café convivial: 1 séance par mois. - Programmation de sorties culturelles: conception et diffusion de la plaquette de communication "Jour de fête" aux partenaires. 2 sorties par mois. - Séjour culturel (juillet 2021) autour du festival de la photographie de Gacilly (Morbihan) en lien avec le photographe Gilles Le Petit Carrel. Partenariats: Sociaux: Pensions de famille, Les Météores, Croix-Eole, Wasquehal, CCAS Croix et Wasquehal, MJC Centre social Croix. Culturels: Atelier lyrique de Tourcoing, Le Rose des Vents, Le Garage, Roubaix, Artistes: Dany Dautcourt et Philippe Kamings, musiciens.	11 500 €	98 000 €	11 500 €	5 750 €	0 €	5 750 €	11 409 €	17 159 €	Bilan 2020: 55 personnes mobilisées dans les parcours culturels dont 15 allocataires du RSA. Le public touché sur ce territoire est vieillissant et fragile sur le plan de la santé. Aussi, au regard des contraintes sanitaires et des risques pour ce public, peu d'actions culturelles collectives ont pu être développées. Reprise de la tournée du spectacle "ça dure longtemps dans le temps" créé, après un atelier d'écriture, par les comédiens professionnels Henri Boite et Nadia Gadharifar avec 3 adultes en démarche d'insertion autour des blessures d'enfance. Conformément à la décision de son Conseil d'Administration, l'association Wasquehal associatif sera dissoute début octobre suite au départ en retraite du médiateur culturel.
VA	Association Interleuk'in	Territoire: Arrondissement de Valenciennes: 82 communes, 2 EPCI: Communauté d'Agglomération Val Métropole et CA de la Porte du Hainaut, 7 UTPAS Coordination et médiation culturelle de territoire: 1 ETP Coordination du réseau de partenaires sociaux et culturels et mise en œuvre de parcours culturels à destination des publics en situation de précarité (dont les allocataires du RSA) : - programmation de sorties culturelles et tarification spécifique. - projets d'actions culturelles co-construits à partir des objectifs. - sensibilisation des travailleurs sociaux à l'action culturelle dans l'intervention sociale. Objectifs: - Lutter contre l'isolement - Valoriser, développer les potentialités, les compétences. - Développer l'estime de soi et la confiance en soi - Accompagner l'émergence de projets et les conditions de leur réalisation.	En 2021: - Développer des projets permettant la remobilisation sociale, pour impulser chez les personnes une dynamique citoyenne d'appropriation de l'espace public et de vie sociale et professionnelle: - Portails, sensités avec les CCAS de Vieux Condé et Ommaing, le PUE et la Compagnie La Voilée. - Parcours citoyenneté et développement durable avec le Forum Citoyen, le CDEP, la Maison de la Solidarité d'Ommaing. - Parcours thématique Prévention primaire (égalité Homme/Femme avec l'association La Poise, les seniors, sociaux du valenciennois). - Parcours soutien à la parentalité avec l'UTPAS d'Ommaing. Partenariats: Sociaux: CCAS de Conde, Escadain, Centres sociaux de Marly, Le Bourg de Conde à Valenciennes, UTPAS Ommaing, Paroisses à Marly, Ommaing, Valenciennes, Conde, Douai, Louches, ateliers d'écriture d'insertion: la Poise, A4R, Tout'Images AGEVAL, Culturels: le Boulon, Le Phénix, L'imaginaire à Douchy les Mines, Compagnie la Belle Histoire, Compagnie La Voilée, Maureen Morel plasticienne, Cécile Richard, écriture...	33 000 €	147 129 €	33 000 €	16 500 €	16 500 €	16 500 €	48 000 €	81 000 €	Bilan 2020: 299 personnes engagées dans les parcours culturels dont 157 allocataires du RSA, 14 ateliers et projets artistiques, 7 sorties culturelles. En 2020 des projets et parcours réalisés autour des thématiques telles que la Citoyenneté et les relations Femmes/Hommes, le développement durable, la santé, l'expression et l'image de soi. Le médiateur a été à l'origine de deux projets pensés en réponse au contexte d'isolement des habitants et de la nécessité de maintenir des liens avec eux: un projet d'art postal et le projet "Tableau mystère. Ces deux projets ont été également développés sur d'autres réseaux du territoire départemental.
DO	Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux	Territoire: Arrondissement de Douai: 64 communes/4 intercommunalités / 17 quartiers prioritaires. 1 ETP en coordination et médiation culturelle de territoire. Coordination du réseau de partenaires sociaux et culturels et mise en œuvre de parcours culturels à destination des publics en situation de précarité (dont les allocataires du RSA) : - programmation de sorties culturelles et tarification spécifique. - projets d'actions culturelles co-construits à partir des objectifs. - sensibilisation des travailleurs sociaux à l'action culturelle dans l'intervention sociale. Objectifs: - Valoriser l'isolement - Développer l'estime de soi et la confiance en soi - Accompagner l'émergence de projets et les conditions de leur réalisation.	En 2021: - Mettre en œuvre les actions culturelles 2020 annuées ou reportées en les adaptant au contexte. Projets: "Une histoire de maisonnettes" et "Carnet de voyage" avec les pensions de famille SOUHA Douai et Sorlain, "Les mots et émotions", avec La Marélie (Lieu de Rencontre Parents Enfants), "Osez-moi" Association Des11 Bassin d'Aniche, "Art et Code" Maison des associations de Douai... - Relancer la programmation de sorties culturelles et la diffuser via la plaquette "Evén de...", comité de programmation mensuel. - Développer le partenariat sur le territoire de la CC du Pèvèle Carembault en lien avec le Mouvement Partage et Insertion. Partenariats: Sociaux: CHRS Les Tisserands Aniche, Maison Réalis Roost-Warenilin, Pensions de famille SOUHA Douai et Sorlain, Epicerie solidaire Du Miel dans mes tartines Lalling, UTPAS Douai-Arleux, Sorlain-Orches, Cap Emboli Douai, CCAS Sorlain, Plateforme Mobilité du Douais, Centres sociaux, Ateliers Chantiers d'insertion... Culturels: Services culture CCOC et CCPC, Le Tardem, Médiathèque Guennain, Arleux, Le PACBO, Orchestre de Douai, ARSIS: Eric Lebeu photographe, Jérémy Moncheaux infographiste, Agnès Dumais Odile Saint Placidiennes...	31 000 €	108 070 €	31 000 €	15 500 €	5 000 €	20 500 €	30 000 €	50 500 €	En 2020: 88 personnes mobilisées dans les parcours culturels dont 22 allocataires du RSA, 5 projets d'action culturelle et 5 sorties réalisées, 5 quartiers prioritaires touchés par les actions. La dynamique du réseau a été largement impactée par le contexte sanitaire. Seules 50% des actions programmées ont pu être réalisées (sorties culturelles et projets d'action culturelle et artistique). Les projets menés sont qualitatifs, les partenariats sont nombreux et efficaces. Ajustement de la subvention à la demande de la structure devant le difficultés à reporter en 2021 les actions non réalisées en 2020.

DISPOSITIF INSERTION PAR LA CULTURE - Réseaux insertion culture - Année 2021

Arr	Nom de la structure	Territoire d'intervention et Axes du projet	Objet du partenariat	Subventions totales Culture 2020	Budget Professionnel 2021	Demande Culture 2021	1ère subvention culture Op du 16 mars 2021	Proposition d'insertion culture 2021	Montant total Culture 2021	Montant DPE 2021	MONTEANT TOTAL 2021	Commentaires
Département	Association du Collectif des Réseaux Insertion Culture - CRIC asso	<p>Territoire : Département</p> <p>Association réunissant l'ensemble des médiateurs et médiatrices culturelles des Réseaux d'insertion par la Culture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction et mutualisation d'outils de médiation culturelle et de communication autour des actions insertion culture. - Réflexion et capitalisation autour des bonnes pratiques. - Conception et mise en oeuvre de temps de sensibilisation pour les acteurs sociaux, - Edition d'un journal annuel thématique à destination des professionnels et des publics du dispositif d'insertion par la culture. - Réflexions et expérimentations autour de questions commentées : le territoire, les publics prioritaires, l'innovation dans les actions et l'esprit d'équipe. - Interventions en tant qu'experts reconnus en insertion par la culture lors de colloques, auprès de centres de formation aux métiers du social (IRTS, IUT B) ou d'universités (Lille 3). 	<p>En 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - édition d'un journal hors série «Le CRIC, derrière les masques» 12 pages en 6 000 exemplaires. - projets inter-territoires: "Tableau Mystère" mené sur 6 territoires en lien avec 5 Musées de la Région dont 2 Musées départementaux (Musée Watteau et Musée Vercors), Projet Mail art mené sur 4 territoires. - poursuite du développement d'outils de communication (site web, réseaux sociaux). - temps de sensibilisation adaptés au contexte sanitaire et partenarial. - réunions mensuelles et réunions en sous groupes thématiques. (communication, journal...). 	7 000 €	33 989,9 €	7 000 €	/	7 000 €	7 000 €	/	7 000 €	<p>Le CRIC est bien identifié par les structures culturelles et sociales. Les médiateurs culturels sont régulièrement sollicités par des collectivités ou des centres de formation (travail social) pour transmettre leur expérience dans la mise en oeuvre des actions culturelles à destination d'un public en situation de précarité. A travers ses actions, et notamment son journal, l'association CRIC permet le rayonnement de la politique départementale d'insertion par la culture.</p> <p>En 2020, le journal consacré à "la lutte contre l'illettrisme" a été édité et diffusé sur l'ensemble du Département.</p>
			TOTAUX	380 700 €	1 316 048 €	383 700 €	171 100 €	182 350 €	383 450 €	357 953 €	711 403 €	

AIDE AUX TRANSPORTS - COLLEGE AU CINEMA 2020-2021

Arrdt	porteur	NOM	adresse	code postal	VILLE	Subvention par élève	Nombre d'élèves 6e/5e présents	Nombre d'élèves 4e/3e présents	Montant de l'aide au transport
AV	Collège	Alfred Jennepin	11 rue Blanchard	59149	Cousolre	4,00 €	43	36	316,00 €
AV	Collège	Denis Saurat	rue Fontesse	59132	Trelon	4,00 €	44	54	392,00 €
AV	Collège	Dupleix	10 Boulevard des Résistants	59550	Landrecies	4,00 €	135		540,00 €
AV	Collège	Jean rostand	rue du moulin à vent	59177	Sains du nord	4,00 €		50	200,00 €
AV	Collège	Jean Zay	chaussée bruneahut	59750	Feignies	4,00 €	74		296,00 €
CA	Collège	Antoine de Saint Exupéry	1, rue Jean Stablinski	59730	Solesmes	4,00 €	32		128,00 €
DO	Collège	Maurice Schumann	Rue Gustave Coliez	59146	Pecquencourt	4,00 €	45		180,00 €
DO	Collège	Romain Rolland	6, allée George Larue	59119	Waziers	4,00 €		51	204,00 €
DU	Collège	Wenceslas Cobergher	16 bis rue Maurice Cornette	59380	Bergues	4,00 €	73		292,00 €
DU	Collège	Jean Jaurès	Place Jean Jaurès	59630	Bourbourg	4,00 €	101		404,00 €
DU	Collège	Robert le Frison	9 rue de Bergues	59670	Cassel	4,00 €	118		472,00 €
DU	Collège	Jean Zay	50 rue jean zay	59640	DUNKERQUE (petite-synthe)	4,00 €	62		248,00 €
LI	Collège	Sainte-Marie	31 rue de l'Eglise	59134	Beaucamps-Ligny	4,00 €	182		728,00 €
LI	Institution	de la Croix Blanche	1833 Avenue du Général De Gaulle	59588 C	BONDUES	4,00 €	176		704,00 €
LI	Collège	Boris Vian	2, rue Romain Rolland	59170	Croix	4,00 €	132		528,00 €
LI	Collège	Mermoz	COLLEGE MERMOZ 125 AVENUE DE PARIS	59155	FACHES THUMESNIL	4,00 €	138		552,00 €
LI	Collège	Jean Zay	22, rue Jean Baptiste Clément	59155	Faches-Thumesnil	4,00 €	37		148,00 €
LI	Collège	Henri Matisse	Rue du Maréchal Leclerc	59162	Ostricourt	4,00 €	88		352,00 €
LI	Collège	Yvonne Abbas	64 bis rue des Gantois	59110	La Madeleine	4,00 €		40	160,00 €
LI	Collège	Anne Frank	23 av du maréchal foch	59130	lambersart	4,00 €		49	196,00 €
LI	Collège	Lavoisier	rue Edouard Vaillant	59130	Lambersart	4,00 €		96	384,00 €
LI	EREA	Erea Nelson Mandela	5 Rue du Chemin Saint-Mart	59160	Lomme	4,00 €	8	7	60,00 €
LI	Collège	Van Der Meersch	rue Mirabeau	59420	Mouvaux	4,00 €	13		52,00 €
LI	Collège	Dolto	27, rue Germain Delhaye	59710	Pont-à-Marcq	4,00 €	120		480,00 €
LI	Collège	ST Joseph La Salle	34 RUE SAINT JOSEPH	59150	WATTRELOS	4,00 €	104		416,00 €
VA	Collège	Alphonse Terroir	131 AVENUE ALBERT SCHWEITZER	59770	MARLY	4,00 €		125	500,00 €
VA	Collège	Fernig	50 rue Fernig	59158	Mortagne du nord	4,00 €	87		348,00 €
AV	Collège	Pierre de Ronsard	17, rue du Vélodrome BP 70059	59330	Hautmont	2,30 €	72		165,60 €
AV	Collège	Vauban	115 rue de Douzies	59600	Maubeuge	2,30 €	84		193,20 €
DU	Collège	du Sacré Coeur	51 Rue Roger Salengro	59430	Dunkerque	2,30 €		80	184,00 €
DU	Collège	Fénelon	54 avenue des Bains	59240	DUNKERQUE	2,30 €		142	326,60 €
DU	Collège	Gaspard Malo	1290 bd de l'Europe	59240	DUNKERQUE	2,30 €	102		234,60 €
LI	LP	Ile de Flandre	quai de la dérivation	59427	Armentières cedex	2,30 €		23	52,90 €
LI	Collège	du Lazaro	56 rue du Lazaro	59700	Marcq-en-Baroeul	2,30 €		52	119,60 €
LI	Collège	Rouges-Barres	95 allée Gabriel	59700	Marcq-en-Baroeul	2,30 €		124	285,20 €
LI	Collège	Saint-Thomas	234 bis rue de Lille	59223	Roncq	2,30 €	78		179,40 €
LI	Collège	Jean-Baptiste Lebas	82 rue Dupuy de Lôme	59100	Roubaix	2,30 €	49	24	167,90 €
LI	Collège	Saint Michel	ALLÉE MAURICE MAERTENS	59100	Roubaix	2,30 €	93		213,90 €
LI	Collège	Van Der Meersch	1 AVENUE MAXENCE VAN DER MEERSCH	59100	ROUBAIX	2,30 €	70	72	326,60 €
LI	Collège	Charles de Foucauld	93 chaussée Wtt	59200	Tourcoing	2,30 €	48		110,40 €
LI	Collège	Camille Claudel	90 Rue Carpeaux	59650	Villeneuve d'Ascq	2,30 €	51		117,30 €
LI	Collège	Moliere	1 avenue de Paris	59491	Villeneuve d'Ascq	2,30 €	122		280,60 €
VA	Collège	Jean Baptiste Carpeaux	Rue Edmond Membré	59322	VALENCIENNES	2,30 €		131	301,30 €
TOTAUX							2581	1156	12 539,10 €

3.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306469-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 6 décembre 2021

Affiché le 6 décembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Julien GOKEL, Bertrand RINGOT.

OBJET : Dispositif d'accompagnement à l'Office de Tourisme du Futur - Appel projets 2021.

Vu le rapport DAT/2021/376

Vu l'avis en date du 15 novembre 2021 de la Commission Education, culture, sport, tourisme, vie associative

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de l'Avesnois une subvention d'un montant de 9 000 € pour la réalisation d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, pour la structuration et la création d'un Office Intercommunautaire Destination Avesnois ;
 - d'approuver la convention entre le Département du Nord et le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, dans les termes du projet joint en annexe 2 du rapport, relative aux modalités de financement et de versement de la participation financière départementale au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de l'Avesnois ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention, ainsi que tous les actes correspondants ;
 - d'imputer les dépenses sur les crédits inscrits à l'opération 23002OP004 du budget départemental de l'exercice 2021.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 29.

Mesdames CLERC, DEVOS, FAHEM et VAN CAUWENBERGE ainsi que Messieurs BRICOUT, CAREMELLE et LEBLANC sont membres du comité syndical du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de l'Avesnois. En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame LETARD et Monsieur HIRAUX avaient donné pouvoir respectivement à Mesdames CLERC et DEVOS. Ces dernières ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Madame DENYS et Monsieur DELANNOY (membres du comité syndical du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de l'Avesnois) avaient donné pouvoir respectivement à Madame CHOAIN et à Monsieur BARTHOLOMEUS. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Madame ROUSSELLE et Monsieur SEGUIN (membres du comité syndical du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de l'Avesnois) avaient donné pouvoir respectivement à Monsieur LEBLANC et à Madame VAN CAUWENBERGE. Ni le procurant, ni le porteur de pouvoir ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

45 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 19 pouvoirs.

Madame CONSEIL, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement au vote sans donner de procuration.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

3.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306553-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 6 décembre 2021

Affiché le 6 décembre 2021

Notifié le 2 décembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOIX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Julien GOKEL, Bertrand RINGOT.

OBJET : Attribution de subventions au titre de la politique sportive

Vu le rapport DSC/2021/383

Vu l'avis en date du 15 novembre 2021 de la Commission Education, culture, sport, tourisme, vie associative

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer aux associations sportives nordistes une somme globale de 68 985 €, selon le tableau ci-joint (annexe 1) ;
- d'attribuer aux organisateurs d'épreuves sportives une somme globale de 428 700 €, selon le tableau ci-joint (annexe 4) ;
- d'attribuer des bourses départementales aux sportifs de haut niveau amateurs pour une somme totale de 11 200 €, selon le tableau ci-joint (annexe 6) ;
- d'attribuer les aides aux clubs de l'Excellence sportive pour un montant total de 780 000 €, selon le tableau ci-joint (annexe 7) ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions de partenariat entre le Département du Nord et les structures départementales sportives (ligues et comités, associations et clubs de l'excellence), dans les termes des projets joints en annexes 8/1, 8/2 et 8/3 du rapport ;
- d'imputer les dépenses de fonctionnement sur les crédits inscrits au budget départemental 2021 :
Opérations : 23009OP005 (fonctionnement), 23009OP004 (bourses sportifs haut niveau) et 23009OP002 (clubs excellence sportive).

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 29.

52 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 25 pouvoirs.

Madame CONSEIL, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement au vote sans donner de procuration.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

AIDES AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES NORDISTES

Dispositif Village en Sport									
NOM DU COMITE / LIGUE	N°TIERS	NOM ET ADRESSE DU PRESIDENT	"VILLAGE EN SPORT" RAPPEL NOMBRE 1/2 JOURNEES SUBVENTIONNEES CP DU 16 MARS 2021	NOMBRE DE 1/2 JOURNEES EFFECTUEES EN 2021	NOMBRE DE 1/2 JOURNEES SUPPLEMENTAIRES	SUBVENTION DEPARTEMENTALE COMPLEMENTAIRE VILLAGE EN SPORT (nombre de demi journées supplémentaires x 65 €)	MONTANT PROPOSE		
COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SORTIF CDOS 59	26027	Monsieur Jean COSLEOU Maison Départementale du Sport 26 rue Denis Papin - Bâtiment 13 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	0	10	10	650	650		
COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD BADMINTON	39780	Monsieur Frédéric DUMONT Maison Départementale du Sport 26 rue Denis Papin - Bâtiment 13 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	61	71	10	650	650		
COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD DE CANOË-KAYAK	39795	Monsieur Christophe HEMAR Maison Départementale du Sport 26 rue Denis Papin - Bâtiment 13 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	0	16	16	1 040	1 040		
COMITE DU NORD DE HANDBALL CNHB	451755	Monsieur Jean-Luc BOCQUILLON Maison Départementale du Sport 26 rue Denis Papin - Bâtiment 13 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	20	84	64	4 160	4 160		
COMITE DU NORD DE HOCKEY	501888	Monsieur Bertrand SCHOUmacher Maison Départementale du Sport 26 rue Denis Papin - Bâtiment 13 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	83	100	17	1 105	1 105		
COMITE DEPARTEMENTAL NORD DE ROLLER ET SKATEBOARD	648272	Monsieur Philippe MANGUETTE Maison Régionale du Sport 367 rue Jules Guesde 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	42 CP du 17 mai 2021	68	24	1 560	1 560		
COMITE DEPARTEMENTAL DE RUGBY DU NORD	149640	Monsieur Alain ROGE 9 rue du chevalier 59590 RAISMES	25	77	52	3 380	3 380		
COMITE DEPARTEMENTAL NORD SPORTS POUR TOUS	643991	Monsieur Cédric DELOISON 1 rue Joachim du Bellay 59 600 MAUBEUGE	20	156	136	8 840	8 840		
COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD DE TENNIS	39897	Monsieur Bernard SOUDANT 95 route Nationale 59152 CHERENG	102	120	18	1 170	1 170		
COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE DU NORD	624913	Madame Annabelle SALA 12 rue Vanderghote 59820 GRAVELINES	2	6	4	260	260		
COMITE DEPARTEMENTAL NORD VOLLEY BALL	501990	Monsieur Eric SAGOT 18 rue du Général de Gaulle 59133 PHALEMPIN	60	78	18	1 170	1 170		
TOTAL subventions complémentaires "Village en sport"							23 985 €		

Dispositif Nord Sport Nature Challenge

NOM DU COMITE / LIGUE	N°TIERS	NOM ET ADRESSE DU PRESIDENT	Montant attribué pour l'expérimentation de 2020 sur la base de 3 manifestations	Montant sollicité pour le dispositif 2022 sur la base de 7 manifestations	MONTANT PROPOSE
COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD D'ATHLETISME	624 414	Monsieur Jean Pierre DEMERVAL Maison Départementale du sport 26 rue Denis Papin - Bâtiment 13 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	14 000	30 000	30 000 €

Action sociétale en faveur des jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

NOM DE L'ASSOCIATION	N°TIERS	NOM ET ADRESSE DU PRESIDENT	Montant attribué ANNEE N-1	Montant sollicité pour le dispositif 2022	MONTANT PROPOSE
ASSOCIATION AMBASSADEURS DU FAIRPLAY	653 725	Monsieur Thierry ALSTERS 50 route de Béthune 59320 HAUBOURDIN	Nouveau dispositif	15 000	15 000 €

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES

FEDERATION	N°TIERS Gd ANGLE	NOM DE L'ASSOCIATION SPORTIVE (Raison Sociale du Bénéficiaire) INTITULE DE LA MANIFESTATION	Arrond ¹	NOM ET ADRESSE DU PRESIDENT	Date & Lieu de la manifestation	Caractère de la manifestation	Subvention attribuée édition précédente	Budget	Montant sollicité	Montant proposé
FEDERATIONS OLYMPIQUES										
Athlétisme	613 505	Running Club des Monts de Flandre Cassel Urban Trail by Night	Dunkerque	Monsieur Rafaël PEREZ 1 Allée des Noisetiers 59114 STEENVOORDE	le 21 août 2021 à Cassel	Masse interrégionale	1 500 €	34 400 €	2 000 €	1 500 €
Athlétisme	602 570	Athlétisme Halluin Val de Lys Meeting National d'Athlétisme d'Halluin	Lille	Monsieur Jean Georges STOCK 69 Rue du Bailly 59960 NEUVILLE-EN-FERRAIN	le 19 septembre 2021 à Halluin	national	1 000 €	19 200 €	2 000 €	1 000 €
Athlétisme	37 960	Club des Marcheurs Roubaisiens Les 28 Heures Internationales de Roubaix à la Marche	Lille	Monsieur Thierry CATRY 40 Rue Edouard Anseele 59100 ROUBAIX	les 18 & 19 septembre 2021 à Roubaix	national	4 800 €	43 500 €	4 800 €	4 800 €
Athlétisme	652 539	Lambersart Athlétisme 35èmes Foulées Lambersartaises	Lille	Madame Danielle VERRIEST 1 Allée du Général Koenig - Apt 16 59130 LAMBERSART	le 26 septembre 2021 à Lambersart	Masse interrégionale	2 850 €	21 750 €	3 000 €	2 850 €
Athlétisme	653 365	US Leffrinckoucke Jogging Entre Dunes et Mer - Trail des Dunes de Flandre	Dunkerque	Monsieur Pierre-Marie LIBERT 33 Rue de Bix Hekeim 59240 DUNKERQUE	le 26 septembre 2021 à Dunkerque	Masse interrégionale	Epreuve exceptionnelle organisée dans le Nord	35 480 €	1 500 €	1 500 €
Athlétisme	98 143	Comité de la Course de Terrils Course des Terrils	Valenciennes	Monsieur Denis BIREMBAUT 43 rue Pasteur 59860 BRUAY-SUR-ESCAUT	Les 25 et 26 septembre 2021 à Raismes	Masse interrégionale	4 800 €	76 600 €	5 000 €	4 800 €
Athlétisme	314 211	Athletic Club de Villeneuve d'Ascq (VAFA) Ekliden Corridis Villeneuvois	Lille	Madame Natacha THERY DEMARQUE 70 Rue du Lieutenant Colpin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	le 10 octobre 2021 à Villeneuve d'Ascq	Masse interrégionale	1 000 €	105 435 €	1 000 €	1 000 €
Athlétisme	334 253	Office Municipal des Sports de Marchiennes Les 10 et 21,1 km de Marchiennes	Douai	Monsieur Michel DHONT 42 rue du Clos 59870 MARCHIENNES	le 10 octobre 2021 à Marchiennes	national	2 400 €	42 900 €	2 400 €	2 400 €
Athlétisme	624 414	Comité Départemental d'Athlétisme du Nord Nocturne du Val Joly	Avesnes	Monsieur Jean-Pierre DEMERVAL 30 Rue des Bielets 59600 MAUBEUGE	le 16 octobre 2021 à Epepe-Sauvage	Masse interrégionale	3 000 €	17 150 €	3 000 €	3 000 €
Athlétisme	428 291	Courir à Gravelines Les Boucles de l'Aa	Dunkerque	Monsieur Jacques HAYAERT 7 résidence plein air 59820 GRAVELINES	le 17 octobre 2021 à Gravelines	Masse interrégionale	1 600 €	29 300 €	2 000 €	1 600 €
Athlétisme	78 631	US Tourcoing Athlétisme Les Boucles Tourquennoises	Lille	Monsieur Marc DUFOUR 33 Rue Michel de Montaigne 59960 NEUVILLE-EN-FERRAIN	Le 17 octobre 2021 à Tourcoing	Masse interrégionale	2 900 €	30 900 €	2 900 €	2 900 €
Athlétisme	419 350	Association du Marathon de Dunkerque Semi-Marathon du Carnaval	Dunkerque	Monsieur Francis FIOLET 380 rue de Leffrinckoucke 59240 DUNKERQUE	Le 31 octobre 2021 à Dunkerque	national	3 000 €	24 875 €	3 000 €	3 000 €
Athlétisme	624 414	Comité Départemental d'Athlétisme du Nord Week-end cross et nature 6ème édition	Lille	Monsieur Jean-Pierre DEMERVAL 30 Rue des Bielets 59600 MAUBEUGE	les 6 et 7 novembre 2021 au Parc Urbain de Lomme	Masse interrégionale	1 500 €	8 660 €	2 000 €	1 500 €
Athlétisme		Ligue Haut de France d'Athlétisme 5 et 10 km de Lille et Urban Trail	Lille	Monsieur Philippe LAMBLIN Stadium Lille Métropole avenue de la chapellenie 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	le 6 novembre 2021 à Lille	International	12 000 €	265 000 €	15 000 €	12 000 €
Athlétisme	624 414	Comité Départemental d'Athlétisme du Nord Course Nature du Val de Marque 2ème édition	Lille	Monsieur Jean-Pierre DEMERVAL 30 Rue des Bielets 59600 MAUBEUGE	le 21 novembre 2021 à Henin	Masse interrégionale	2 500 €	21 250 €	2 500 €	2 500 €
Athlétisme	166 605	Association Sportive Steenvoordoise Course de Noël des Moulins	Dunkerque	Monsieur Nicolas PANNEQUIN 15 rue d'Hazebroeck 59114 STEENVOORDE	le 19 décembre 2021 à Halluin	Masse interrégionale	1 300 €	25 790 €	2 000 €	1 300 €
Athlétisme	607 098	Flandres Sport Nature Nord Trail des Monts de Flandre	Dunkerque	Monsieur Frédéric BARROT 2791 standeert straat 59670 CASSEL	le 17 avril 2022 à Saint Jans Cappel	International	10 000 €	245 000 €	10 000 €	10 000 €
Aviron	136 360	Gravelines Union Sportive Aviron Régate Internationale de Gravelines	Dunkerque	Monsieur Philippe LOT 41 Chemin du Guindal 59820 GRAVELINES	du 12 au 19 septembre 2021 à Gravelines	International	2 500 €	49 000 €	5 000 €	2 500 €

Aviron	136 360	Gravelines Union Sportive Aviron La Descente de l'Aa	Dunkerque	Monsieur Philippe LOT 41 Chemin du Guindal 59820 GRAVELINES	le 3 octobre 2021 de Houle à Gravelines	national	1 500 €	5 540 €	1 500 €	1 500 €
Badminton	612 086	Club Omnisport Wattrelosien Section Badminton Wattrelos Badminton Cup's des Hauts de France 2022	Lille	Monsieur Florent ROUSSEL 30 Bis Rue Saint-Joseph 59150 WATTRELOS	les 15 et 16 janvier 2022 à Wattrelos	national	1 000 €	15 160 €	1 000 €	1 000 €
Base-Ball	610 363	Fighting Ducks Baseball Club Valenciennes Challenge de France de Softball féminin	Valenciennes	Monsieur Marc WILLIAMSON 9 Rue du Préseau 59950 SAULTAIN	les 2 et 3 octobre 2021 à Valenciennes	National	Epreuve exceptionnelle organisée dans le Nord	42 340 €	5 000 €	3 500 €
Boxe	507 521	Douai Boxing Club Rencontre internationale de boxe	Douai	Monsieur Fouki ADBELRANI 4 Square d'Albi 59182 MONTIGNY-EN-OSTREVENT	le 20 novembre 2021 à Douai	international	2 500 €	49 100 €	9 000 €	2 500 €
Cyclisme (Route)	157 014	Vélo Club Bavaisien 74ème Grand Prix de Bayay	Avesnes	Monsieur Alain CHANDELIER 251 rue Notre-Dame 59138 PONT-SUR-SAMBRE	le 22 août 2021 à Bayay	National	1 000 €	15 865 €	1 300 €	1 000 €
Cyclisme (Route)	119 379	Comité des Fêtes et du Tourisme de Bellignies 59ème édition du Grand Prix des Marbriers	Avesnes	Monsieur Patrick PLINGUIER rue de la Place 59570 BELLIGNIES	le 24 août 2021 à Bellignies	International	2 900 €	37 200 €	2 900 €	2 900 €
Cyclisme (Cyclo-tourisme)	332 617	Actions Vélo Chiti Bike Tour	Lille	Madame Muriel SOENEN 3 allée de la prairie 59320 RADINGHEM-EN-WEPPEES	les 28 et 29 août 2021 à Amentières, Roubaix et Ohain	masse interrégionale	15 000 €	335 000 €	15 000 €	15 000 €
Cyclisme (Route)	500 644	Clovis Sports Organisation A travers les Hauts de France	Lille Douai	Monsieur Jean-Charles DANCERELLE-BOURLON 2 rue de la 3ème DIM Bât A - Appartement 6 02100 SAINT-QUENTIN	du 3 au 5 septembre 2021 : Cœur de Pévèle, Orchies, Beuvry la Foret	International	3 500 €	197 500 €	5 000 €	3 500 €
Cyclisme (VTT)	501 438	Cassel VTT Cassel Trophy	Dunkerque	Monsieur David DELAUTRE 115 route de Noordpeene 59670 ZUYTPEENE	le 12 septembre 2021 à Cassel	masse interrégionale	1 000 €	16 900 €	1 200 €	1 000 €
Cyclisme (Route)	507 419	Association Grand Prix de Fournies 88ème édition du Grand Prix de Fournies	Avesnes	Monsieur Jacques THIBAUX Hôtel de Ville 59610 FOURMIES	le 12 septembre 2021	International	35 000 €	377 600 €	35 000 €	35 000 €
Cyclisme (Route)	507 419	Association Grand Prix de Fournies Choralis Fournies Féminine Classic	Avesnes	Monsieur Jacques THIBAUX Hôtel de Ville 59610 FOURMIES	le 12 septembre 2021	International	2 500 €	32 600 €	10 000 €	5 000 €
Cyclisme (Route)	439 332	Association du Grand Prix de Denain Grand Prix de Denain	Valenciennes	Monsieur Dominique SERRANO 341 rue Pierre Neve 59220 DENAIN	le 21 septembre 2021 à Denain	International	30 000 €	271 000 €	30 000 €	30 000 €
Cyclisme (Route)	642 177	3C Team Tour de la Pévèle	Lille	Monsieur Alexis LECLERCQ 22 résidence Lucie Aubrac 59239 THUMERIES	le 26 septembre 2021 à Mons-en- Pévèle et Thumeries	National	Epreuve exceptionnelle organisée dans le Nord	62 750 €	15 000 €	2 500 €
Cyclisme (Route)	313 292	Vélo Club de Roubaix Lille Métropole 18ème Paris Roubaix Juniors	Valenciennes et Lille	Monsieur Olivier DECOCK 39 avenue Fleming 59100 ROUBAIX	le 3 octobre 2021 de Denain au Vélodrome de Roubaix	International	10 000 €	53 000 €	10 000 €	10 000 €
Cyclisme (Piste)	624 216	Fédération Française de Cyclisme Championnat du Monde de cyclisme sur Piste	Lille	Monsieur Michel CALLOT 1 rue Laurent Fignon CS 40100 Nio 78069 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES Cedex	du 20 au 24 octobre 2021 au STAB Vélodrome Roubaix	International	Epreuve exceptionnelle organisée dans le Nord	1 008 150 €	50 000 €	50 000 €
Cyclisme (VTT)	603 274	Comité Régional de Cyclisme des Hauts de France Championnat d'Europe VTT de Beach Race	Dunkerque	Monsieur Pascal SERGENT 59 rue Fleming - CS 90131 59053 ROUBAIX Cedex 1	le 12 décembre 2021 sur les plages de Dunquerque, Leffincoucke, Bray-Dunes et Zuydcoote	International	3 000 €	51 000 €	3 000 €	3 000 €
Cyclisme (Route)	85 325	4 jours de Dunquerque Organisation 60ème édition des 4 jours de Dunquerque - Grand Prix des Hauts de France 2022	Dunkerque	Bernard MARTEL 3 bis rue du Docteur Louis Lemaire 59140 DUNKERQUE	du 3 au 8 mai 2022 Hauts de France	International	54 000 €	1 374 480 €	54 000 €	54 000 €
Equitation	489 586	Société Hippique de Maubeuge Jumping International de Maubeuge	Avesnes	Monsieur Philippe LORBAN 155 avenue de Ferrière 59131 ROUSIES	du 16 au 19 septembre 2021 à Maubeuge	International	18 000 €	584 000 €	20 000 €	18 000 €
Equitation	503 969	Société Hippique de l'Agglomération de Dunkerque Jumping International	Dunkerque	Monsieur Daniel ROUVROY 1527 route de Watten 62370 RUMINGHEM	du 15 au 18 octobre 2021 à Spycker	International	2 850 €	135 100 €	2 850 €	2 850 €

Escrime (Fleuret/Sabre)	425 621	Cercle des Escrimeurs de Fâches-Thumesnil Circuit international vétérân au fleuret et au sabre	Lille	Monsieur Denis CASSORET 40 rue Chrétien Lantome 62223 SAINT-LAURENT-BLANGY	Les 22 et 23 janvier 2022 à Fâches-Thumesnil	International	1 400 €	14 000 €	2 500 €	1 400 €
Football	38 793	Football Club de Santes Tournoi U10/U11 Challenge "René Lenseil"	Lille	Monsieur Thierry ALSTERS 36 rue Raymond Poincaré 59136 WAVRIN	le 4 septembre 2021 à Santes	Masse interrégionale	Epreuve exceptionnelle organisée dans le Nord	6 000 €	1 250 €	1 000 €
Football	38 793	Football Club de Santes Tournoi U12/U13 Challenge "René Lenseil"	Lille	Monsieur Thierry ALSTERS 36 rue Raymond Poincaré 59136 WAVRIN	le 5 septembre 2021 à Santes	Masse interrégionale	Epreuve exceptionnelle organisée dans le Nord	6 000 €	1 250 €	1 000 €
Football	154 437	Olympique Marcquois Football Tournoi U11 Féminine Challenge "Philippe Walter"	Lille	Monsieur Francis DESBUQUOIT 4102 rue Saint Exupéry 59520 MARQUETTE-LEZ-LILLE	les 11 septembre et 23 octobre 2021 à Marcq-en-Baroeul	Masse interrégionale	Epreuve exceptionnelle organisée dans le Nord	9 300 €	2 200 €	1 000 €
Golf	496 703	Association Sportive de Mérignies Golf Open de France Paragolf	Lille	Monsieur Antoine LELEU 1245 avenue du golf 59710 MERIGNIES	du 10 au 12 septembre 2021 au golf de Mérignies	National	Epreuve exceptionnelle organisée dans le Nord	33 114 €	3 000 €	2 500 €
Golf	149 901	Association sportive Lille Métropole ASPTT Lille Métropole Trophée National Senior de Golf	Lille	Monsieur Romain Pierre CHEVALIER 63 route de Flandre 7700 COMMES Belgique	les 11, 12 et 13 octobre 2021 au Golf de Bondues et du Sart à Wasquehal	National	épreuve exceptionnelle organisée dans le Nord (épreuve annulée en 2020)	55 700 €	1 500 €	1 500 €
Hand-Ball	457 470	Lomme Lille Métropole Hand-Ball Venus Cup 2021	Lille	Monsieur Thomas DUTHILLEUL 208 Rue Sadi Carnot 59320 HAUBOURDIN	du 19 au 22 août 2021 à Lomme	national	1 200 €	30 300 €	1 200 €	1 200 €
Hockey (gazon)	616 866	Lille Métropole Hockey Club Euro Hockey Club Trophy	Lille	Madame Anne-Sophie RENAUD 8 A rue de Marcq 59290 WASQUEHAL	du 30 septembre au 3 octobre 2021 à Lambersart	International	Epreuve exceptionnelle organisée dans le Nord	84 025 €	5 000 €	3 500 €
Judo	600 492	Alliance Judo 59 Tournoi de Judo de Maubeuge, individuel, catégories U15 et U18 filles et garçons.	Avesnes	Monsieur Eric LYBRECHT 1 rue Sadi Carnot 59670 FERRIERE-LA-GRANDE	Les 28 et 27 février 2022 à Maubeuge	National	1 000 €	13 315 €	1 000 €	1 000 €
Judo	357 742	Judo Club de Noyelles Rencontres interrégionales de judo, jeunes et adultes	Lille	Monsieur Pascal GITS 13 rue de Wattignies 59139 NOVELLES-LES-SECLIN	les 25 septembre, 23 octobre et 13 novembre 2021 à Noyelles-les-Seclin	masse interrégionale	2 800 €	30 380 €	3 500 €	2 800 €
Tennis	621 264	Ligue des Hauts de France de Tennis Tournoi International de Beach Tennis	Dunkerque	Monsieur Patrice BRULEZ 65 Rue du 8 mai 1945 59182 MONTIGNY EN OSTREVAULT	les 14 et 15 août 2021 à Malo les Bains	International	1 500 €	11 900 €	1 500 €	1 500 €
Tennis	621 264	Ligue des Hauts de France de Tennis Championnat de France de Beach Tennis	Dunkerque	Monsieur Patrice BRULEZ 65 Rue du 8 mai 1945 59182 MONTIGNY EN OSTREVAULT	du 18 au 21 août 2021 à Malo les Bains	National	Epreuve exceptionnelle organisée dans le Nord	78 000 €	7 500 €	5 000 €
Tennis	621 264	Ligue des Hauts de France de Tennis Tournoi des Hauts de France	Lille	Monsieur Patrice BRULEZ 65 Rue du 8 mai 1945 59182 MONTIGNY EN OSTREVAULT	du 18 septembre au 25 septembre 2021 à Marcq-en-Baroeul	International	2 500 €	57 110 €	8 000 €	2 500 €
Tennis	96 077	Tennis Club de Ronchin Open Handienis de Ronchin	Lille	Monsieur Ludovic RAMONET Rue Robert Hancotte 59790 RONCHIN	du 10 au 12 septembre 2021 à Ronchin	National	1 500 €	12 610 €	1 500 €	1 500 €
Tennis	39 897	Comité Départemental du Nord de Tennis Open international U18 de tennis fauteuil	Lille	Monsieur Bernard SOUDANT 95 route Nationale 59152 CHERENG	du 23 au 25 septembre 2021 à Marcq-en-Baroeul	International	Epreuve exceptionnelle organisée dans le Nord	12 900 €	3 000 €	1 500 €
Tennis	602 517	Tennis Squash Badminton Valenciennes - TSBV 3ème Open National de Tennis en fauteuil	Valenciennes	Monsieur Frédéric BARDZINSKI 43 rue Thiers 59300 VALENCIENNES	du 24 au 26 septembre 2021 à Valenciennes	National	1 000 €	16 590 €	1 000 €	1 000 €
Tennis	321 094	Club de la Tulipe Noire 12ème Tournoi d'Hiver masculin et féminin	Dunkerque	Monsieur Xavier BROCVIELLE Complexe de l'Holland Route de Borne 59190 HAZEBROUCK	du 11 décembre 2021 au 9 janvier 2022 à Hazebrouck	National	3 000 €	123 000 €	4 000 €	4 000 €
Tennis	412 146	Tennis Club Lillois Lille Métropole Tournoi des Jeunes	Lille	Monsieur Antoine SUEUR Rue du Mûl Assis 59000 LILLE	du 4 décembre 2021 au 2 janvier 2022	national	1 500 €	11 760 €	1 500 €	1 500 €
Tennis	412 146	Tennis Club Lillois Lille Métropole Play in Challenger	Lille	Monsieur Antoine SUEUR Rue du Mûl Assis 59000 LILLE	du 21 au 27 mars 2022 à Lille	International	30 000 €	448 925 €	30 000 €	30 000 €
Tennis	412 146	Tennis Club Lillois Lille Métropole Tournoi Open 1ère catégorie, masculin et féminin simple et double	Lille	Monsieur Antoine SUEUR Rue du Mûl Assis 59000 LILLE	du 27 mai au 26 juin 2022 à Lille	International	Epreuve exceptionnelle organisée dans le Nord	14 370 €	2 500 €	2 500 €

Triathlon	312 943	Comité des Fêtes de Zegerscappel 9ème édition du Cross Duathlon du Haricot	Dunkerque	Monsieur Thierry SPIETER 9 rue des Flandres 59470 ZEGERSCAPPEL	le 3 octobre 2021 à Zegerscappel	Masse interrégionale	1 000 €	20 000 €	2 000 €	1 000 €
Triathlon	629 666	Triathlon Club de Douai Championnat de France de Duathlon	Douai	Monsieur Jean Michel GALLET 140 Florentin Dopraine 59194 RACHES	le 17 octobre 2021 à Gayant Expo Douai	National	2 000 €	37 770 €	2 000 €	2 000 €
Voile	603 300	Olympique Grande Synthe Voile Raid du Grand Littoral Windsurf	Dunkerque	Monsieur Patrick WAREMBOURG 44 rue Marengo 59140 DUNKERQUE	les 25 et 26 septembre 2021 à Dunkerque	National	1 500 €	6 140 €	2 000 €	1 200 €
FEDERATIONS NON OLYMPIQUES										
Pétanque	634 021	Amicale Bouliste de Grande-Synthe Trophée des Villes de pétanque 2021	Dunkerque	M. Bernard LEUCHART 35/4 rue de la gare 59760 GRANDE-SYNTHE	du 18 au 21 novembre 2021 à Grande-Synthe	National	épreuve exceptionnelle organisée dans le Nord	126 400 €	5 000 €	3 000 €
Sports Automobiles	494 233	Association Sportive Automobile Sambre et Helpe Rallye de Fourmies en Avesnois	Avesnes	Monsieur Eric LEFEBVRE 45 Rue d'Avesnes 59177 SAINS DU NORD	les 31 juillet & 1er août 2021 à Fourmies	National	2 000 €	88 800 €	2 500 €	2 000 €
Sports Automobiles	429 611	EuroMetropole Rallye Organisation Renties Y pres Rallye - Epreuve du Championnat du Monde des Rallyes	Dunkerque	Monsieur Clément MASCLEF 65 Rue de la Crête 59650 VILLENEUVE D'ASCOQ	du 13 au 15 août 2021 épreuve transfrontalière dans les Flandres	International	1 200 €	825 000 €	3 500 €	1 200 €
Sports Automobiles	464 125	Association Génésis Sport Rallye Charlemagne	Avesnes	Monsieur Yoann DESCAMPS 14 route d'Ecuelin 59620 SAINT-REMY-CHAUSSEE	du 1er au 3 octobre 2021 à Hautmont	National	3 000 €	279 692 €	5 000 €	3 000 €
Squash	626 404	Ligue des Hauts de France de Squash Open de Squash des Hauts de France	Lille	Monsieur Aurélien CARLIER 2 rue Saint-Georges 62112 GOUY-SOUS-BELLONNE	du 28 au 29 août 2021 à Lille et Villeneuve d'Ascq	National	Epreuve exceptionnelle organisée dans le Nord	40 550 €	8 000 €	4 000 €
Squash	602 517	Tennis Squash Badminton Valenciennes - TSBV Open masculin de Squash	Valenciennes	Monsieur Frédéric BARDZINSKI 43 rue Thiers 59300 VALENCIENNES	Les 4 et 5 décembre 2021 à Valenciennes	National	1 000 €	12 955 €	1 000 €	1 000 €
SPORT SCOLAIRE & UNIVERSITAIRE										
UNSS (Athlétisme)	624 250	Union Nationale du Sport Scolaire - UNSS Cross UNSS - Un Cross pour Tous	Lille	Monsieur Ludovic LEMPENS 20 avenue de la Châtelaine 59650 VILLENEUVE D'ASCOQ	le 1 décembre 2021 à Villeneuve d'Ascq	Masse interrégionale	35 000 €	82 000 €	35 000 €	35 000 €
COLLECTIVITE TERRITORIALE										
Cyclisme (VTT)	1 133	Commune de JEUMONT 2ème édition de la Coupe de France de VTT	Avesnes	Monsieur Benjamin SAINT-HUILE Centre administratif Georges Pompidou BP 70159 59572 JEUMONT Cedex	du 17 au 19 septembre 2021 sur le site du Waitissart à Jeumont	National	5 000 €	142 350 €	7 000 €	5 000 €
									TOTAL	428 700 €

4.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306485-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 25 novembre 2021

Affiché le 25 novembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Valérie CONSEIL, Julien GOKEL, Bertrand RINGOT.

OBJET : Déclaration 2021 du linéaire de patrimoine routier départemental pour le calcul des dotations de

l'Etat

Vu le rapport DV/2021/384

Vu l'avis en date du 15 novembre 2021 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver les linéaires de routes départementales, voies vertes et pistes cyclables pour l'année 2021, en vue de la déclaration annuelle du linéaire de patrimoine routier départemental à la Direction Générale des Collectivités locales, comme suit :

Longueurs 2021 (en mètres)

Routes Départementales	4 483 253 m
Voies Vertes	90 901 m
Pistes Cyclables	253 542 m
TOTAL	4 827 696 m

- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes correspondants.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 33.

51 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 25 pouvoirs.

Madame ZAWIEJA-DENIZON (porteuse du pouvoir de Monsieur BEAUCHAMP), présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

4.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306486-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 6 décembre 2021

Affiché le 6 décembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Valérie CONSEIL, Julien GOKEL, Bertrand RINGOT.

OBJET : Grand Projet de Maillage Territorial - Contournement Nord de Valenciennes - Convention entre

le Département du Nord et la Coordination Mammalogique du Nord de la France pour la mise en place d'un partenariat financier pour la réalisation de refuges à chiroptères.

Vu le rapport DV/2021/315

Vu l'avis en date du 15 novembre 2021 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention, dans les termes du projet joint au rapport, entre le Département du Nord et la Coordination Mammalogique du Nord de la France (CMNF) pour la mise en place d'un partenariat ayant pour objectif de réaliser des refuges à chiroptères et d'assurer le suivi de ces aménagements sur une période de 10 ans, moyennant le versement d'une participation financière à la CMNF de 20 000 €, dans les conditions décrites au rapport, dans le cadre des mesures compensatoires du projet de contournement Nord de Valenciennes et tous les actes correspondants.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 33.

51 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 25 pouvoirs.

Madame ZAWIEJA-DENIZON (porteuse du pouvoir de Monsieur BEAUCHAMP), présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

4.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306468-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 6 décembre 2021

Affiché le 6 décembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Valérie CONSEIL, Julien GOKEL, Bertrand RINGOT.

OBJET : Grand Projet de Maillage Territorial - Mise à 2x2 voies de la RD 642 entre l'autoroute A25 et

Strazeele - Convention entre le Département et SNCF Réseau relative au financement des études d'avant-projet des travaux connexes préalables à la construction d'un pont-route sur la commune de Strazeele et à la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la conception de l'ouvrage à réaliser

Vu le rapport DV/2021/396

Vu l'avis en date du 15 novembre 2021 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre le Département du Nord et SNCF Réseau, dans les termes du projet joint au rapport, relative au financement par le Département du Nord, dans le cadre du projet de mise à 2x2 voies de la RD 642 entre l'autoroute A25 et Strazeele, des études d'avant-projet (AVP) des travaux connexes préalables à la construction d'un pont-route sur la commune de Strazeele et à la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage assurée par SNCF Réseau pour la phase de conception du pont-route, pour un montant estimé à 168 860 € HT et tous les actes correspondants.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 33.

51 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 25 pouvoirs.

Madame ZAWIEJA-DENIZON (porteuse du pouvoir de Monsieur BEAUCHAMP), présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Vote intervenu à 18 h 40.

Au moment du vote, 50 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 24

Absents sans procuration : 8

N'ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 74 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstentions :	6 (Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s)
Total des suffrages exprimés :	68
Majorité des suffrages exprimés :	35
Pour :	68 (Groupe Union Pour le Nord - Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen - Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! - Madame DEROEUX et Monsieur RENAUD, non inscrits)
Contre :	0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

4.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306483-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 6 décembre 2021

Affiché le 6 décembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Valérie CONSEIL, Julien GOKEL, Bertrand RINGOT.

OBJET : Convention entre le Département du Nord et le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau

du Nord-Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Nord (SIDEN-SIAN) pour la fourniture d'eau à des fins de ravitaillement des balayeuses.

Vu le rapport DV/2021/385

Vu l'avis en date du 15 novembre 2021 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention, dans les termes du projet joint au rapport, entre le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau du Nord-Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Nord (SIDEN/SIAN) et le Département du Nord pour la fourniture d'eau à des fins de ravitaillement de balayeuses, moyennant le versement d'un forfait annuel calculé sur la base d'une consommation forfaitisée minimum de 100 m³ par point de retrait, conformément au tarif général du SIDEN-SIAN révisé annuellement (le tarif 2021 s'établit à 1,324 € HT/m³ soit 132,4 € HT/an/point de livraison, soit un montant total annuel de 5 296 € HT) ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes correspondants.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 33.

Monsieur BRICOUT est Vice-Président du SIDEN-SIAN. En raison de cette fonction, il ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être compté dans le quorum. Il n'assiste pas à cette partie de la réunion.

Monsieur DELANNOY (Vice-Président du SIDEN-SIAN) avait donné pouvoir à Monsieur BARTHOLOMEUS. Il ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

50 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Madame ZAWIEJA-DENIZON (porteuse du pouvoir de Monsieur BEAUCHAMP), présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

4.6

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306482-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 6 décembre 2021

Affiché le 6 décembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Valérie CONSEIL, Julien GOKEL, Bertrand RINGOT.

OBJET : Transferts des rues Corbineau et Auguste Maton, situées entre le PR 17+191 de la RD 35 et le

PR 11+477 de la RD 957, du domaine public de la commune de Marchiennes dans le domaine public départemental.

Vu le rapport DV/2021/391

Vu l'avis en date du 15 novembre 2021 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver le transfert, en l'état et sans contrepartie financière, du domaine public de la commune de Marchiennes dans le domaine public départemental des rues Corbineau et Auguste Maton, situées entre le PR 17+191 de la RD 35 et le PR 11+477 de la RD 957, en application de l'article L3112-1 du code général de la propriété des personnes publiques permettant le transfert sans déclassement, dès lors que le bien public transféré est destiné à l'exercice des compétences de la collectivité et relève de son domaine public.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 33.

51 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 25 pouvoirs.

Madame ZAWIEJA-DENIZON (porteuse du pouvoir de Monsieur BEAUCHAMP), présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

4.7

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306488-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 6 décembre 2021

Affiché le 6 décembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Valérie CONSEIL, Julien GOKEL, Bertrand RINGOT.

OBJET : Politique de l'Habitat et du Logement : 1) Logements communaux 2) Appel à projets 2020

"Pour un habitat adapté et de qualité en milieu rural"

Vu le rapport DAT/2021/373

Vu l'avis en date du 15 novembre 2021 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant de 28 000 € à la commune de Wambaix, dans le cadre de la création de logements communaux, selon la fiche projet jointe en annexe 1 du rapport ;
 - d'imputer la dépense correspondante au budget départemental de l'exercice 2021, opération : 23006OP007 ;
 - d'attribuer une aide à l'investissement d'un montant de 23 800 € à la SCI Veoimmo, dans le cadre de l'appel à projets « Pour un habitat rural adapté et de qualité en milieu rural », pour la rénovation complète d'un logement à Marchiennes, selon la fiche projet jointe en annexe 2 du rapport ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de financement entre le Département du Nord et la SCI Veoimmo, dans les termes du projet joint en annexe 3 du rapport ;
 - d'imputer la dépense correspondante au budget départemental de l'exercice 2021, opération : 23006OP007.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 41.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame ZAWIEJA-DENIZON (porteuse du pouvoir de Monsieur BEAUCHAMP).

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

4.8

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306528-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 6 décembre 2021

Affiché le 6 décembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Valérie CONSEIL, Julien GOKEL, Bertrand RINGOT.

OBJET : Politique Habitat et Logement : Dispositifs "NEHS" et "J'Amén'Age 59" - Attribution de

subventions aux particuliers.

Vu le rapport DAT/2021/423

Vu l'avis en date du 15 novembre 2021 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

DECIDE à l'unanimité:

Pour le dispositif NEHS :

- d'annuler la décision d'attribution de 3 subventions accordées à des particuliers, prises par les délibérations DAT/2021/69 de la Commission permanente du 16 mars 2021 et DAT/2021/121 de la Commission permanente du 17 mai 2021, suite à l'annulation des travaux envisagés pour un montant total de 18 619,35 €, selon le détail repris dans le tableau ci-joint (annexe 3) ;
- d'imputer ce montant de 18 619,35 € sur les crédits inscrits au budget départemental de l'exercice 2021, opération 23006OP001, enveloppe 23006E14 ;
- d'attribuer, dans le cadre du dispositif Nord Equipement Habitat Solidarité, les subventions pour le financement des 98 demandes de particuliers sur des aides aux travaux pour un montant total de subventions de 560 462,14 €, conformément au tableau ci-joint (annexe 1) ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget départemental de l'exercice 2021, opération 23006OP001 ;

Pour le dispositif J'Amén'Age 59 :

- d'attribuer, dans le cadre du dispositif J'Amén'Age 59, les subventions pour le financement des 39 demandes de particuliers sur des aides aux travaux, pour un montant total de subventions de 111 518,07 €, conformément au tableau ci-joint (annexe 2) ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget départemental de l'exercice 2022, opération 13003OP003, sous réserve de son approbation.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 41.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame ZAWIEJA-DENIZON (porteuse du pouvoir de Monsieur BEAUCHAMP).

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

POLITIQUE HABITAT ET LOGEMENT: DOSSIERS NEHS - COMMISSION PERMANENTE DU 22 NOVEMBRE 2021

DEMANDES	TIERS	STATUT	COMMUNE	ARRONDISSEMENT	OBJECTIFS	NBRE PROJETS	MONTANT TRAVAUX	SUB DPT	MODALITE DE PAIEMENT	
									AVANCE 70%	SOLDE 30%
1	654319	PO	FEIGNIES	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	5 904,57 €	2 400,00 €	1 680,00 €	720,00 €
2	652715	PO	HAUTMONT	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	31 077,50 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
3	652646	PO	AULNOY-AYMERIES	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	30 216,70 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
4	652647	PO	MAUBEUGE	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	31 409,31 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
5	652651	PO	MAUBEUGE	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	40 643,09 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
6	652743	PO	HAUTMONT	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	28 173,65 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
7	652734	PO	BERLAIMONT	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	19 819,66 €	6 187,66 €	4 331,36 €	1 856,30 €
8	653101	PO	MAUBEUGE	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	34 400,00 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €
9	653119	PO	MAUBEUGE	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	38 666,00 €	6 045,00 €	4 231,50 €	1 813,50 €
10	653123	PO	MAUBEUGE	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	30 834,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
11	653135	PO	BACHANT	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Sécurité/Santé	2	22 968,00 €	7 200,00 €	5 040,00 €	2 160,00 €
12	653144	PO	JEUMONT	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	31 384,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
13	653174	PO	MAUBEUGE	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	11 922,56 €	2 011,56 €	1 408,09 €	603,47 €
14	653185	PO	JEUMONT	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	39 845,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
15	653224	PO	LOUVROIL	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	31 724,77 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
16	653859	PO	AULNOY-AYMERIES	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	34 597,18 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
17	653947	PO	HAUTMONT	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	41 055,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
18	653996	PO	MAUBEUGE	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	45 235,00 €	7 200,00 €	5 040,00 €	2 160,00 €
19	653992	PO	COLLERET	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	32 478,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
20	654329	PB	BERLAIMONT	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	23 063,26 €	5 000,00 €	3 500,00 €	1 500,00 €
21	654298	PO	BOUSSOIS	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	3 467,51 €	3 196,09 €	2 237,26 €	958,83 €
22	654293	PO	MAUBEUGE	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	23 525,68 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €
23	653383	PO	FERRIERE-LA-GRANDE	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	29 394,84 €	8 000,00 €	5 600,00 €	2 400,00 €
24	653381	PO	LOUVROIL	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	25 531,26 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
25	653308	PO	BOUSIES	AVESNES-SUR-HELPE (CCPM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	30 530,72 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €
26	653600	PO	HON-HERGIES	AVESNES-SUR-HELPE (CCPM)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	7 993,74 €	4 000,00 €	2 800,00 €	1 200,00 €
27	654423	PO	ETROEUNGT	AVESNES-SUR-HELPE (CCCA)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	25 548,14 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
TOTAL AVESNES-SUR-HELPE						51	750 909,14 €	155 240,31 €	108 668,22 €	46 572,09 €
28	652717	PO	TOURCOING	LILLE (MEL)	Lutte contre l'habitat indigne	1	100 064,00 €	9 375,00 €	6 562,50 €	2 812,50 €
29	652730	PO	WATTRELOS	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	42 256,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
30	652650	PO	RONCHIN	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	38 417,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
31	652682	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	46 775,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
32	652721	PO	WATTRELOS	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	16 782,00 €	3 920,00 €	2 744,00 €	1 176,00 €
33	653081	PO	WATTRELOS	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	41 706,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
34	652696	PB	FERQUES	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	4	12 789,86 €	8 000,00 €	5 600,00 €	2 400,00 €
35	653139	PO	WATTRELOS	LILLE (MEL)	Sécurité/Santé	2	53 085,00 €	8 000,00 €	5 600,00 €	2 400,00 €
36	653210	PB	ROUBAIX	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	6 414,08 €	2 500,00 €	1 750,00 €	750,00 €
37	653281	PO	NEUVILLE-EN-FERRAIN	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	3 904,65 €	1 384,65 €	969,26 €	415,40 €
38	653343	PO	HEM	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	33 148,70 €	2 400,00 €	1 680,00 €	720,00 €
39	653337	PO	LYS-LEZ-LANNOY	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	32 283,00 €	3 771,50 €	2 640,05 €	1 131,45 €
40	653462	PO	PERENCHIES	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	35 676,18 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
41	653384	PO	WATTRELOS	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	21 128,73 €	2 400,00 €	1 680,00 €	720,00 €
42	653690	PO	LILLE	LILLE (MEL)	Sécurité/Santé	1	6 000,00 €	3 200,00 €	2 240,00 €	960,00 €
43	653788	PO	WATTRELOS	LILLE (MEL)	Lutte contre l'habitat indigne	1	85 986,00 €	9 375,00 €	6 562,50 €	2 812,50 €
44	653844	PO	MONS-EN-BAROEUL	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	32 766,26 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
45	653870	PO	TOURCOING	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	46 429,81 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €
46	653900	PO	TOURCOING	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	32 996,31 €	8 000,00 €	5 600,00 €	2 400,00 €
47	653114	PO	SALOME	LILLE (MEL)	Lutte contre l'habitat indigne	1	76 891,16 €	9 375,00 €	6 562,50 €	2 812,50 €
48	653993	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	Lutte contre l'habitat indigne	1	119 156,00 €	9 375,00 €	6 562,50 €	2 812,50 €
49	653980	PO	TOURCOING	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	17 265,32 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
50	653976	PO	CROIX	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	43 254,10 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
51	654234	PB	ROUBAIX	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	5 237,00 €	3 252,00 €	2 276,40 €	975,60 €
52	653218	PO	DEULEMONT	LILLE (MEL)	Lutte contre l'habitat indigne	1	49 997,97 €	7 499,70 €	5 249,79 €	2 249,91 €
53	654337	PB	TOUFFLERS	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	5	31 982,36 €	12 500,00 €	8 750,00 €	3 750,00 €
54	654241	PO	WATTRELOS	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	36 126,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
55	654359	PO	TOURCOING	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	31 185,80 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
56	654543	PO	MARQUETTE-LEZ-LILLE	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	32 755,98 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
57	654515	PO	RONCHIN	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	5 746,35 €	2 246,35 €	1 572,45 €	673,91 €
58	654507	PO	WATTRELOS	LILLE (MEL)	Lutte contre l'habitat indigne	1	65 757,00 €	7 500,00 €	5 250,00 €	2 250,00 €
59	654697	PO	AREMENTIERES	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	2 870,00 €	2 400,00 €	1 680,00 €	720,00 €
60	654503	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	39 691,87 €	4 000,00 €	2 800,00 €	1 200,00 €
TOTAL LILLE						57	1 246 525,49 €	195 674,20 €	136 971,94 €	58 702,26 €
61	653317	PO	RAIMBAUCOURT	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	16 544,94 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
62	653487	PO	SIN-LE-NOBLE	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	31 027,20 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
63	653618	PO	BUGNICOURT	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	53 421,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
64	654101	PO	FLERS-EN-ESCREBIEUX	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	40 650,49 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €
65	654528	PO	SIN-LE-NOBLE	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	30 733,06 €	4 000,00 €	2 800,00 €	1 200,00 €
66	654551	PO	CUINCY	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	32 476,00 €	3 350,00 €	2 345,00 €	1 005,00 €
67	654257	PO	AUBY	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	31 155,70 €	4 000,00 €	2 800,00 €	1 200,00 €
68	653339	PO	HORNAING	DOUAI (CCCO)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	25 626,06 €	2 400,00 €	1 680,00 €	720,00 €
69	653943	PO	SOMAIN	DOUAI (CCCO)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	31 440,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
TOTAL DOUAI						14	293 074,45 €	44 150,00 €	30 905,00 €	13 245,00 €
70	653310	PO	CONDE-SUR-L'ESCAUT	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	21 197,00 €	4 248,00 €	2 973,60 €	1 274,40 €
71	653386	PO	CONDE-SUR-L'ESCAUT	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	37 572,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
72	653516	PO	PETITE-FORET	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	24 027,75 €	2 400,00 €	1 680,00 €	720,00 €
73	653733	PO	BEUVRAGES	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	32 838,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
74	653907	PO	MAING	VALENCIENNES (CAVM)	Lutte contre l'habitat indigne	1	77 000,00 €	9 375,00 €	6 562,50 €	2 812,50 €
75	654306	PO	ANZIN	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	30 948,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
76	654458	PO	ANZIN	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	34 767,48 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
77	654175	PO	DENAIN	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	28 381,88 €	4 000,00 €	2 800,00 €	1 200,00 €
78	654177	PO	DENAIN	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	36 757,82 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
79	654178	PO	DENAIN	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	29 163,70 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
80	654279	PO	DENAIN	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	12 481,03 €	3 191,00 €	2 233,70 €	957,30 €
81	653520	PO	LOURCHES	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	35 306,94 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €
82	653320	PO	DENAIN	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	27 551,91 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
83	654419	PO	DENAIN	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	32 547,10 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €
84	654440	PO	LIEU-SAINT-AMAND	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	37 163,84 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
85	654518	PO	DENAIN	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	31 649,25 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
86	654554	PO	ABSCON	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	50 009,67 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €
87	654556	PO	MARQUETTE-EN-OSTREVAUX	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	35 852,04 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
TOTAL VALENCIENNES						34	615 215,41 €	101 614,00 €	71 129,80 €	30 484,20 €
88	653336	PO	LE CATEAU-CAMBRESIS	CAMBRAI (SM Pays du Cambrésis)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	30 795,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
89	653606	PO	MASNIERES	CAMBRAI (SM Pays du Cambrésis)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	42 045,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €

90	653741	PO	NEUVILLY	CAMBRAI (SM Pays du Cambrésis)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	37 898,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
91	654266	PO	LE CATEAU-CAMBRESIS	CAMBRAI (SM Pays du Cambrésis)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	28 949,00 €	5 600,00 €	3 920,00 €	1 680,00 €
TOTAL CAMBRAI						8	139 687,00 €	24 800,00 €	17 360,00 €	7 440,00 €
92	653329	PO	GRAND-FORT-PHILIPPE	DUNKERQUE (CUD)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	11 881,13 €	4 000,00 €	2 800,00 €	1 200,00 €
93	653623	PO	DUNKERQUE	DUNKERQUE (CUD)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	18 760,63 €	4 635,63 €	3 244,94 €	1 390,69 €
94	654325	PO	BOURBOURG	DUNKERQUE (CUD)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	32 768,45 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
95	654422	PO	DUNKERQUE	DUNKERQUE (CUD)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	12 561,25 €	3 148,00 €	2 203,60 €	944,40 €
96	654556	PO	COUDEKERQUE-BRANCHE	DUNKERQUE (CUD)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	33 096,45 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
97	654106	PO	GRANDE-SYNTHE	DUNKERQUE (CUD)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	25 617,73 €	5 600,00 €	3 920,00 €	1 680,00 €
98	654537	PO	HONDSCHOOTE	DUNKERQUE (DIFFUS)	Lutter contre la Précarité énergétique	3	39 013,80 €	8 800,00 €	6 160,00 €	2 640,00 €
TOTAL DUNKERQUE						15	173 699,44 €	38 983,63 €	27 288,54 €	11 695,09 €
TOTAL GENERAL						179	3 219 110,93 €	560 462,14 €	392 323,50 €	168 138,64 €

ANNEXE 2

POLITIQUE HABITAT ET LOGEMENT: DOSSIERS J'Amén'Age 59 - COMMISSION PERMANENTE DU 22 NOVEMBRE 2021										
DEMANDES	TIERS	STATUT	COMMUNE	RONDISSEME	OBJECTIF	NBRE PROJET	MODALITE DE PAIEMENT			
							MONTANT DES TRAVAUX	SUB DPT	Avance 70 %	Solde 30 %
99	651885	PO	SOMAIN	DOUAI (CCCC	Aménagement	1	22 000,00	4 618,60	3 233,02	1 385,58
100	654195	PO	ORCHIES	DOUAI (DIFFI	Aménagement	1	5 406,21	2 949,21	2 064,45	884,76
101	654188	PO	HAMEL	DOUAI (Doua	Aménagement	1	5 468,28	2 165,79	1 516,05	649,74
102	651882	PO	LALLAING	DOUAI (Doua	Aménagement	2	16 489,69	7 672,29	5 370,60	2 301,69
						5		17 405,89	12 184,12	5 221,77
103	651886	PO	BAUVIN	LILLE (MEL)	Aménagement	2	8 344,60	2 162,73	1 513,91	648,82
104	654201	PO	LOMME	LILLE (MEL)	Aménagement	1	5 505,18	1 976,86	1 383,80	593,06
105	651890	PO	VILLENEUVE-	LILLE (MEL)	Aménagement	1	724,41	171,24	119,87	51,37
106	651892	PO	LA BASSEE	LILLE (MEL)	Aménagement	1	6 798,55	1 997,22	1 398,05	599,17
107	en attente	PO	LYS-LEZ-LANN	LILLE (MEL)	Aménagement	1	8 800,00	2 869,39	2 008,57	860,82
108	654191	PO	TOURCOING	LILLE (MEL)	Aménagement	2	15 374,57	2 851,77	1 996,24	855,53
109	654208	PO	PERENCHIES	LILLE (MEL)	Aménagement	1	8 300,00	792,76	554,93	237,83
110	654210	PO	HELLEMMES	LILLE (MEL)	Aménagement	1	15 213,88	2 818,79	1 973,15	845,64
111	654212	PO	FACHES-THU	LILLE (MEL)	Aménagement	1	8 600,00	1 917,86	1 342,50	575,36
112	648371	PO	ALLENES-LE	LILLE (MEL)	Aménagement	2	7 266,60	1 860,00	1 302,00	558,00
113	en attente	LO	HAUBOURDI	LILLE (MEL)	Aménagement	1	7 922,20	1 775,31	1 242,72	532,59
						14	92 849,99	21 193,93	14 835,74	6 358,19
114	654189	PO	LA LONGUEV	AVESNES-SU	Aménagement	1	6 725,25	1 037,33	726,13	311,20
115	654194	PO	SAINS-DU-NO	AVESNES-SU	Aménagement	1	3 283,00	1 699,61	1 189,73	509,88
116	652963	PO	MAUBEUGE	AVESNES-SU	Aménagement	1	7 234,59	1 795,21	1 256,65	538,56
117	en attente	PO	MAUBEUGE	AVESNES-SU	Aménagement	1	6 793,62	911,01	637,71	273,30
118	en attente	PO	HAUTMONT	AVESNES-SU	Aménagement	1	9 102,68	3 406,83	2 384,78	1 022,05
						5		8 849,99	6 195,00	2 654,99
119	654207	PO	CAMBRAI	CAMBRAI (SN	Aménagement	1	9 695,68	3 521,88	2 465,32	1 056,56
120	654192	PO	LE CATEAU C	CAMBRAI (SN	Aménagement	1	8 425,00	3 501,69	2 451,18	1 050,51
121	654209	PO	ESCAUDOEU	CAMBRAI (SN	Aménagement	1	9 423,85	3 275,50	2 292,85	982,65
122	654204	PO	CAUDRY	CAMBRAI (SN	Aménagement	1	12 769,28	6 405,05	4 483,54	1 921,51
123	654200	PO	ANNEUX	CAMBRAI (SN	Aménagement	1	3 157,00	390,89	273,62	117,27
124	504404	PO	MONTIGNY-B	CAMBRAI (SN	Aménagement	3	18 635,89	8 424,36	5 897,05	2 527,31
125	654211	PO	LES-RUES-DE	CAMBRAI (SN	Aménagement	1	7 277,78	3 268,60	2 288,02	980,58
126	654183	PO	HAUSSY	CAMBRAI (SN	Aménagement	1	4 360,40	1 425,73	998,01	427,72
			TOTAL CAMBRAI			10		30 213,70	21 149,59	9 064,11
127	654197	PO	MARLY	VALENCIENN	Aménagement	2	7 700,00	2 824,09	1 976,86	847,23
128	654199	PO	AULNOY-LEZ	VALENCIENN	Aménagement	1	8 100,00	1 802,02	1 261,41	540,61
129	654203	PO	ESCAUDAIN	VALENCIENN	Aménagement	1	7 127,59	1 720,91	1 204,64	516,27
130	654193	PO	VALENCIENN	VALENCIENN	Aménagement	2	18 918,96	7 845,60	5 491,92	2 353,68
131	654185	PO	BEUVRAGES	VALENCIENN	Aménagement	1	10 199,82	2 625,60	1 837,92	787,68
132	654205	PO	HASPRE	VALENCIENN	Aménagement	1	7 100,75	2 138,60	1 497,02	641,58
133	654184	PO	SAINT-SAULV	VALENCIENN	Aménagement	1	7 761,17	2 322,74	1 625,92	696,82
134	654206	PO	WALLERS	VALENCIENN	Aménagement	1	12 760,00	6 686,24	4 680,37	2 005,87
						10		27 965,80	19 576,06	8 389,74
135	654202	PO	TETEGHEM	DUNKERQUE	Aménagement	2	12 200,00	1 266,68	886,68	380,00
136	654186	PO	DUNKERQUE	DUNKERQUE	Aménagement	1	7 300,00	1 777,75	1 244,43	533,32
137	654190	PO	WEST-CAPPE	DUNKERQUE	Aménagement	1	6 967,97	2 844,33	1 991,03	853,30
						4		5 888,76	4 122,14	1 766,62
						48	448 084,44	111 518,07	78 062,65	33 455,42

ANNEXE 3

AJUSTEMENTS DES CREDITS NEHS - COMMISSION PERMANENTE 22 NOBEMBRE 2021		
TIERS	DECISION INITIALE	MONTANT A REAFECTER AUX CREDITS 2021
643981	4 219,35 €	4 219,35 €
645582	6 400,00 €	6 400,00 €
644958	8 000,00 €	8 000,00 €
TOTAL des crédits à réaffecter	18 619,35	18 619,35 €

4.9

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306466-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 6 décembre 2021

Affiché le 6 décembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Valérie CONSEIL, Julien GOKEL, Bertrand RINGOT.

OBJET : Signature de la convention pluriannuelle d'engagement relative au projet de rénovation urbaine

Vu le rapport DAT/2021/398

Vu l'avis en date du 22/11/2021 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la Convention Pluriannuelle d'Engagement relative au Projet de Renouveau Urbain de la Communauté de communes Sud Avesnois dans les termes du projet joint en annexe 1 du rapport, ainsi que ses 2 annexes intitulées « charte de relogement intercommunale » (annexe 2) et la « charte locale d'insertion du Projet du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain de la Communauté de Communes Sud Avesnois » (annexe 3), et tous les documents afférents.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 41.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame ZAWIEJA-DENIZON (porteuse du pouvoir de Monsieur BEAUCHAMP).

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

4.10

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306467-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 6 décembre 2021

Affiché le 6 décembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Valérie CONSEIL, Julien GOKEL, Bertrand RINGOT.

OBJET : Signature de la convention pluriannuelle d'engagement relative au projet de rénovation urbaine

de la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut ainsi que de la charte Charte intercommunale interbailleurs de relogement des ménages du Projet de Renouveau Urbain et Social de Denain

Vu le rapport DAT/2021/401

Vu l'avis en date du 22/11/2021 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la Convention Pluriannuelle d'Engagement, relative au Projet de Renouveau Urbain de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, dans les termes du projet joint au rapport en annexe 1, ainsi que son annexe intitulée « Charte intercommunale interbailleurs de relogement des ménages du Projet de Renouveau Urbain et Social de Denain », dans les termes du projet joint au rapport en annexe 2, et tous les documents afférents.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 41.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame ZAWIEJA-DENIZON (porteuse du pouvoir de Monsieur BEAUCHAMP).

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

4.11

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306465-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 6 décembre 2021

Affiché le 6 décembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Valérie CONSEIL, Julien GOKEL, Bertrand RINGOT.

OBJET : Dispositif Action Cœur de Ville - Signature de l'avenant à la convention "Action Cœur de Ville"

pour la commune de Denain

Vu le rapport DAT/2021/411

Vu l'avis en date du 15 novembre 2021 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant à la convention cadre « Action Cœur de Ville » portant création de l'Opération de Revitalisation de Territoire « la Porte du Hainaut / Denain », dans les termes du projet joint au rapport.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 41.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame ZAWIEJA-DENIZON (porteuse du pouvoir de Monsieur BEAUCHAMP).

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

4.12

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306487-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 6 décembre 2021

Affiché le 6 décembre 2021

Notifié le 26 novembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Valérie CONSEIL, Julien GOKEL, Bertrand RINGOT.

OBJET : Projet Interreg V - Eurocyclo : conventions de groupement de commandes pour la mise en oeuvre d'actions de développement et de valorisation touristique de produits vélotourisme et avenant à la convention constitutive du groupement pour la passation des marchés marketing dans le cadre des projets européens Interreg Eurocyclo et Ardenne Cyclo

Vu le rapport SEPPT/2021/431

Vu l'avis en date du 15 novembre 2021 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver, dans le cadre du projet européen Interreg EUROCYCLO, la convention entre le Département du Nord et la Maison du Tourisme (MT) du Pays des Lacs, les Agences Aisne Tourisme, Oise Tourisme, relative au groupement de commandes pour l'édition d'un document type « cartoguide », dans les termes du projet joint en annexe 1 du rapport ;
- d'approuver, dans le cadre du projet européen Interreg EUROCYCLO, la convention entre le Département du Nord et l'Intercommunale de Développement Economique des arrondissements de Tournai, d'Ath et de communes avoisinantes (IDETA), la Maison du Tourisme du Pays des Lacs, la Maison du Tourisme de la Wallonie picarde, Toerisme Oost-Vlaanderen, Westtoer pour la Belgique et Pas-de-Calais Tourisme, relative au groupement de commandes pour la mise en œuvre d'actions de développement et de valorisation touristique de produits vélotourisme, dans les termes du projet joint en annexe 2 du rapport ;
- d'approuver l'avenant à la convention constitutive du groupement pour la passation des marchés marketing dans le cadre des projets européens INTERREG EUROCYCLO ET ARDENNE CYCLO, entre le Département du Nord, la MT du Pays des Lacs et les membres du groupement, dans les termes du projet joint en annexe 3 du rapport ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer ces conventions de groupements de commandes et cet avenant à la convention.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 42.

51 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 25 pouvoirs.

Madame BOISSEAU, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

5.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306463-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 6 décembre 2021

Affiché le 6 décembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Valérie CONSEIL, Julien GOKEL, Bertrand RINGOT.

OBJET : Opérations relatives au patrimoine naturel Espaces Naturels du Nord (ENN) ou en gestion

départementale.

Vu le rapport DRE/2021/407

Vu l'avis en date du 15 novembre 2021 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau

DECIDE à l'unanimité:

Pour l'application du régime forestier aux Bois départementaux :

- de demander l'application du régime forestier pour des parcelles situées sur les sites départementaux Espaces Naturels du Nord (ENN) des bois de la Tassonnière, de Chabaud-Latour, du Mont Noir - Villa Marguerite Yourcenar, des Cinq tailles pour une surface de 118 ha 13 a 76 ca, conformément aux procès-verbaux de reconnaissance contradictoire, repris dans l'annexe 2 du rapport ;
- de demander, par anticipation, l'application du régime forestier pour des parcelles en cours d'acquisition et dans le seul cas où cette acquisition serait confirmée, sur les sites départementaux ENN des bois de la Tassonnière et de l'Emolière pour une surface de 6 ha 67 a 91 ca conformément aux procès-verbaux de reconnaissance contradictoire, repris dans l'annexe 2 du rapport ;
- de demander la distraction au régime forestier de parcelles situées sur les sites départementaux des bois de Montigny/Barrois et de la Noyelle pour une surface de 0 ha 81 a 67 ca, conformément aux procès-verbaux de reconnaissance contradictoire, repris dans l'annexe 2 du rapport ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents se rapportant à cette démarche réglementaire.

Pour le classement de la Tourbière de Marchiennes en Réserve Naturelle Nationale :

- de valider l'intégration des propriétés départementales dans le périmètre de la Réserve Naturelle Nationale de la Tourbière de Marchiennes, repris dans l'annexe 3 du rapport ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents se rapportant à cette démarche réglementaire.

Pour « la Ferme de Morbecque » de l'association LE GAP :

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre le Département du Nord et « la Ferme de Morbecque », de l'association LE GAP, dans les termes du projet joint en annexe 4 du rapport, relative à la mise en place de projets communs autour de la sensibilisation à la nature, de la connaissance des métiers de l'environnement, et du travail du cheval de trait.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 44.

5.1

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 25 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame BOISSEAUX.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

5.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306460-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 6 décembre 2021

Affiché le 6 décembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Valérie CONSEIL, Julien GOKEL, Bertrand RINGOT.

OBJET : Opérations relatives aux Espaces, Sites et Itinéraires : attribution de subventions.

Vu le rapport DRE/2021/408

Vu l'avis en date du 15 novembre 2021 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer une subvention d'investissement de 8 536,50 € à Douaisis Agglo, pour les travaux de remise en état du circuit pédestre « Des canaux de Brunémont » ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer une convention de partenariat entre le Département du Nord et Douaisis Agglo, pour l'installation d'une passerelle sur le circuit « Des canaux de Brunémont », dans les termes du projet joint en annexe 1 du rapport ;
- d'imputer la dépense d'investissement correspondante, soit 8 536,50 € sur l'opération 23005OP010 ;
- d'attribuer une subvention de fonctionnement de 9 250 € au Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Nord pour l'organisation des « Rendez-vous Nord Evasion » les 25 et 26 septembre 2021 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre le Département du Nord et le Comité Départemental de Randonnée Pédestre du Nord, relative à l'organisation des « rendez-vous Nord Evasion », dans les termes du projet joint en annexe 3 du rapport ;
- d'attribuer une subvention de fonctionnement de 750 € au Comité Départemental Handisport du Nord, pour l'organisation des « Rendez-vous Nord Evasion » les 25 et 26 septembre 2021 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre le Département du Nord et le Comité Départemental Handisport du Nord, relative à l'organisation des « rendez-vous Nord Evasion », dans les termes du projet joint en annexe 4 du rapport ;
- d'imputer la dépense de fonctionnement correspondante soit 10 000 € sur l'opération 23005OP010.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 57.

Monsieur POIRET est Président de DOUAISIS AGGLO, Madame SANCHEZ en est la Vice-Présidente et Madame LUCAS est conseillère communautaire à DOUAISIS AGGLO. En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptée dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame ZOUGGAGH et Monsieur PICK avaient donné pouvoir respectivement à Madame SANCHEZ et Monsieur POIRET. Ces derniers ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Après avoir appelé l'affaire, Monsieur POIRET, déclare qu'il est concerné par la délibération en qualité de Président de DOUAISIS AGGLO, et cède pendant l'examen de cette affaire la Présidence à Madame BECUE, 1^{ERE} Vice-présidente.

47 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame BOISSEAUX.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

5.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306459-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 6 décembre 2021

Affiché le 6 décembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Valérie CONSEIL, Julien GOKEL, Bertrand RINGOT.

OBJET : Interventions départementales dans le domaine de l'environnement.

Vu le rapport DRE/2021/415

Vu l'avis en date du 15 novembre 2021 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau

DECIDE à l'unanimité:

Pour le lancement de l'appel à projets « les Rendez-vous Nature 2022 » :

- d'autoriser le lancement de l'appel à projets « Les Rendez-vous Nature 2022 », tel que défini dans le rapport et selon les modalités présentées en annexe 1 du rapport ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes et documents correspondant à cet appel à projets.

Pour les subventions environnementales :

- d'attribuer une subvention de 15 000 € à l'association des Eclaireuses et Eclaireurs de France (EEDF) - Base du Parc à Morbecque, pour leur programme d'activités 2021, reprise dans le tableau joint en annexe 2 du rapport ;
- d'attribuer une subvention exceptionnelle de 5 000 € au Groupe Ornithologique et Naturaliste (GON) pour l'organisation du 48^{ème} congrès de la Société Herpétologique de France (SHF), reprise dans le tableau joint en annexe 2 du rapport ;
- d'imputer la dépense correspondante, soit 20 000 €, sur l'opération 23005OP008.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 44.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 25 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame BOISSEAUX.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

5.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306464-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 6 décembre 2021

Affiché le 6 décembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Valérie CONSEIL, Julien GOKEL, Bertrand RINGOT.

OBJET : Interventions départementales dans le domaine de la ruralité et de l'agriculture.

Vu le rapport DRE/2021/404

Vu l'avis en date du 15 novembre 2021 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer une subvention de 10 000 € à l'association Culture B, pour l'organisation du Festival de la Bière, du 13 au 19 septembre 2021 dans la métropole lilloise ;
 - d'imputer la dépense correspondante, soit 10 000 € sur l'opération 23003OP003 ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre le Département du Nord et le Parc Naturel Régional de l'Avesnois pour 2021, relative aux engagements réciproques des parties pour la mise en œuvre et le financement de la 31^{ème} Fête du Lait – Fête du Parc naturel régional de l'Avesnois à Le Quesnoy, dans les termes du projet joint au rapport en annexe 2.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 44.

Mesdames CLERC, DEVOS, FAHEM et VAN CAUWENBERGE ainsi que Messieurs BRICOUT, CAREMELLE et LEBLANC sont membres du comité syndical du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de l'Avesnois. En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame LETARD et Monsieur HIRAUX avaient donné pouvoir respectivement à Mesdames CLERC et DEVOS. Ces dernières ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Madame DENYS et Monsieur DELANNOY (membres du comité syndical du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de l'Avesnois) avaient donné pouvoir respectivement à Madame CHOAIN et à Monsieur BARTHOLOMEUS. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Madame ROUSSELLE et Monsieur SEGUIN (membres du comité syndical du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de l'Avesnois) avaient donné pouvoir respectivement à Monsieur LEBLANC et à Madame VAN CAUWENBERGE (eux-mêmes membres du comité syndical du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de l'Avesnois). Ni les procurants, ni les porteurs de pouvoir ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

43 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 19 pouvoirs. Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame BOISSEAUX.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

5.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20211122-306457-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 6 décembre 2021

Affiché le 6 décembre 2021

Suite à la convocation en date du 8 novembre 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 22 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Patrick VALOIS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Frédérique SEELS, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Maël GUIZIOU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Régis CAUCHE, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Caroline SANCHEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Valérie CONSEIL, Julien GOKEL, Bertrand RINGOT.

OBJET : Autorisation de cession de véhicules départementaux d'une valeur supérieure à 4 600 €.

Vu le rapport DV/2021/386

Vu l'avis en date du 15 novembre 2021 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à procéder à la cession du véhicule de marque Ford Galaxy immatriculé FC-952-RM, pour un prix de vente de 9 100 € ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à procéder à la cession du véhicule de marque Citroën C6 immatriculé BN-934-TH, pour un prix de vente de 10 300 € ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à procéder à la cession du véhicule de marque Ford Galaxy, immatriculé ER-392-AJ, pour un prix de vente de 7 000 € ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à procéder à la cession du tracteur de marque Renault, immatriculé FY-920-HM, pour un prix de vente de 7 000 € ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes correspondants.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 44.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 25 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame BOISSEAUX.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

Le Recueil des Actes Administratifs du Département peut être consulté :

A Lille

Hôtel du Département

51 rue Gustave Delory

Les Arcuriales

45 rue de Tournai (Batiment C)

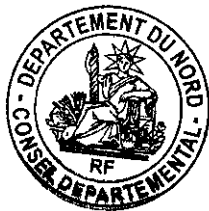
- Direction des Affaires Juridiques et de l'Achat Public
- Service Assemblées et Contrôle de la Légalité (1^{er} étage)

Dans d'autres lieux sur le territoire départemental

- Maison de Service au Public à Hondschoote - 1 rue de Cassel
- Maison de Service au Public à Le Cateau-Cambrésis - 13 place du Commandant Richez

Sur le site internet du Conseil Départemental du Nord

- www.lenord.fr



RESPONSABLE DE LA PUBLICATION :
Monsieur Régis RICHARD
Directeur Adjoint
Direction des Affaires Juridiques et de l'Achat Public
Les Arcuriales - 59047 LILLE CEDEX
☎ 03.59.73.83.10

Préparation : Service Assemblées et Contrôle de la Légalité
☎ 03.59.73.83.23

Achevé d'imprimer le 07/01/2022
Imprimé à l'Hôtel du Département
59047 Lille Cedex

ISSN 0764 - 8146 - Dépôt Légal